

PER
V-213
EX. 2

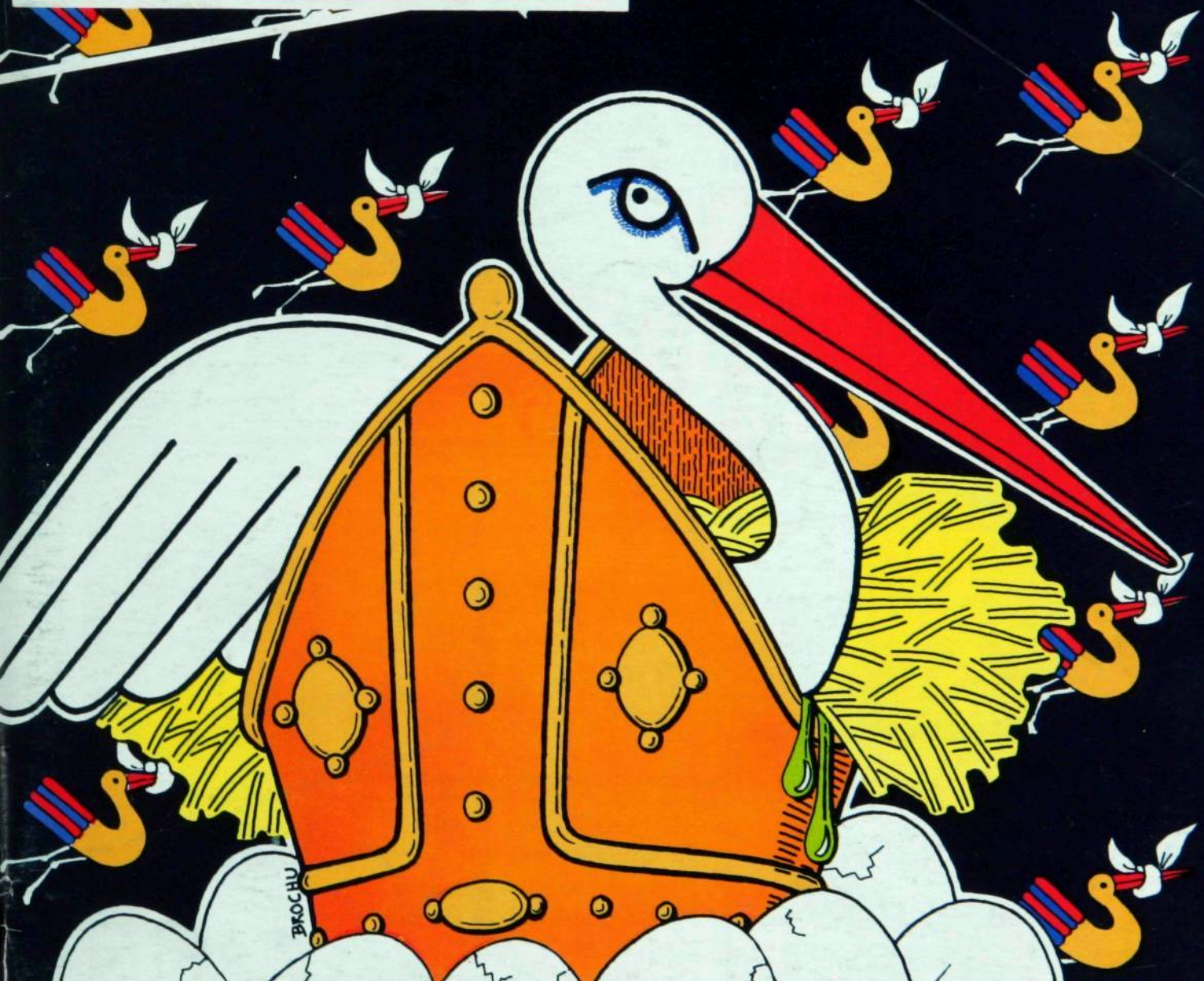
EN ROSE

MARS AVRIL MAI 1982 • \$2.25

spécial
88 pages

La porno
ou le terrorisme mâle

Le «Dinner Party»:
Chicago à Montréal



BROCHU

L'AVORTEMENT

Bureau du dépôt légal
1700 rue St-Denis
Montréal, H2X 3K6

Des livres et des femmes

L'ÉCHAPPÉE DES DISCOURS DE L'OEIL

Madeleine Ouellette-Michalska

336p., 16,95\$

«Avec humour et poésie, l'histoire de la femme à travers le temps».

Denyse Bombardier,
Radio-Canada

«Une lecture irrévérencieuse, corrosive même du discours patriarcal».

Réginald Martel,
La Presse

Madeleine Ouellette-Michalska

L'ÉCHAPPÉE DES DISCOURS DE L'OEIL



NOUVELLE OPTIQUE

PLUS JAMAIS L'AMOUR ÉTERNEL

Héloïse sans Abélard

Marcelle Brisson

184 p., 14,95\$

Le désir nomade d'Héloïse invite les femmes à naître d'abord à elles-mêmes. À retrouver leur mémoire, à vivre leur imaginaire, à inventer mots et symboles pour créer un langage et une culture des femmes.

MARCELLE BRISSON

PLUS JAMAIS L'AMOUR ÉTERNEL

HÉLOÏSE SANS ABÉLARD



NOUVELLE OPTIQUE

LA MÈRE MORTE

Suzie Murray

208 p., 9,95\$

Récit à vif d'une crise de soi, d'une souffrance de l'âme et du corps dont le mal intense confine à la folie, «La mère morte» décrit cette douleur de naître femme.

la mère
morte

Au fond des yeux



Photographies de Kéro

nouvelle optique

AU FOND DES YEUX

25 Québécoises qui écrivent

Préface de Lise Payette

Photographies de Kéro

114 p., 16,95\$

«Kéro cherche le regard de celles qu'elle aime. C'est sa façon de parler d'elle-même : au fond des yeux des autres».

Jean Royer,
Le Devoir

NOUVELLE OPTIQUE

en vente dans toutes les librairies
ou directement au Service des commandes
b.p 1477, succ. B. Montréal, Que. H3B3L4

SOLDES



SOLDES

Notre réputation n'est plus à faire ... les **LIBRAIRIES CLASSIC** vous offrent encore des super-soldes

	Prix CLASSIC
« Ces malades qui nous gouvernent » P. Accoce.....	\$4.95
« Les grandes manoeuvres de l'opium » C. Lamour.....	\$4.95
« Les sept soeurs » A Sampson.....	\$4.95
« Rue du prolétaire rouge » N. J. Kehayan.....	\$3.95
« Oublier Palerme » E. Charles-Roux.....	\$3.95
« Rapport sur la torture » Amnesty International.....	\$4.95
« John l'enfer » Didier Decoin.....	\$3.95
« L'angoisse du roi Salomon » Emile Ajar.....	\$4.95
« La vie devant soi » Emile Ajar.....	\$4.95

... et bien d'autres

Les prix Nobel de Littérature Prix CLASSIC \$4.95 seulement
Tous ces livres sont **reliés cuir** et proviennent de **club de livres** de Paris

Ils sont **4 fois moins chers** qu'en grand format régulier
... et moins cher qu'en livre de poche
Hâtez-vous nos quantités sont limitées

À venir en mars-avril

La très belle collection « **GÉNIES ET RÉALITÉS** » de Hachette. Biographies-
série abondamment illustrée-reliure cuir **Prix CLASSIC \$11.95 seulement**

Profitez-en pour visiter nos 3 nouvelles succursales

LIBRAIRIE CLASSIC
Place Vertu
Côte Vertu
Ville Saint-Laurent

LIBRAIRIE CLASSIC
Galeries de Granby
40, rue Évangéline
Granby

LIBRAIRIE CLASSIC
Centre d'achats Les Rivières
Trois-Rivières

La direction et les employés(es) des **LIBRAIRIES CLASSIC**
vous souhaitent un **HEUREUX PRINTEMPS !**



Café
Haut Pluriel
935 Duluth, est
Montréal

522-8219

FLEURISTE
PIERRE LARUE

288-8038

4008 ST-DENIS
MONTRÉAL H2W 2M2

BRASSERIE O'KEEFE

CARLING
Black Label
BIÈRE

DEPUIS 1840

La parvise

RESTAURANT

302 EST. RUE ONTARIO, MONTREAL, 842-2040
SNACK BAR EN JOURNÉE, SURPRISE PARVISE EN SOIRÉE
OUVERT DE ONZE À ONZE DU MARDI AU SAMEDI
BRUNCH LE DIMANCHE DE ONZE À SIX

Dossier

17
L'AVORTEMENT
EN 1982
18
MAI 44
*Un récit de Simone
Monet-Chartrand*
20
QUÉBEC:
DE MORGENTALER
AUX CENTRES DE
SANTÉ FÉMINISTES
Francine Pelletier
23
L'AVORTEMENT
THÉRAPEUTIQUE
Andrée Côté
24
LES BONNES
MÉTHODES,
LES BONS TUYAUX,
LES BONNES
ADRESSES
Francine Pelletier
26
PRO-VIE : NOUVELLES
STRATÉGIES
Andrée Côté
28
CANADA : UN STATU
QUO MENACÉ
Sara Diamond
29
ÉTATS-UNIS:
COMMENT DÉSARMER
LA DROITE ?
Micki Amick
30
MEXIQUE: CONTRE
LE MACHISMO ET
LE PAPE
Hélène Lagacé
32
FRANCE:
LE DEUXIÈME BAIL
DE LA LOI VEIL
Sylvie Dupont
33
EUROPE : DES
OMBRES AU TABLEAU
33
ITALIE:
SUR DEMANDE,
SAUF OBJECTION
Patrizia Giovannetti
35
GRANDE-BRETAGNE:
DES OBJECTIFS
RÉALISTES
Lesley Dike
36
ESPAGNE: AVORTER
POUR NE PAS MOURIR
Montse Fernandez Garrido



EDITORIAL	4
COURRIER	6
COMMUNIQUÉS	8
COMMENTAIRE / <i>Mimi Morton</i> La Marche des femmes sur le Pentagone	11
LES US QUI S'USENT / <i>Monique Dumont</i>	12
ENTREFILET AU POIVRE / <i>Sylvie Dupont</i>	15
DOSSIER / <i>Coordination F. Guénette et F. Pelletier</i> L'avortement en 1982	17
PRONOSTICS POLITIQUES / <i>Hélène Lévesque</i> Le P.Q., les médecins et la loi 27 : une occasion ratée	39
JOURNAL INTIME ET POLITIQUE / <i>Marie Décary</i>	42
CENTERFOLD / <i>Marie-Claire Marcil</i> Calendrier du 8 mars	44
ANALYSE / <i>Lise Moisan</i> La porno ou le terrorisme mâle	46
FICTION / <i>Hélène Pednault</i> Médisances	52
B.D. / <i>Judith Gruber-Stitzer</i> La mode	55
ANALYSE: <i>Le Mouvement socialiste et les femmes</i> Même si le cœur y est Commentaire de <i>Louise Toupin</i> Entrevue avec <i>Lina Trudel</i>	56
EVENEMENT / <i>Lise Moisan</i> La crise revue et corrigée Entrevue avec <i>Monique Simard</i>	60
REPORTAGE-SYNTHESE / <i>Anne de Guise</i> Le congrès spécial du P.Q.	64
LIVRES / <i>Ariane Émond, Monique Parizeau</i>	66
ARTS VISUELS / <i>Jocelyne Lepage</i> Le «Dinner Party» : <i>Chicago à Montréal</i>	68
CINÉMA / <i>Chantal Sauriol</i> Les vues en 1981 : rétro-expectatives	73
SANTÉ / <i>Francine Pelletier</i> Le prêt-à-porter de la contraception	74
B.D. / <i>Marie Cinq-Mars</i> Le con-traceptif	77
SCIENCES / <i>Claudie Leroy</i> La sociobiologie : un eugénisme gênant	79
•EMMA ET LES AUTRES, REVUES D'AILLEURS / <i>Nancy Marcotte</i>	81
JAMBETTES / <i>Andrée Brochu</i>	82
MOTS CROISÉS / <i>Monique Benoît</i> PHRASE-MYSTÈRE / <i>Francine Lévesque</i>	85
PETITESANNONCES	87

EQUIPE DE REDACTION
Sylvie Dupont, Ariane Emond,
Françoise Guénette, Lise Moisan,
Francine Pelletier, Claudine Vivier.

COLLABORATION
Micki Amick, Monique Benoît,
Andrée Côté, Marie Décary,
Sara Diamond, Lesley Dike,
Monique Dumont, Montse
Fernandez Garrido, Patrizia
Giovannetti, Hélène Lagacé,
Jocelyne Lepage, Claudie Leroy,
Hélène Lévesque, Francine
Lévesque, Nancy Marcotte, Simonne
Monet-Chartrand, Mimi Morton,
Prudence Ogino, Monique Parizeau,
Hélène Pednault, Chantal Sauriol,
Louise Toupin.

ILLUSTRATION
Danièle Blouin,
Andrée Brochu, Marie Cinq-Mars,
Sylvie Gauthier, Michèle Guérette,
Anne de Guise, Manon Labrie,
Marie-Claire Marcil, Anne Morin,
Nicole Morisset, Joanne Roy,
Judith Gruber-Stitzer.

COUVERTURE
Andrée Brochu

MAQUETTE
Brigitte Ayotte, Diane Blain,
Andrée Brochu, Françoise Guénette,
Catherine Le Borgne, Marie-Claire
Marcil, Anne Morin, Nicole
Morisset, Chantal Roy.

CORRECTION D'ÉPREUVES
Suzanne Bergeron, Claudine Vivier

COMPOSITION
Concept Médiatexte inc.
834 Bloomfield, Outremont
(514) 272-9545

IMPRESSION
Imprimerie Arthabaska -
Publications REF. 370 Girouard,
Victoriaville. •

DISTRIBUTION
Diffusion Parallèle Inc.,
1667, Amherst, Montréal.
Les Distributeurs Associés
du Québec (DAQ), 3600, Boul. du
Tricentenaire, Pointe-aux-Trembles.

PERMANENCE
Suzanne Ducas, Francine Pelletier.

FINANCES
Suzanne Ducas, Ariane Emond

PUBLICITÉ
Claude Krynski (514)-843-7226

PROMOTION
Ariane Emond

LA VIE EN ROSE est éditée par
les Productions des années 80,
corporation sans but lucratif. On peut
nous rejoindre de 9h à 5h au 3963
rue Saint-Denis, Montréal H2W 2M4,
ou en téléphonant au (514) 843-8366.
Tout texte ou illustration soumis
à LA VIE EN ROSE passe devant un
comité de lecture. Date de tombée :
deux mois avant la
prochaine parution.

Dépôt légal Bibliothèques nationales
du Québec et du Canada. ISSN-0228-549
Courrier de deuxième classe : 5188



Le droit

Le 10 décembre 1981, au lendemain de la dernière déclaration anti-avortement de l'Assemblée des évêques, autant de femmes attendaient leur rendez-vous dans les salles d'attente des cliniques et des hôpitaux du Québec. Ni plus, ni moins. Mais elles étaient souvent un peu plus nerveuses, un peu plus bouleversées. Au Centre de santé des femmes de Québec, une clinique féministe où se pratiquent des avortements, des femmes ont manifesté leur crainte d'être culpabilisées encore plus dans les jours suivants, et de devoir, ad nauseam, justifier leur décision.

En effet, à la une de tous les médias, les évêques condamnaient une fois de plus l'avortement comme un geste meurtrier. Un peu plus bas dans la page, un peu plus loin dans le bulletin de nouvelles, on résumait la réponse des groupes de femmes aux évêques ; elles aussi réaffirmaient une fois de plus, que c'était d'abord une question de vie, puisque c'était leur vie qu'elles choisissaient en décidant d'avorter.

Cette réplique n'est pas nouvelle. Quand *l's* parlent de crime, nous parlons de vie, pour éviter de parler de mort. C'est une vieille histoire.

D'abord l'urgence

En 1979, quand nous nous sommes réunies pour concocter un projet de revue féministe d'information, ce n'était pas en tant que journalistes, mais comme militantes. La plupart d'entre nous, à tour de rôle de 1975

à 1979, avons travaillé quotidiennement au Comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit, à Montréal.

Comme plusieurs autres militantes, nous avons fait de la référence, animé des soirées d'information et assisté à des avortements. Comme plusieurs autres femmes, nous avons dû choisir, parfois, d'avorter nous-mêmes.

Et nous aussi, la question sous-jacente, la question de la vie et de la mort, nous a harcelées, sans que nous n'osions en parler.

Dès le début de notre lutte pour exiger l'accessibilité à l'avortement pour toutes les femmes, sans distinction d'âge, de région, de religion, nous avons toujours soigneusement contourné le débat moral où la droite voulait nous confiner. Profitant de notre silence, elle a monopolisé jusqu'ici tout le terrain.

Ce silence avait des raisons. Il tenait certainement au dégoût que nous ressentions alors - et encore aujourd'hui - à entendre théologiens, médecins et autres experts-de-la-vie s'arroger le droit de dicter *la vérité* à celles-là mêmes qui portent la vie et auront à l'entretenir. Nous répugnions sans doute à ajouter notre voix à cette chorale de bien-pensants. Mais, surtout, nous n'avions pas le temps à l'époque de parler de morale : il y avait situation d'urgence. Chaque année, des milliers de Québécoises payaient de leur santé, de leur vie et de leur poche des avortements qu'elles obtenaient tant bien que mal. Il fallait



à la vie?



vite les référer à des endroits sûrs, rendre publique la situation déplorable de l'avortement, et exiger du gouvernement qu'il prenne ses responsabilités.

Tout compte fait cette stratégie était sage. Vu d'un autre angle, notre silence nous a coûté cher; nous avons tué la question même entre nous et c'est donc individuellement que nous avons dû la débattre. Est-ce une vie et commettons-nous un meurtre? Aucune femme qui avorte ne l'évite.

Notre droit de choisir

Pour nous, il est clair qu'un ovule fécondé est le début du développement d'un être humain, et qu'en avortant nous y mettons fin. Y mettre fin, c'est le tuer, nous le savons. Par ailleurs, nous n'admettons pas qu'un fœtus a une valeur égale à celle d'un nouveau-né, même si, au bout du compte, il peut en devenir un. Est-ce que la vie d'un fœtus de moins de 20 semaines au Canada, et de moins de 24 semaines aux États-Unis (!), est «égale» à celle d'un nouveau-né, ou «égale» à celle de la femme adulte qui est sa mère biologique? Sa vie est-elle aussi importante?

D'après vous, quelle question se pose un médecin qui doit choisir entre sauver la mère ou le bébé à terme? Quelle réponse font les médecins québécois? Premier indice: plus de 4 000 des 14 000 membres de la Corporation des médecins sont également membres de l'Association des médecins du Québec

pour le Respect de la vie. Deuxième indice, selon une enquête menée par cette même Corporation il y a un peu plus de cinq ans, on apprenait que s'ils devaient avorter un fœtus de 20 semaines pour sauver la vie de la mère, 16,3% des 1 100 médecins interrogés ne pratiqueraient pas l'intervention, peu importe le risque de décès. Un autre 20% ne le feraient pas non plus, sauf s'il y avait 85% et plus de risques que la femme meure. Pour eux, la possibilité de la mort de la femme était plus acceptable que la pratique d'un avortement. Voilà qui nous donne une idée de l'échelle de valeurs de 40% des médecins du Québec.

Leur droit de massacrer

Pourtant les adversaires de l'avortement parlent toujours de «respect de la vie.» Quelles vies respectent-ils? En 1979, au congrès national des Mouvements pour le respect de la vie, aux États-Unis, une proposition contre le nucléaire et contre la peine de mort a été battue à plate couture par 1 200 délégué-e-s. L'argument le plus souvent invoqué: l'avortement, ce n'est pas la même chose, parce que sur le plan moral, la vie pré-natale est intacte, parfaite. Il faut la préserver à tout prix. La vie après la naissance, elle, est «tarée», souillée... par la vie!

La vie des femmes ne vaut pas cher aux yeux des tenants du pouvoir patriarcal. Quand les évêques haussent le ton et sermonent le gouvernement pour ses cliniques

Lazure, ils ne se gênent pas pour affirmer «qu'un avortement est un avortement, fait à l'hôpital ou dans la clandestinité...» Que nous risquions un peu plus ou un peu moins notre santé ou notre vie, cette vie-là ne les intéresse pas.

Comment rester calmes devant le discours absolutiste de ceux et celles qui nous condamnent aux charlatans et/ou aux enfers, et qui nous condamneraient bien au pénitencier s'ils le pouvaient? Les États et les Églises se sont de tous temps arrogé le droit de tuer, voire même de massacrer, au nom de l'intérêt national, de la sécurité d'État, ou d'une quelconque mission divine. Que n'ont-ils pas fait pour conquérir un territoire? Et où s'arrêteront-ils dans l'avenir? Si nous n'étions pas si vulnérables à leur entreprise de culpabilisation et de contrôle, leur discours grossier nous ferait crouler de rire.

Les femmes ont toujours avorté. Selon les conditions et les besoins matériels des différentes sociétés, ce geste a été interdit, toléré, et parfois imposé. Mais, quelles que soient ses raisons, il demeure vrai que toute femme qui décide d'avorter décide de se choisir elle-même et de sacrifier l'autre. Pour nous, dressées au sacrifice personnel, c'est une rupture fondamentale avec tout ce qui nous a été inculqué. Nous prenons le droit de le faire. Nous appuyons toute femme qui a besoin d'être appuyée.

LA VIE EN ROSE

Les dessous du 9 à 5

J'ai apprécié votre sondage relatif au harcèlement sexuel étant secrétaire depuis plusieurs années. Il reste cependant que certains aspects de ce type de harcèlement ont été omis, soit tout le côté émotif de cette affaire. En effet, combien de fois n'ai-je pas eu l'occasion de remarquer ou de vivre une certaine approche affective, relation patron-secrétaire, basée non sur une cordialité affective, une attirance physique retenue mais sur un chantage affectif prononcé.

Plusieurs jeunes filles sont démunies surtout lors de leurs premières années dans le monde du travail. Elles s'attachent à leur patron, tellement gentil, sans toutefois qu'il y ait de geste déplacé, ni d'attouchement. Un attachement père-fille, un paternalisme crasse.

Du côté des femmes-patrons, j'ai remarqué une gentillesse souvent fautive, car les femmes-patrons sont souvent plus brutales avec leurs secrétaires, relation supérieure/inférieure.

Je vous félicite de votre initiative.

JOCELYNE G.

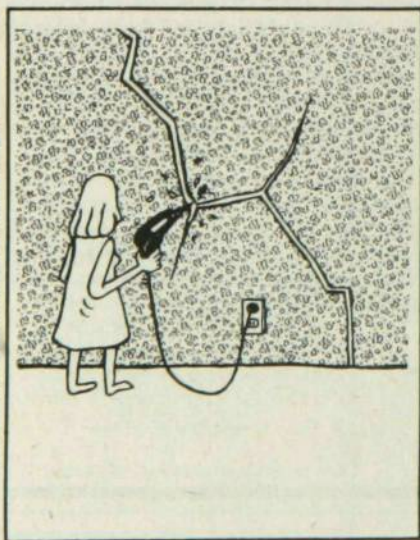


Illustration : Lamothe, Leduc, Loranger

A propos du questionnaire sur le harcèlement sexuel au travail je trouve que le «lieu» est trop limité. Après avoir été fonctionnaire municipale et syndiquée pendant 18 ans, je n'étais pas préparée à la misogynie de l'école. (Quant à moi), au confrère qui bramait à tous les échos que toutes les femmes sont à vendre, j'avais répondu que, pour lui, mon prix serait tel qu'il n'en aurait jamais les moyens... Et ça n'est pas allé plus loin. Tandis qu'à l'école!...

- un étudiant a violé la secrétaire de l'école dans les toilettes. Le directeur a été bien gentil, il a autorisé sa secrétaire à partir plus tôt, sans noter son absence... et il a averti l'étudiant que ces manières ne sont pas acceptables dans l'école;

- à la cafétéria, un étudiant «étranger» a insisté pour montrer à Anne «son gros pénis». Elle s'est sauvée, ne sachant comment lui répondre. (Après) il la suivait sans arrêt à la cafétéria, la montrait du doigt à ses confrères et ricanait. Il l'attendait à la sortie des cours tous les soirs, à 22 heures. Tout ça a bien duré 2 ou 3 mois, elle a «abandonné» son cours quand la compagne qui la «protégeait» a eu fini le sien;

- il y a eu des agressions et des tentatives de viol aux 4 ou 5 danses qui ont eu lieu pendant les dix mois où je suivais des cours à cette école. Et j'ai entendu parler de deux femmes qui étudiaient à une autre école, aussi aux cours du Centre de Main-d'oeuvre pour adultes, et qui ont été mises à la porte par le directeur, sous prétexte que leur attitude intransigeante face à ce qu'il appelait «taquineries»

et «comportement masculin normal.» avait exaspéré leurs confrères au point qu'il (le directeur) craignait de la violence (!). Le centre de Main-d'oeuvre a considéré que c'était un renvoi pour mauvaise conduite et les a privées de huit semaines d'assurance-chômage (...). Le harcèlement sexuel au travail est, selon des études états-uniennes, la principale cause de l'instabilité des femmes au travail, mais j'aimerais qu'on se penche aussi sur les effets du harcèlement sexuel aux études. (...) Enfin, j'ajoute combien j'ai trouvé douloureux d'entendre raconter que des officiers du Bien-être disaient qu'une lesbienne, c'est une incitation au viol, ou que la lesbienne qui demandait de l'aide sociale «c'était la chance de sa vie, une butch, se faire frotter par deux hommes!» Elle en avait passé une semaine à l'hôpital. C'était dur, j'en ai eu mal au ventre pendant une semaine.

MARIE-MICHÈLE
MONTRÉAL



Illustration : Marie Cinq-Mars

Suite au colloque de la F.P.J.Q.

J'aurais voulu participer au colloque d'octobre sur les femmes et l'information, peut-être parce que j'ai encore pas mal de choses sur le coeur...

Après quelques mois de chômage à Toronto et maintenant à Vancouver, je réalise à quel point mon vécu quotidien à Radio-Canada-Rimouski était «épouvantable», encore plus que ce qu'a pu en dire au colloque ma collègue Louiselle. Nous étions, elle et moi, opprimées dans nos idées et dans toute notre individualité. Mais nous étions deux dans la lutte... C'est ce qui explique sans doute que je n'en suis pas sortie trop désabusée.

L'article «Une bataille concédée» (LVR déc. janv. fév. 1982) brise mon isolement. J'avais oublié qu'il y avait d'autres femmes qui ne croient pas au journalisme objectif, aux critères professionnels de votre belle Société (Radio-Canada). D'ailleurs, ici, cette dernière me paraît avoir un fonctionnement similaire: rien sur les femmes, les chômeurs, les chômeuses, ou les assisté-e-s sociaux (les) dans les reportages. On préfère garder de l'espace pour des farces plates sur les femmes ou des remarques sexistes... Pourtant, un jour prochain, je serai appelée à y travailler. Mais plus de compromis, ça c'est certain!

SYLVIE BÉLANGER
VANCOUVER

Huit cents femmes de toutes les régions du Québec, qui dénoncent l'information biaisée des médias à leur égard, lors du dernier colloque de la Fédération professionnelle des journalistes (F.P.J.Q.) auront permis, espérons-le, à plusieurs travailleuses de l'information de s'interroger sur l'honnêteté de leur travail. Toutefois, le Comité-Femmes de l'Université du Québec à Montréal (UQUAM), dénonce le traitement journalistique de Guy Roy du Journal de Montréal en ce qui concerne la publication de deux articles parus les 31 octobre et 11 novembre derniers. Ils titraient «UNE HISTOIRE MONTÉE EN ÉPINGLE» et «L'ÉTUDIANTE SUR LE CAPOT, UNE TROISIÈME VERSION!».

Les textes traitent d'une agression subie par une étudiante de l'UQUAM, de la part d'un automobiliste.

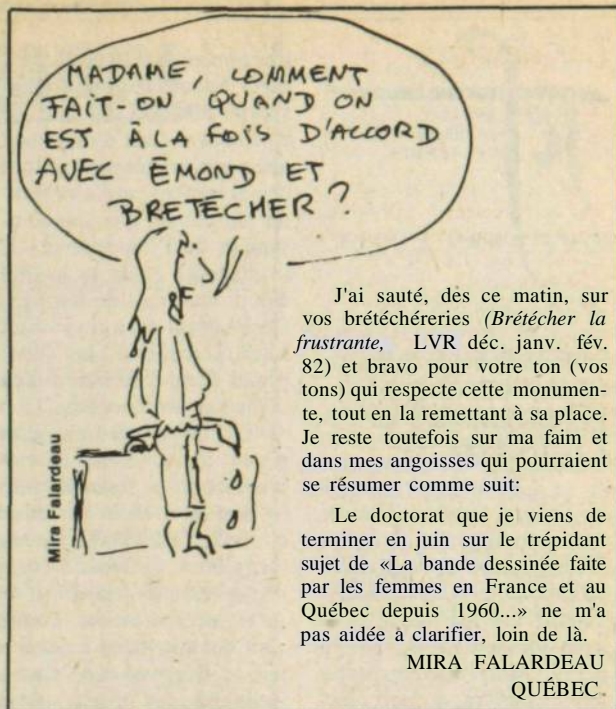
Dans le premier texte, le journaliste insiste sur la contradiction entre l'information du communiqué du Comité-Femmes et celle des policiers. (...) La nouvelle se transforme en commentaire: tout laisse entendre que la femme a carrément provoqué l'automobiliste. Pourtant, marcher dans la rue n'est pas une provocation. «Et voilà com-

ment une terrible histoire montée de toutes pièces s'est terminée par une affaire banale impliquant deux personnes au caractère belliqueux. Le Comité-Femmes de l'UQUAM nous pardonnera sans doute de ne pas donner la description de l'automobiliste qu'elles aimeraient sans doute écriper, mais qui ne semble pas le mériter». Le jugement est porté. La victime a provoqué et l'agresseur n'est pas coupable.

Insatisfaites de la couverture du Journal de Montréal, nous avons contacté le journaliste et avons pris rendez-vous. Il ne s'est pas présenté. (...) Le second article a été rédigé une semaine plus tard, à la suite d'une plainte déposée au Conseil de Presse. Dans le second texte, il n'est mention nulle part d'une rétractation exigée par le Comité-Femmes, mais d'une troisième version provenant de «la présidente de Comité» (la porte-parole n'est pas présidente, mais membre).

Encore une fois, on a cherché à minimiser la réalité d'agression subie par les femmes, en nous reléguant aux faits divers et en traitant l'information à la légère. Pourtant... à moins d'avoir subi un cours d'auto-défense, combien d'entre nous ont peur dans la rue ?

COMITÉ FEMMES
DE L'UQUAM



J'ai sauté, dès ce matin, sur vos brétécheries (*Brétécher la frustrante*, LVR déc. janv. fév. 82) et bravo pour votre ton (vos tons) qui respecte cette monumente, tout en la remettant à sa place. Je reste toutefois sur ma faim et dans mes angoisses qui pourraient se résumer comme suit:

Le doctorat que je viens de terminer en juin sur le trépidant sujet de «La bande dessinée faite par les femmes en France et au Québec depuis 1960...» ne m'a pas aidée à clarifier, loin de là.

MIRA FALARDEAU
QUÉBEC

Au secours, j'étouffe! Comment faites-vous pour réussir à exprimer avec quelque calme toute la rancœur, l'écoeurement et la frustration que je ressens depuis si longtemps! Chaque fois que j'essaie de l'extérioriser, ça se traduit par des rages quasi incontrôlables où il me semble que le seul moyen de changer cette maudite société phallo serait de la détruire et de tout reprendre à zéro ?

J'ai beau essayer de toutes les façons, je ne réussis pas à voir «la vie en rose»! Votre revue m'encourage un peu (je me sens moins seule) tout en me décourageant. Le travail à faire est si énorme qu'il me semble qu'on n'en viendra jamais à bout !

NICOLE DITE «LA DOUCE».
MAPLE GROVE. P.Q.

Pas la langue dans sa poche

Était-ce volontaire
ou bêtement réactionnaire,
cette image provocatrice
aux violents relents
d'un symbolisme
ô combien phallique ?
À ce compte, votre langue
dissimulez-la au fonfon de
vos poches,
car il n'y a pas grand chose
d'étonnant
à détonner de la sorte.
De la part de dissidentes,
de présumées bien-pensantes,
je m'attendais à des pulsions
autrement différentes.

Hâtez-vous: déchargez-vous
de vos rancœurs
et offrez-nous, de grâce,
une vision meilleure.
Car à quoi nous servira de répéter
leur monumentale erreur ?
Créons plutôt en préservant
la lucidité de nos coeurs.
À ce que je sache, il n'est pas
encore dit qu'intelligence
doive nécessairement rimer
avec violence.
Ainsi, à cet égard, soyez assurées,
de mon indéfectible vigilance
et quant au reste,
de mon non moins inébranlable
appui.

SYLVIE ARCOUETTE
MONTRÉAL

Merci merci

Et comment que je renouvelle mon abonnement! Quand je lis Francine Pelletier (*Heureux mais inquiet.*) LVR déc. janv. fév. 82) «Comme chier, ça libère et ça ne se contrôle pas», j'ai envie de rester branchée sur votre parole chuchotée, hurlée, dérangeante, mais qui dit, comme nulle autre, la vérité et la vie des femmes.

JOHANNE BUISSIÈRES
BERNIÈRES. P.Q.



THÉÂTRE
EXPÉRIMENTAL
DES FEMMES

2e FESTIVAL DE CRÉATIONS DE FEMMES, du 3 au 7 JUIN 1982

En mai 1980, le Théâtre expérimental des femmes (TEF) présentait le premier FESTIVAL DE CRÉATIONS DE FEMMES: 16 jours ininterrompus regroupant 21 manifestations culturelles (théâtre, cinéma, lectures, art-performance) et une douzaine d'ateliers-rencon-

tres portant sur la problématique femmes/création/réalisation/diffusion. Le but de ce Festival était d'organiser une première rencontre entre des créatrices et de présenter au public une vue d'ensemble de l'importance, de la diversité et de la qualité des productions de femmes. Ce Festival a eu un impact sans précédent. Le TEF prend donc l'initiative d'en organiser un deuxième.

Quelles sont les nouvelles pistes de création qu'emprunteront les femmes dans les années à venir? C'est ce que ce 2e FESTIVAL tentera d'explorer grâce à des «bouffées» de création de 10 minutes ou moins. Toutes sont donc invitées à participer au Festival et surtout à soumettre des projets avant le 15 mars prochain. Courtes pièces, performances, numé-

ros de mime, etc.. avec ou sans musique, seule ou avec d'autres. Nous insistons sur le caractère théâtral du mini-événement.

Adressez vos projets, incluant vos exigences techniques essentielles, au 320 est Notre-Dame, Montréal, H2Y 1C7. Renseignements: 879-1306.

CONFÉRENCES

LES LUNDIS DE L'HISTOIRE DES FEMMES : AN 2.
L'ART DES FEMMES : CRÉATION OU RÉCRÉATION ?

8 mars
FÉMINISME ET PRODUCTION ARTISTIQUE
Rose-Marie Arbour

12 avril
L'ARTISTE ET LE POUVOIR
Francine Couture, Nicole Lacelle et Suzanne Lemerise

10 mai
LES FEMMES ET LE CINÉMA
Brigitte Sauriol

À surveiller également
«AVEZ-VOUS VU
LA DAME D'EN
HAUT ?» du 27 avril au
29 mai, un spectacle écrit et
mis en scène par Nicole Le-
cavalier. Une étude sur le
désir.



POWERHOUSE

3738 St. Dominique Montréal Québec Canada H2X 2X8 (514) 844-3489

À l'occasion de la venue du «Dinner Party» de Judy Chicago à Montréal, cette galerie féministe présente une exposition à deux volets: **CÉLÉBRATION I**, du 2 au 20 mars, proposera quatre aspects différents de l'art de femmes d'ici et d'ailleurs.

- des performances: le 18 mars «Théâtre intime» de Louise Mercille. L'artiste évolue dans un environnement d'objets familiers; le 20 mars, mytho-maquillage de Mickie Hamilton qui conçoit le maquillage sur un corps nu en mouvement; les 6-7 mars, Silvie Panet-Raymond danse/performance.

- vidéo et film: du 9 au 12 mars, une sélection d'oeuvres distribuées par *Women in Focus* de Vancouver qui diffusent des bandes-vidéo féministes dont «Kate Millett: Women and Violence» (60 min)

- poésie: le 19 mars, Yolande

Villemaire fera lecture de ses oeuvres

- conférences: du 10 au 17 mars des entretiens sur quelques-unes des femmes à qui le «Dinner Party» rend hommage (cf. article p.68).



Photo: Judy Chicago, 1979

CÉLÉBRATION II, du 23 mars au 10 avril, ce deuxième volet consiste en une expo multi-médias, coordonnée par Françoise Sullivan, qui a choisi de rassembler les oeuvres d'une demi-douzaine d'artistes québécoises.

RÉSEAU ART FEMME: EXPOS INTER/ RÉGIONALES MARS 82

Faire «les besognes d'art» et montrer comment et qui les fait, se faire prendre en plein travail, c'est l'idée de RÉSEAU ART-FEMMES. Marraine de toute une série d'expositions en arts visuels (vidéo, photo, performance, sculpture, installation) qui auront lieu, simultanément, en mars, à Québec, Sherbrooke, Chicoutimi et Montréal. RÉSEAU ART-FEMMES publiera, en octobre un catalogue conjoint rappelant toutes ces manifestations de l'art des femmes.

À Québec, du 10 au 28 mars, salle Multi-médias du Musée du Québec, 31 artistes s'impliquent dans une installation, Louise Bilodeau fait des photos de ce qui se passe et Vidéo-Femmes enregistre. Les traces de la veille sont exposées le lendemain. À la galerie Vu du 44, rue Garneau, expo collective de pho-

tos, cynotype, Xérox couleur.

Jocelyne Côté: 525-5677
Lucie Lefebvre 692-3394

À Sherbrooke: du 7 au 15 mars, au Centre Culturel, rencontres publiques sur le cinéma de femmes et exposition de Barbara Steinem. Thèmes abordés: pornographie et institutionnalisation de la production.

Renseignements: Johanne Brouillet (819-565-5662).

À Chicoutimi: entre le 12 et 28 mars, une série d'événements culturels regroupant une trentaine d'artistes qui tentent de visualiser «la température intérieure» actuelle des femmes.

Renseignements: Lise Gauthier. Clémence Bergeron: (418-543-5486)

À Montréal: du 23 mars au 4 avril à la Galerie de l'UQAM, l'exposition TRIDIMENSIONNELLES confirme la différence de la sculpture des femmes et témoigne dans un même élan d'oeuvres de qualité.

Renseignements: Ghyslaine Lafrenière et Thérèse St-Gelais (514-282-6150)

LES LUNCHS DU MARDI AU 1355

Une série de conférences-midi au Centre de la femme YWCA, 1355 ouest Dorchester, à Montréal (métro Lucien-L'Allier). Renseignements: Lise Moisan (866-9941 poste 43)

Le 2 mars : NOS AMOURS LÉGALISÉES. Les contrats de mariage par Me Lucie Lamarche (en anglais).

Le 9 mars: SPÉCIAL JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES. Rompre avec la victimisation par Shulamitt Lechtman, thérapeute féministe et Lise Moisan, directrice de l'action féministe au YWCA (anglais et français)

Le 16 mars: Le «DINNER PARTY» Ariette Blanchette du Musée d'art contemporain présente l'oeuvre à l'aide de diapositives.

Le 23 mars: «GAGNER SON CIEL OU GAGNER SA VIE ?» LE SALAIRE AU TRAVAIL MÉNAGER. Pourquoi «la reine du foyer» n'a-t-elle pas plus de pouvoir et de reconnaissance dans notre société ? par Nicole Lacelle co-fondatrice des Editions du Remue-Ménage.

Le 30 mars : LA GROSSESE, L'ACCOUCHEMENT ET APRÈS... Les services disponibles dans les hôpitaux de Montréal en 1982 par Linda Mc-

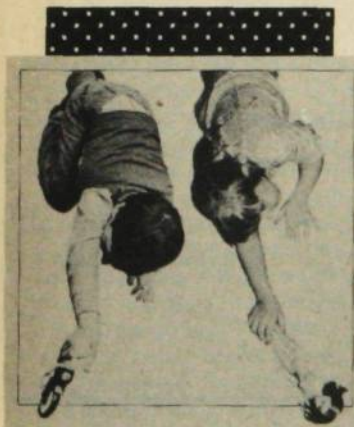
Quade Soldatos, travailleuse sociale.

Le 6 avril : ACCOUCHER OU SE FAIRE ACCOUCHER? Une remise en question de l'emprise du système hospitalier sur l'accouchement ; comment se réapproprier cette expérience ? par Monique de Gramont, journaliste à Châtelaine et Hélène Fortin du YMCA.

Le 13 avril: AVOIR OU NON UN POINT DE VUE FÉMINISTE... QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE? par Greta Némiroff, professeur et auteure (anglais).
N'oubliez pas votre lunch !

NON À LA GUERRE

La Pétition des Femmes pour la paix est née au Danemark en février 80. Elle a été présentée, endossée par 500 000 femmes Scandinaves, au Congrès de l'ONU en juillet 1980. Depuis, elle circule par le monde pour récolter 500 millions de signatures et être présentée à nouveau à la Deuxième session spéciale de l'ONU, en avril 82, consacrée au désarmement. Pour obtenir une copie du texte et pour le faire circuler dans votre milieu, communiquez avec Frances Ravesberger, YMCA/Pointe St-Charles (514-935-4711).



Notre collaboratrice et photographe préférée Anne de Guisè expose : «GRAND ÉCART, OU LA PETITE HISTOIRE D'UN ENRÔLEMENT», une étude photographique des conditionnements masculins et féminins chez les enfants. Du 1 au 5 mars, à Montréal, aux quartiers généraux de la CECM. 3737 est, rue Sherbrooke. Du 8 au 20 mars, à Québec, dans le foyer du Complexe «G», 1037 de la Chevrotière.

SEMAINE DE LA VIDÉO FÉMINISTE QUÉBÉCOISE, du 19 au 25 avril

Dans le cadre de l'exposition *Art et féminisme* organisée par le Musée d'art con-

temporain, ce festival se déroulera au Cinéma Parallèle 3682 rue St-Laurent à Montréal.

L'événement vise à souligner les principaux types de réflexions féministes formu-

lées par les femmes d'ici. On y présentera une trentaine de vidéos récents. Programme disponible sur place.

L'INTÉGRALE EDITRICE

C'est le nom d'une nouvelle maison d'édition fondée par Nicole Brossard. Sont déjà parus en février: *Notes pour une ontologie du féminisme radical* de l'américaine Mary Daly, traduit par Michèle Causse et *Les agénésies du vieux monde* de Louky Bersianik, deux courts essais de 28 pages chacun. (Voir notre article p. 66)

«Publier de courts essais, telle est la politique de la maison, dit Nicole Brossard. «Idéalement, je voudrais que chacun d'eux devienne un livre de chevet pour toute féministe. *Un must.*»

Je veux faire connaître des féministes italiennes, al-

lemandes, américaines, dont les textes, d'un féminisme radical, nous sont présentement inaccessibles en français.» Disponibles dans quelques librairies montréalaises, dont, bien sûr, la Librai-

rie des Femmes, mais on peut aussi les commander directement à L'Intégrale, éditrice, 34 ave Robert, Outremont, H3S 2P2. Le prix de chaque livre est de 5\$.





CENTRE DE PSYCHOLOGIE
ET D'ORIENTATION

3 JARDINS MÉRICI APT 301 QUEBEC G1S 4M4

(418) 527 5459

Marité Villeneuve, M. Ps

psychologue

Consultation individuelle, groupes de croissance
et d'affirmation de soi pour les femmes.

LINDA BUJOLD MEd
Psychothérapeute

Psychothérapie et Counselling pour
femmes, anglais et français.

Sur rendez-vous

(514) 271-4846

Micheline Ouellette, b.a. // /

Notaire et Conseiller juridique

2006, RUE PLESSIS #1
MONTRÉAL, QUÉ. - 521-8922

Bur. LAVAL
(514) 688-1044

BUR. C.C.P.E.,
1497 EST. BOUL. ST-JOSEPH
MONTRÉAL H2J 1M6
(514) 522-4533

PSYCHOLOGUE

PEURS . DÉPENDANCES - CULPABILITÉ
HÉTÉROSEXUALITÉ - HOMOSEXUALITÉ
CROISSANCE - CHEMINEMENT

Tél.: 527-0974

Danièle Tremblay, B.Sc. C.M.

Thérapie individuelle, conjugale
et familiale

6, est Boul. St-Joseph
Montréal H2T 1G8

Hélène Bélanger, D.c.
Docteur en Chiropratique

SUITE 900
407 ST-LAURENT
MONTRÉAL, P. QUÉ.
MÉTRO PLACE D'ARMES

SUR RENDEZ-VOUS
871-8520

**BOTTIN
DES FEMMES**
PROFESSIONNELLES
ETCOMMERÇANTES

Henriette Deydier • Le Bottin des Femmes (1980) Inc.
38, Chemin des Vingt
Saint-Basile-le-Grand
JOL 1S0
(514) 653-4722

Tél.: 273-9259

Thérapie individuelle, conjugale
et familiale
Animation de groupe de croissance
et de relations humaines

6247 St-Vallier
Montréal H2S 2P6

Métro Beaubien

Une fois de plus, les médias américains ont obéi à la règle du silence qui s'applique habituellement aux activités radicales aux États-Unis: ils ont ignoré la deuxième Marche des femmes sur le Pentagone, à Washington, les 15 et 16 novembre dernier.

La marche de 1980 avait connu un tel succès - plus de 2 000 femmes - qu'il valait en effet la peine de continuer; celle de 1981 a rassemblé plus de 3 000 femmes venues de l'est, du centre et du sud des États-Unis, ainsi que du Canada et de l'Europe.

Ces deux journées de manifestation se sont déroulées dans le plus pur esprit communautaire. Furent créés, sur la base d'affinités diverses, des groupes pour soutenir une action aussi longue. Et à mon avis, il furent particulièrement utiles, nous permettant de vivre la solidarité à un niveau quotidien plutôt qu'absolument

On reprocha d'ailleurs à la manif de s'être égarée dans trop de directions différentes. Et il est vrai que pendant ces deux jours, on a invoqué sans cesse la relation entre la militarisation et la vie quotidienne. Tables de littérature, macarons, affiches illustraient le vaste éventail des préoccupations de la Marche sur le Pentagone. On discutait en atelier aussi bien des enfants battus que du viol et de la situation des travailleuses de l'industrie nucléaire... Les bannières déployées pendant la manifestation soulignaient le rapport entre l'exubérance des dépenses militaires et la réduction des services sociaux, entre la répression sociale et l'oppression des minorités et des femmes.

Pour ajouter à l'impact des manifestations, on leur joignit certains rituels qui donnèrent de la cohésion à la marche, unifièrent et stimulèrent les femmes, en plus de leur permettre de se défouler. À cause de la pompe et du rituel de la marche, l'événement entier selon moi, eut plus d'effet de mobilisation que de protestation. Pourtant, nous étions remarquables, et remarquées.

La marche des femmes sur le PENTAGONE

Le lundi après-midi, comme nous sortions du Pentagone, j'ai vu, étonnée, que nous avions tissé une toile assez grande pour encercler le monument. Et puis nous avons fermé les cinq entrées du Pentagone, en les recouvrant de ficelle tressée, et ce fut l'apogée du rituel. Il y eut un moment particulièrement fascinant quand, ces tissages terminés, les femmes formèrent de leurs bras levés le signe de la déesse et commencèrent à se lamenter. Cette plainte s'amplifia par vagues à mesure que d'autres femmes répondirent à l'appel. Les policiers s'écartèrent de la toile, refusant d'y toucher. Les fonctionnaires s'apprêtant à entrer au Penta-

gone ou à en sortir s'immobilisèrent, craintifs. Devant ce bruit inquiétant d'angoisse et de peur, les femmes employées ne purent s'empêcher d'écouter.

Les arrestations du Pentagone furent déroutantes et encore aujourd'hui le nombre de femmes arrêtées n'est pas clair: de 44 à 105, ce dernier chiffre étant celui des avocats des accusées. J'ai noté quant à moi, d'une police majoritairement noire, une certaine tolérance.

Finalement, malgré son esprit communautaire, la manifestation m'épuisa - comme elle épuisa la plupart des femmes - et pour des raisons plutôt banales. Il arrive que l'idéa-

lisme manque cruellement d'esprit pratique. Cette fois, la manifestation a simplement été trop ambitieuse et trop longue.

La Marche des femmes sur le Pentagone a démontré les forces et les faiblesses du mouvement des femmes. Ses forces se manifestèrent surtout par la création de rituels propres à raffermir la communauté féministe. À Washington, ville consacrée aux rites et symboles de la militarisation, les alternatives féministes proposées par la Marche étaient d'autant plus nourrissantes et inspirantes.

Par contre, comme toutes les manifestations précédentes de Washington, la Marche a mis en lumière le racisme qui persiste en Amérique. Nous étions là, toutes ces femmes majoritairement blanches, vaguement de classe moyenne, hébergées au beau milieu du Washington noir, avec ses barrières rigides de classe et de couleur. Mais cette action pouvait-elle nous rapprocher d'une solution des problèmes de race et de classe plus que ne l'avaient fait déjà d'autres interventions de groupes féministes?

En dépit de ces problèmes persistants, la Marche des femmes aura été utile au féminisme, en plus d'être un pas décisif vers la construction en Amérique d'un mouvement plus puissant en faveur du désarmement. Mais le féminisme et tout le mouvement anti-nucléaire peuvent-ils unir leurs forces? Le débat est encore ouvert. Des actions radicales des années 60, les femmes ont appris à ne pas faire confiance aux hommes. Avant de décider de former une coalition avec les hommes, les femmes devront être sûres qu'ils reconnaissent tout le sexisme passé et sont déterminés à le vaincre en eux-mêmes.

On doit espérer que l'urgence du désarmement obligera les hommes à évoluer, plutôt que de contraindre les femmes à transiger leurs principes féministes, comme ce fut le cas si souvent dans le passé.

MIMI MORTON



Les us qui S'usent

Dans la série : *Qui va faire les flos ?*

voici

LA SOLUTION PLASTIQUE

Héritiers d'un lourd passé simiesque, nous avons calqué nos moeurs sur celles de nos ancêtres et sans trop réfléchir nous avons adopté leur modèle sexuel aux fins de perpétuation de l'espèce. Mais il y a des hic. D'abord les enfants c'est biodégradable, donc périssable. De plus c'est pas propre. Ensuite la sexualité c'est aussi salissant pour la morale que les draps, affecto-dégradable, et plusieurs en sont restés le moral à plat. Mais voilà, tout ça est sur le point de disparaître en même temps que point à l'horizon le museau de l'homo mutant. Voici qu'une solution toute nouvelle s'offre à ceux et celles qui ont à coeur un investissement affectif durable et sans effets secondaires déplaisants. Une solution qui adhère parfaitement au post-modernisme que nous vivons, satisfaisante pour les civils usés que nous sommes et digne enfin de notre nom d'homo sapiens. Entièrement conçue et fabriquée des mains de l'homme, nous pouvons affirmer hors de tout doute qu'elle redonnera un second souffle aux artisans des métiers d'art. C'est la solution plastique. Fini les flos. Adop-tions des poupées.

La voie nouvelle, la voie de l'avenir, elle est infiniment supérieure à celle tentée auparavant et qu'il est convenu d'appeler la solution domestique du pitou-minou. Bien qu'elle eut des avantages certains par rapport à celle du bambin vivant, entre autres une plus grande malléabilité, elle offrait tout de même les inconvénients majeurs de ce dernier, résumés dans le grand livre du docteur Spouk par

cette formule-synthèse: les 4 C (ça coule, chie, crie et crève). Avec la catin, fini les 4 C et fini aussi les 3 V (vergetures, varices et vaginites) symboles désormais désuets de la maternité. Avec la catin plastique, il n'y a plus que des joies sans servitude.

C'est trop beau pour être vrai? Mais non. Ça existe déjà et pas plus loin que chez nos voisins du Sud, ce grand laboratoire d'idées nouvelles et de futurs of the third kind. Et c'est le soir du premier jour de Tan 82, au téléjournal du réseau d'État, après une information sur la «normalisation» en Pologne (qui connaît aussi le bonheur d'avoir des voisins Imaginatifs), que l'on apprit l'existence du Babyland aux Etats-Unis. Ne croyez pas que je me trompée d'émission et que je serais restée accrochée au Bonne Année Hoger. Non, c'est bien au téléjournal du 1-01-82 qu'a eu lieu le reportage, tout ce qu'il y a de plus vrai sur le centre d'adoption de poupées aux USA. appelé le Babyland. Donc après le bonne-année grand-père, bonne-année grand-nez, après l'annonce, mais était-ce ce soir là ? que la soupe populaire serait rétablie chez nos voisins (oh préhistoire), nous avons vu sur notre réseau un Babyland mutant, centre d'adoption de poupées, qui offrait tous les services attentionnés de garderie (avec changement de couche et poudre aux fesses), d'hôpital, de maternelle, d'école pour ses pensionnaires plastiques en attente d'un foyer d'adoption. Nous avons vu avec attendrissement des parents se prêter au rituel du ser-

ment d'adoption et promettre une éternelle affection pour le rejeton qu'ils se procuraient moyennant une modique somme se situant dans les trois chiffres. Oh merveille! Déjà j'imaginai le bonheur de ces poupées lorsqu'elles hériteront de la fortune de leurs parents. Je vis aussi poindre à l'horizon le flot d'un nouveau genre de coureur de dot. Mais enfin, on ne mute pas sans risque.

Bref, c'est la solution. Et elle est adéquate à plus d'un titre. D'abord elle s'allie merveilleusement bien à un certain modèle de mère récemment mis sur le marché : les mères à seins en silicone. Et elle s'accommode aisément du modèle de pater-virilité correspondant : le pénis en érection perpétuelle, mouvement vibratoire, vitesse réglable, à batterie ou électrique. Dans les deux cas, nous avons une merveilleuse symbiose de gens soucieux d'éternité dans les formes et de rejets impérissables. Solution plastique elle est de surcroît non sexiste et non âgiste car elle permet la maternité à tout âge et pour les deux sexes indifféremment. En effet, elle s'accorde parfaitement avec un modèle de cerveau courant sur le marché, le modèle plat et teint, ennemi de la repousse, et avec un nouveau modèle qui apparaîtra sous peu, le modèle greffé, neurones plastiques, circuit intégré, garanti immortel. Finalement, la solution plastique résoud définitivement ce double problème métaphysique : la mort ça anguisse, la vie ça dérange.

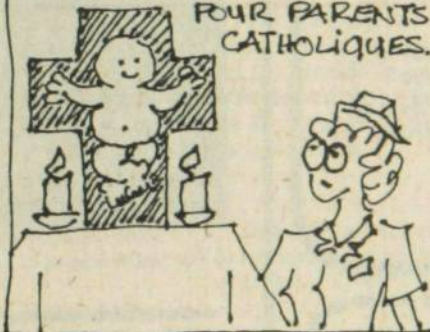
MONIQUE DUMONT

BIENVENUE À LA PRÉSENTATION DE NOS MODÈLES 1982 :

"NITRO", BÉBÉ-PLASTIQUE,
POUR PARENTS TERRORISTES.



"MARTYR", PLASTIQUE
INFLAMMABLE.
POUR PARENTS
CATHOLIQUES.



BÉBÉ ENGAGÉ,
POUR PARENTS MILITANTS.
PLASTIQUE
RÉSISTANT



"WETTY", MOUSSE-ÉPONGE,
POUR
PARENTS
NÉVROSÉS



CAPACITÉ
1000 LBS.
OU
30 ANS.

"FOAMY", PLASTIQUE FLEXIBLE
POUR PARENTS
MANIPULATEURS

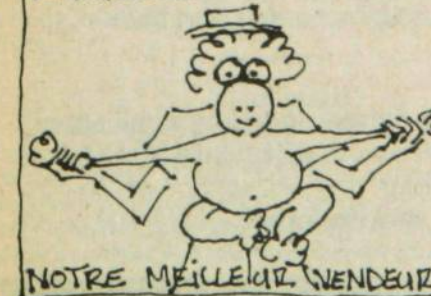


POUR PARENTS PARANOÏAQUES
BÉBÉ EN PLASTIQUE
TRANSPA-
RENT.



UN
VRAI
CHARME !

"STRETCHY", PLASTIQUE
EXTENSIBLE, POUR PARENTS
DIVORCÉS



NOTRE MEILLEUR VENDEUR !

"TOTO", INCASSABLE,
POUR PARENTS ALCOOLIQUES
VIOLENTS.



"JAJUBE", PLASTIQUE
NON-TOXIQUE, POUR
PARENTS
AFFECTUEUX



VOUS
LE
BAI-
GNEZ
DANS
LE
MIEL.
01-82

M. GUÉZETTE

Michèle Guézette

Une semaine de la femme à Radio-Québec

lundi 1^{er} mars

à 21 h **C'est pas le pays des merveilles**
un document sur la santé mentale des femmes.

mercredi 3 mars

à 20h **Le harcèlement sexuel**
à rémission "Droit de parole".
à 21 h **Une histoire vécue**, suivie de
Diane Dufresne au Forum

vendredi 5 mars

à 22h **Quelques féministes américaines**
une production de l'O.N.F.

lundi 8 mars

à 20h Pierre Nadeau reçoit **Madame Pauline Marois**, ministre d'État à la condition féminine.
à 21 h **LA FÊTE**
une émission spéciale avec
Jacqueline Barrette,
Janette Bertrand et
Clémence Desrochers.
à 22h **Regarde, elle a les yeux grand ouverts**
un documentaire sur
l'accouchement et l'avortement



Radio
Québec

L'autre
télévision

Vient de paraître

Chantal Hébert

Le burlesque au Québec

Un divertissement populaire



Préface de
Yvon
Deschamps

Cahiers
du
Québec

Collection
Ethnologie

Disponible dans toutes
les bonnes librairies
et chez l'éditeur

Éditions Hurtubise HMH Limitée



\$15.95



OFFICE
FRANCO-
QUEBÉCOIS
POUR LA
JEUNESSE

Section du Québec
1214, rue de la Montagne
Montréal H3C 1Z1

tél.: (514) 873-4255

« La garantie d'emploi »,
« La vie dans les grands chantiers »,
« L'apiculture »,
« Les maisons de femmes »,
« L'estampe »,
« Le tourisme-jeunesse »,

autant de sujets de stages de l'O.F.Q.J. qui se dérouleront en France, l'automne prochain.

Renseignez-vous au bureau de Communication Québec de votre région ou directement à l'O.F.Q.J. !

Les inscriptions se font

dès maintenant!

Entrefilet au poivre

la mère :

C'était mon premier : toute une journée à attendre et à souffrir. Il est arrivé le soir, tout sale, tout fripé, avec des cheveux drus qui lui tombaient drôlement sur les oreilles : un bébé minuscule. Vite, si vite, il s'est fait lourd dans mes bras, il a voulu marcher sans moi. Un bel enfant, gentil et doux, qui riait en secouant ses jolies boucles. Quand son père les a rasées près du crâne, j'ai découvert un petit homme, déjà sûr de lui. Il grimpa partout et tombait souvent, encore maladroit, et je pouvais le serrer contre moi, le consoler, le cajoler un peu. Et puis, avec le temps, il a cessé de pleurer. C'était un beau garçon, solide et sportif, avec des tas d'amis, une gang. Son père disait : *Ce sera un chef*. Et vraiment, depuis qu'il ne m'embrassait plus, il m'en imposait à moi aussi. *Je suis plus grand que toi maman*. J'allongeais ses pantalons. Il parlait de plus en plus fort, durement parfois. *Il fera son chemin*. Et c'était mon tour de pleurer sur un oeil au beurre noir, une lèvre fendue. *Pour défendre un des gars maman*. J'avais du mal à comprendre, mais je lui faisais confiance.

la nièce :

Quand j'étais petite, il me lançait en l'air comme un ballon et il me rattrapait à la dernière minute. Il riait et moi aussi. *Tu aimes ça avoir peur avec moi...* On recommençait des centaines de fois et je l'adorais.

la voisine :

Un si bel homme. Le coeur me fondait quand je le regardais jouer dehors avec les enfants.

la nièce :

Quand j'ai eu des seins, il a commencé à me regarder drôlement. *T'as ben des belles boules, la p'tite ! T'embellis tout le temps*. Au début, je riais. Je riais jaune, je lui en voulais, mais je riais encore de ses grosses farces plates. C'est quand il s'est mis à me tasser dans les coins que j'ai commencé à l'haïr.

l'épouse :

Où sont les poupées de la petite ? Ah oui, dans la cuisine avec ses bottes. Et la liste ? Vêtements des enfants, c'est prêt. Jouets, ça va. Prévenir l'école, c'est fait, annuler les rendez-vous du dentiste aussi. Je ne pensais jamais que j'aurais la tête aussi froide.

la mère :

J'avais confiance en lui, tellement confiance... J'ai refusé de croire la petite Aline quand elle est venue me dire qu'elle était enceinte de lui. Il avait juré. *Rien qu'une courailleuse, une menteuse*. J'ai pleuré mais je l'ai cru, lui, quand Johanne m'a raconté qu'il l'avait battue devant les enfants. *Une fois, maman, elle m'a poussé à bout. Je ne savais plus ce que j'étais. J'étais saoul*.

la nièce :

Il me soufflait dans la face et il puait le gin à plein nez. *Voyons donc Louise, t'é ben rendue sauvage. Faut pas avoir peur des hommes comme ça, tu trouveras pas de mari. Viens me voir. SOIS POLIE. Ta fille est ben mal élevée Charlotte*.

la voisine :

Elle se plaignait qu'il sortait au club avec les gars. Moi je trouvais ça normal qu'il s'amuse. J'ai compris plus tard, le soir où j'ai entendu les coups. Elle est venue se réfugier chez nous pour la nuit. Je ne voulais pas qu'elle y retourne... Faut croire qu'elle l'aimait. Depuis ce soir-la, je ne lui ai plus jamais redit bonjour, à lui.

la mère :

Hier, pour la première fois, j'ai senti que j'étais trop vieille. En le voyant j'ai su que je ne pourrais plus jamais le croire. Ni le consoler. *Va voir tes amis*.

l'épouse :

La valise noire dans le grenier. C'est bien la première fois que j'y vais toute seule. Il n'y a pas un mulot assez gros pour me faire peur aujourd'hui. Qu'est-ce que j'apporte ? Pantalons, chandails, sous-vêtements. Les cochonneries qu'il m'a achetées, il peut les garder : la jaquette transparente, le déshabillé en dentelle noire, la robe décolletée jusqu'au nombril. Fallait vraiment être folle... Ça va faire un gros tas sur le lit, il se consolera avec, si ça l'excite tant que ça. Bon, assez de bagages pour aujourd'hui. La banque... Vider le compte conjoint jusqu'à la dernière cenne. Et le dernier mot : *Cher mari, la prochaine que tu vas te payer, ce ne sera pas moi*.

la nièce :

Les autres vont peut-être me croire maintenant. Quand je pense qu'ils l'ont enfin pris les culottes baissées, lui pis sa gang d'écoeurants de flics. Il va perdre sa job. J'vas donc rire de lui.

ÉPILOGUE

Après une enquête à huis-clos, le juge St-Germain a exonéré les policiers et les pompiers de tout blâme. Seule la danseuse fera l'objet de poursuites. Le maire de Mascouche..

SYLVIE DUPONT

UNE MAIN GAGNANTE! SERVICES-CAMPUS



UN MAGASIN SANS BUT LUCRATIF

CHAÎNES STÉRÉO

AKAI - TECHNICS - PIONEER

APPAREILS PHOTO

NIKON - HASSELBLAD
OLYMPUS - KONICA
PENTAX - MINOLTA

FILMS-PAPIERS-ACIDES

KODAK - ILFORD
ÉQUIPEMENT DE
CHAMBRE NOIRE

MACHINES À ÉCRIRE

SMITH CORONA

DISQUES

CLASSIQUE - POPULAIRE

VESTONS - COTONS OUATÉS

EMBLÈME U. DE M.

BANDES DESSINÉES

PAPETERIE - CRAYONS

CARTES DE SOUHAITS

POSTERS - REVUES - JOURNAUX

PETITE PHARMACIE

TABAGIE

739-3405



SERVICE



ÉCONOMIE

SATISFACTION

2332, ÉDOUARD-MONTPETIT
3e ÉTAGE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
LUNDI À MERCREDI 9:30 À 18:00
JEUDI ET VENDREDI 9:30 À 21:00



L'AVORTEMENT EN 1982

Depuis 15 ans, l'avortement est une revendication centrale des mouvements féministes occidentaux. La liberté d'avorter, c'est la liberté de disposer de soi-même. Mais c'est aussi la remise en question de l'éternel féminin et de la vocation de mère-ménagère. La lutte pour l'avortement nous amène inévitablement au coeur de notre exploitation ; nous y affrontons à la fois l'État, l'Église et l'ensemble du pouvoir patriarcal.

Depuis 5 ans, des lois ont changé. D'autres lois changeront bientôt, mais la bataille pour l'avortement libre et gratuit est loin d'être gagnée. La lutte continue.

Au Québec, en mars 82, où en sommes-nous entre le fonctionnement insatisfaisant des cliniques Lazure et les nouvelles offensives de la droite canadienne, de Pro-Vie et de la Moral Majority américaine ?

Où en sont les femmes d'ailleurs, d'Europe ou d'Amérique du Nord, aux prises comme les Françaises, Hollandaises et Italiennes avec des lois trop libérales et hypocrites pour être appliquées ; soumises comme les Canadiennes et Québécoises à la tolérance arbitraire de l'État ; ou pire, recluses comme les Espagnoles et Mexicaines dans l'interdiction la plus aveugle ?

Un tour d'horizon de l'avortement dans le monde occidental, c'est ce que vous propose ce dossier. Car si nous nous avançons en éditorial sur le terrain moral- et miné- de l'avortement, ce n'est surtout pas pour oublier l'âpreté des luttes quotidiennes dont les prochaines pages font état

dossier



MAI

C'était dans la semaine du 20 mai 1944.

Nous étions chez mes parents, en réunion de travail au sujet du Bloc Populaire avec Jean-Paul Poulin, Philippe Girard et André Laurendeau, quand ce dernier dit à Michel:

- «Ne trouves-tu pas Simonne affreusement pâle? C'est la première fois que je lui vois ces yeux ternes, presque morts. Elle semble épuisée. Il faut qu'elle voie tout de suite son médecin. Elle pourrait ensuite aller se reposer à notre maison de campagne, à St-Gabriel de Brandon. Ma femme l'accompagnerait, puisque Ghislaine et Simonne s'entendent très bien. Mon auto est à la porte, je peux aller la reconduire immédiatement chez le gynécologue.» Ce qui fut fait, au grand soulagement de Michel, inquiet lui aussi de ma santé.

Après un très bref examen gynécologique, le docteur G. s'exclama :

- «*Mais madame, quelle imprudence de tant travailler et de vous déplacer dans votre état! Vous êtes enceinte de plus de deux mois et en train de faire une fausse-couche. Ces petites hémorragies, il faut arrêter cela immédiatement. En arrivant, mettez-vous aussitôt au lit, jambes relevées, très hautes, en position d'accouchement. Restez-y au moins dix jours, sinon vous serez coupable d'avoir provoqué un avortement. M'entendez-vous?*»

- (...) - «*Vous restez muette et vous agissez comme une irresponsable. Il aurait fallu limiter vos relations sexuelles après la naissance récente de votre deuxième bébé.*»

- «*Nous avons été continents durant quarante jours et quarante nuits. Ensuite je vous ai demandé des contraceptifs et vous avez refusé de m'en donner.*»

- «*Madame, je suis un médecin catholique et l'Église le défend. Vous le savez pourtant, seule la méthode Ogino-Knauss, qui établit la période de fertilité de la femme, est acceptée par l'Église. Je comprends qu'avec un cycle irrégulier comme le vôtre, et le va-et-vient de votre mari en province, il soit difficile de régler votre vie sexuelle par le calendrier, mais...*»

- «*Et les préservatifs pour hommes?*»

- «*Mais votre mari est un civil! On les donne seulement aux soldats, surtout pour leur éviter les maladies vénériennes transmises par les prostituées, et non comme moyen contraceptif pour un couple de civils. L'abstinence partielle sinon totale de relations sexuelles demeure la meilleure méthode et la seule que l'Église accepte comme «empêchement de la famille». Allez et soyez sage.*»

Découragée, je sortis du bureau de ce médecin qui n'avait pas eu un mot sympathique pour moi. Il répétait en automate sa leçon de morale sexuelle. Je trouvais son attitude froide, inhumaine comme la sévérité de

Un récit de Simonne Monet-Chartrand



l'Église. Je me disais que la religion catholique, avec ses commandements et ses défenses, ne pouvait rendre aucun service aux mères de famille chargées, surchargées de bébés et d'enfants. Elle ne m'était d'aucun secours.

Je marchai, marchai sur Sherbrooke, de Fullum jusqu'à Bleury⁴, comme démente, l'esprit absent aux réalités extérieures: feux de circulation, distances, temps, horaire, etc. Enfin je revins à moi. Je réentendais la voix de Michel, à la fois affectueuse et ferme: «Surtout, au retour prends un taxi. Pas le tramway»

Et c'est ce que je fis pour revenir chez mes parents, à Côte-des-Neiges. J'avais déjà trop marché, trop saigné. André et Michel, leur réunion terminée, étaient repartis à l'extérieur de la ville. Mon père, doué comme grand-père, gardait les deux petites. En me voyant si pâle, il me dit:

- «*Simonnette, ça ne va pas. Il faut que tu ailles te reposer le plus vite possible. J'ai fait des démarches pour te trouver une «bonne». Ce soir, une brave fille d'expérience viendra coucher ici et s'occuper de la maisonnée. Michel te recommande d'aller à St-Gabriel avec Mme Ghislaine.*

Nous sommes donc parties toutes les deux, rue Sherbrooke ouest, vers Pointe-aux-Trembles. La route était cahotante. À la senteur des réservoirs d'huile, je me suis mise à vomir, puis à saigner davantage.



*Extrait du deuxième tome de «Ma vie comme rivière», à paraître aux Éditions du Remue-Ménage en septembre 82.



En route vers l'hôpital avec Hélène et Micheline, le 26 mai 1944

Dès l'arrivée à St-Gabriel, Ghislaine Laurendeau m'a bien vite installée au lit, les jambes élevées, selon le conseil exprès de l'accoucheur-gynécologue. La posture était inconfortable. Les douleurs augmentaient. Appelée par mon amie, le médecin du village vint aussitôt m'examiner.

- «Ma jeune dame, vous avez bel et bien provoqué un accouchement. Pourquoi avoir tant marché en sortant de chez votre médecin ? Pourquoi avoir désobéi ? Si vous perdez cet enfant, vous serez coupable d'une bien grave faute. C'est criminel de provoquer une fausse-couche. Vous l'avez fait exprès. Ne bougez plus. Où avez-vous donc la tête et le cœur ?»

Je ne répondais pas. Je pleurais, j'étais découragée. Dans mon for intérieur, je rageais, j'étais terriblement humiliée. Je me disais : «Les prêtres et les médecins, eux, ne seront jamais porteurs d'enfants. Ils n'accoucheront jamais. Libre à eux de faire au-dessus de nous et pour nous des règlements absurdes et inhumains».

Après son départ, je fis une autre hémorragie. Une masse semi-solide de filaments gluants, de fibrines emprisonnées dans des mailles de globules sanguins, à l'intérieur de gros caillots de sang, me sortit du vagin, comme un boulet de canon.

J'ai crié. Ghislaine a recueilli cette masse informe sans trop la regarder. Nous pleurons toutes les deux.

Surexcitées, nerveuses, nous avons pensé, avant de nous en défaire, de faire une onction, de l'oindre dans l'esprit d'un «baptême de désir», tel qu'enseigné dans le petit catéchisme. J'étais épuisée, mais calmée, délivrée.

Quelques heures après ce triste événement on sonna à la porte. Ghislaine ouvrit au curé qui faisait sa visite de paroisse. Il avait vu de la lumière chez les Laurendeau et il venait les saluer et réclamer sa dîme annuelle.

Ghislaine, femme digne et réservée, aussi perspicace que distinguée, ne causa pas avec le curé. Elle se contenta de lui faire comprendre qu'elle avait chez elle une amie malade qui demandait ses soins.

- «Ca tombe bien, je vais aller la voir et la bénir.»

- «Pour le moment je crois qu'elle préférerait être seule. Elle vient de faire une fausse couche.

- «Raison de plus. Je suis prêtre, il faut baptiser le fœtus, autrement il ira dans les limbes.»

- «Merci, monsieur le curé, nous avons vu à cela nous-mêmes, comme mères.»

- «Mais il y a aussi l'enterrement. Je peux préparer les formules nécessaires.»

- «Non vraiment nous n'avons pas besoin d'aide. Merci. Laissez-nous seules.» Elle referma la porte.

Quelle femme de caractère que Ghislaine Laurendeau ! Imperturbable. Libre. Forte. Chez elle, en sa compagnie si chaleureuse, je me remis de cette triste et exténuante aventure.

La semaine suivante, Michel vint me chercher pour fêter la St-Jean-Baptiste à Montréal-Sud, rue Ste-Hélène. Je pus assister à la joyeuse soirée de chants, de musique, de danse folklorique, assise sur mon balcon.

Les petites et mon mari revenus à la maison, la vie familiale reprit normalement jusqu'au mois suivant, alors que je sentis bouger dans mon ventre ce troisième bébé bien en vie. Je n'avais pas fait de fausse-couche. C'était une fausse fausse-couche.

Je n'ai jamais accepté, ni oublié les remarques désobligeantes de ces «messieurs jansénistes», pendant cette terrible épreuve physique et morale.

Le 8 décembre suivant, une petite fille normale, belle et en bonne santé nous est née. Nous l'avons baptisée Marie-Andrée. Et beaucoup aimée.

Richelieu, 8 décembre 1981

¹ A l'époque. Michel et moi n'avions pas de voiture.

² Pendant la guerre, les médecins ne faisaient plus de visites à domicile.

³ Michel Chartrand était alors identifié comme un opposant à la conscription.

* C'est-à-dire plusieurs kilomètres.



québec : de morgentaler

C'est l'arrestation du Dr Morgentaler qui a rendu visible la réalité de l'avortement au Québec. Nous étions en 1974. Cette année-là naissait le Comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit et avec lui, la première grande lutte féministe des années 70 au Québec.

Ce n'est pas un hasard si la lutte pour l'avortement a donné des ailes au mouvement féministe. Parler d'avortement, c'est parler d'un problème très cernable, très fréquent (se retrouver enceinte sans le vouloir) et de sa solution logique (interrompre la grossesse par des moyens appropriés). Mais c'est aussi parler d'une réalité beaucoup plus large : la liberté des femmes passe par la liberté d'avorter parce qu'il n'y a pas plus éloquente expression de la libre disposition de nous-mêmes.

«On nous dit que nous réduisons la lutte des femmes à l'avortement et à tout ce qui concerne le corps des femmes. Mais nous n'avons pas choisi de nous définir par rapport à nos corps, par rapport à notre fonction biologique de reproduction. C'est à partir de nos corps, de notre spécificité physique, qu'on nous a définies tant au niveau de notre rôle social que de nos rapports avec les autres et de la valeur qu'on nous accorde.»
C'est à nous de décider.¹

La lutte pour l'avortement a été notre plus longue et, jusqu'à présent, notre plus grande bataille. Et on peut dire que les principes qui l'animaient il y a huit ans sont essentiellement les mêmes que ceux qui l'animent aujourd'hui.

1976: Morgentaler libéré !

Les trois procès du Dr Morgentaler aboutissent tous à une impasse, les jurys refusant systématiquement de le condamner pour pratique illégale d'avortements. Ni coupable, ni non coupable, on ne peut que l'acquitter. Et c'est alors le début d'un processus de libéralisation mitigée de l'avortement, processus qui dure encore. À cette époque d'ailleurs, l'attitude du gouvernement péquiste, nouvellement élu, penchait plutôt vers la tolérance. Les nombreuses agences à but (très) lucratif - entre 1 75 et 800 dollars pour un avortement-peuvent à partir de ce moment rapatrier l'énorme clientèle de femmes qui, les deux années précédentes surtout, se rendaient aux États-Unis pour avorter. Morgentaler et quelques autres médecins reprennent leur pratique privée sans plus de soucis.

Il faut rappeler qu'au Canada, et donc au Québec, l'avortement est un crime sauf s'il est pratiqué dans un hôpital accrédité et autorisé par un comité d'avortement thérapeutique (bill omnibus de 1969). Or, les hôpitaux québécois, surtout francophones, par des conditions d'admissibilité aussi restrictives que leur résistance à l'avortement est grande, parviennent à boudier la loi fédérale. En 1976, c'est l'hôpital anglophone Montréal General qui pratique la presque totalité des avortements légaux au Québec : environ 5 000 avortements sur 7 249. Cette même année, l'Ontario pratique officiellement près de 30 000 avortements. Par ailleurs, on sait qu'au moins 25 000 femmes avortent chaque année au Québec, près de 20 000 d'entre elles doivent donc avorter par leurs propres moyens, chez un avorteur clandestin, chez Morgentaler, chez Betty Farhood ou une autre agence ou bien comme dernier recours, chez nos voisins du sud. Ce sont alors les plus beaux jours de l'avortement clandestin.

Tout progressiste qu'il se prétend, le gouvernement péquiste dort sur ce noeud de serpents. Mais les pressions ne tardent pas à se faire sentir: les groupes de femmes manifestent de plus en plus bruyamment pour le droit d'avorter librement et gratuitement², les militant-e-s du P.Q., au congrès de mai 77, votent majoritairement en faveur de cette même revendication (vote auquel, déjà fidèle à ses humeurs de chef, René Lévesque oppose son veto) ; et comble de vexations, un rapport du gouvernement fédéral se permet de retourner les torts aux provinces :

«Profitant de la marge de manoeuvre que leur laisse la loi fédérale sur l'avortement, les provinces, les hôpitaux, les médecins y ont opposé une résistance passive ou active qui a très souvent rendu cette loi inopérante en particulier pour les femmes les plus défavorisées de la population, les moins instruites, les plus pauvres et les plus éloignées des grands centres.»

Rapport Badgley, 1976

1977-78: le P.Q., la droite et les femmes affichent leurs couleurs

En novembre 1977, le gouvernement du Québec décide de réagir par la création des cliniques Lazure (du nom du ministre des Affaires sociales de l'époque). Des montants alléchants, entre 20 000 et 150 000 dollars, sont offerts à une vingtaine d'hôpitaux à travers la province afin qu'ils mettent sur pied des cliniques de planning des naissances. Quoiqu'il s'agisse de services touchant la contraception, la fertilité, la sexualité et l'avortement, l'avortement constitue la pierre angulaire du plan Lazure.

C'est la bombe. L'Assemblée des évêques du Québec en tête, l'Association des médecins pour le respect de la vie, Pro-Vie, l'Association des parents catholiques et maint-e-s individu-e-s de bonnes moeurs sortent leurs plus grandes invectives et leurs plus belles épi-thètes:

«Au nom de l'humanisme le plus authentique, au nom de la simple morale naturelle et universelle, surtout au nom de notre patrie en détresse, ne cédonz jamais devant les «caprices» qui émanent du pouvoir absolu et préparent de loindesavenuespourdenouveaux Auschwitz.»

La feuille de chou⁴

Tandis que la droite proteste, se crée en janvier 1978 la Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit (CNALG). Le temps est venu de regrouper toutes les forces qui luttent au Québec en faveur de l'avortement. Il s'agit essentiellement du Comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit (qui en est l'instigateur), de groupes de femmes, de comités de condition féminine des syndicats et de certaines travailleuses de CLSC.

Nombreuses sont les personnes qui s'attendaient - et qui s'attendent toujours - à ce que nous applaudissions le plan Lazure. Ce n'est pas ce qui s'est produit. Depuis 1978, nous réclamons du gouvernement péquiste 1) qu'il exige l'abrogation de la loi fédérale et 2) qu'il implante un «réseau de services avortement-contraception libres et gratuits, accessibles à toutes les femmes du Québec et contrôlés par les usagères et les femmes qui y travaillent.» Or, il est clair que le «patchage» administratif des cliniques Lazure n'est pas à la mesure de nos besoins.

aux centres de santé féministes



1979 : enquête sur les cliniques Lazure

Au printemps 1979, la CNALG mène une enquête auprès de vingt-sept hôpitaux répartis dans les différentes régions administratives du Québec, afin d'évaluer l'impact des cliniques Lazure. Les résultats, publiés aux Éditions du Remue-ménage sous le titre *L'avortement: la résistance tranquille du pouvoir hospitalier*, sont concluants :

«... le projet de «Cliniques Lazure» représente une solution inefficace et inappropriée au manque de services d'avortement. Inefficace dans la mesure où le gouvernement n'a aucune emprise sur le milieu hospitalier et que c'est justement sur la bonne volonté du milieu hospitalier que repose tout le projet... Inappropriée (parce qu'elle) ne répond pas aux besoins des femmes en matière d'avortement.»

Échec, donc, pour une raison majeure, celle que nous connaissons déjà : la pratique d'avortements dans les hôpitaux a comme condition première l'existence d'un comité d'avortement thérapeutique (CAT). Or rien ne peut forcer un hôpital à créer un tel mécanisme de fonctionnement ou bien, dans les cas où le CAT est bel et bien en place, de faire en sorte qu'il fonctionne selon des critères suffisamment larges garantissant ainsi un véritable accès à l'avortement.

Le mérite de l'enquête est surtout celui de montrer à quel point l'impasse est grande au niveau de la pratique de l'avortement en milieu hospitalier. Les hôpitaux ressemblent en fait à autant de petits villages ayant leur réputation, leurs préoccupations, leurs rapports de force et leurs secrets bien gardés. À l'intérieur de ses propres frontières, un hôpital possède donc différentes structures de pouvoir (conseil d'administration, conseil des médecins et dentistes, médecins cadres...) constituant toutes des paliers éventuels d'obstruction et de résistance à l'avortement. Il y a également le personnel. Comme l'a démontré l'enquête, l'avortement n'est plus une chose qui se passe entre une femme et un médecin. Quand elle est forcée d'admettre qu'un avortement déborde largement l'aspect médical, l'administration hospitalière introduit alors toute une série d'intermédiaires «spécialisés» (infirmières, travailleuses sociales, psychiatres, psychologues) qui font dorénavant partie des conditions d'accès à l'avortement. Et plus il y a d'intermédiaires, plus la démarche qu'une femme devra suivre sera longue.

Finalement, l'enquête a démontré que les différentes techniques d'avortement utilisées dans les hôpitaux peuvent en elles-mêmes compliquer la procédure. Par exemple, la dilatation-curetage, plus dangereuse, plus douloureuse et plus longue que la méthode par aspiration, est toujours pratiquée dans certains hôpitaux.

1982 : où en est l'avortement au Québec?

Depuis leur implantation, les cliniques Lazure ne semblent pas avoir fait grand train. Pour une mesure qui voulait assurer la pratique d'avortements dans les régions éloignées du Québec, les résultats sont maigres. L'avortement demeure une pratique tout à fait exotique dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de l'Outaouais et du Nord-Ouest. En Gaspésie, en Mauricie et dans les Laurentides-Lanaudière, elle existe mais demeure restreinte et fragile. On dit en fait qu'il n'y a que trois réussites (sur vingt-sept) dans le plan Lazure: Québec, Sherbrooke et Rimouski desservent plus convenablement leurs régions en matière d'avortements. Par ailleurs, Montréal reste le meilleur endroit pour ob-

tenir un avortement à cause du nombre d'hôpitaux qui offrent ce service et aussi des alternatives qu'on y trouve depuis toujours (agences et cliniques privées).

Impossible de justifier par des coupures budgétaires les restrictions qui perdurent au niveau de l'avortement: les cliniques Lazure ont des budgets «protégés». Les coupures par contre ont affecté les avortements tardifs (entre 16 et 20 semaines de grossesse) puisqu'ils demandent une hospitalisation et donc des lits. Les avortements tardifs sont devenus rarissimes: seuls les hôpitaux Royal Victoria et Sainte-Justine à Montréal et le Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke en pratiquent. Les listes d'attente y sont, évidemment, trop longues.

Par ailleurs, il est clair que le plan Lazure a eu un effet positif sur la situation de l'avortement au Québec, effet de démystification surtout. Même si la pratique demeure restreinte, de nombreux médecins ont dû apprendre à faire des avortements, ce qui ne leur est pas enseigné durant toutes leurs années d'études. Et plus généralement, ceux et celles que le plan Lazure a terriblement effarouché-e-s ont dû s'habituer à la réalité de l'avortement que même le gouvernement reconnaît, et à la possibilité que les hôpitaux québécois soient effectivement dotés de cliniques d'avortement thérapeutique.



Photo: Francine Pelletier

Mgr Vachon, Mgr Lebel (grand défenseur des droits des femmes) et Mgr Crawley, lors de la déclaration des évêques contre l'avortement, le 9 décembre 1981.



Les cliniques de femmes

L'insuffisance du plan Lazure a par ailleurs accéléré un projet que nous mijotons depuis longtemps : la possibilité de fournir nous-mêmes les services d'avortement comme nous les voulions. À l'heure actuelle, Montréal, Québec, Trois-Rivières et Hull ont chacune leur Centre de santé des femmes. Tous font des avortements en plus d'offrir des services de contraception, de gynécologie et, dans certains cas (Montréal et Québec), de médecine générale. Mais l'avortement est sans conteste leur priorité. «Nous voulons que cette pratique soit nôtre, c'est-à-dire celle des femmes et non celle des pouvoirs de tout acabit», affirme le dépliant du Centre de santé des femmes de Montréal.

D'abord, dans les centres, rien ne ressemble de près ou de loin à un comité

tement pratiqué dans de meilleures conditions et pour si peu cher. Dans les Centres de santé des femmes, l'avortement comme tel est payé par l'assurance-maladie. On demande, par ailleurs, une contribution financière selon les capacités financières de chacune pour alimenter un fonds de solidarité destiné à défrayer les dépenses du centre.

Qu'un gouvernement ferme les yeux sur la pratique illégale d'avortements indique bien sa réticence à ouvrir une boîte de Pandore. Qu'il soit prêt à défrayer en grande partie les coûts de cette pratique, signifie qu'il l'encourage. Le gouvernement qui a ainsi donné son appui aux cliniques privées de certains médecins, encourage, maintenant, les Centres de santé des femmes. Non seulement le ministère des Affaires sociales accepte-t-il la facture mensuelle des in-

leur impact est aussi très politique. En s'arrogeant un très grand pouvoir - celui de pratiquer l'avortement librement et gratuitement - et en en faisant bénéficier d'autres femmes, les Centres de santé des femmes nous font faire un grand bond en avant, le progrès le plus important réalisé à ce jour.

De plus, l'existence des Centres de santé des femmes a eu des répercussions ailleurs. L'implantation du Centre de santé à Québec a eu un effet provocateur sur le Centre hospitalier de l'Université Laval : n'aimant pas se voir dépasser sur un «terrain» qu'il considère le sien, cet hôpital s'est alors dépêché d'instaurer un des comités thérapeutiques les plus fonctionnels de la province. Une répercussion plus importante encore est le fait que les CLSC risquent d'imiter l'initiative des Centres de santé des femmes.



Quelques membres du Mouvement Pro-Vie

Photo : Francine Pelletier

Des avortements dans tous les quartiers?

L'idée de pratiquer des avortements dans les CLSC n'est pas nouvelle. En 77, le CLSC Hochelaga-Maisonneuve de Montréal en faisait la demande au ministère des Affaires sociales. L'année suivante, on retrouvait cette idée dans les revendications de la CNALG et la Fédération des CLSC pressait le gouvernement d'accorder le feu vert à cette demande. La pratique d'avortements dans les CLSC présente, dans les meilleures circonstances, de nets avantages. Elle démystifie l'avortement, le rend beaucoup plus accessible, moins coûteux et médicalement plus simple. Jusqu'à maintenant, le gouvernement a fait la sourde oreille à cette revendication. Mais tandis qu'il s'évertuait à planter les cliniques Lazure, certains CLSC (les plus progressistes) ont continué de mûrir ce projet. En effet pourquoi les CLSC ne s'inspireraient-ils pas de l'exemple des Centres de santé des femmes ?

Il y a quatre ans, la pratique d'avortements dans les Centres de santé des femmes et dans les CLSC nous paraissait encore bien lointaine. Aujourd'hui, le processus est en branle et vient couronner huit années de lutte. Il y a quatre ans, le gouvernement ne serait pas intervenu comme il vient de le faire auprès de l'hôpital Montreal General pour assurer la continuation du service d'avortements malgré la fermeture du département d'obstétrique.

Mais la bataille n'est pas gagnée pour autant. L'avortement ne s'est pas encore départi de la peur, de la honte, de la culpabilité qui l'entourent. Les médecins convaincus de la nécessité d'en pratiquer hésitent à en parler ouverte-

d'avortement thérapeutique: aucune instance n'a droit de regard sur la décision d'une femme. On ne lui pose pas de questions. On l'invite plutôt à des rencontres collectives qui lui permettent de «verbaliser toutes les angoisses ou tensions reliées à son choix», de se familiariser avec la procédure de l'avortement et de s'informer sur les différentes méthodes de contraception si besoin est. Bref, on cherche à ce que l'avortement soit «assumé le plus ouvertement possible par chaque femme» plutôt que pratiqué sans qu'elle ne dispose d'aucun contrôle. C'est ce que veut dire avorter librement. Il n'existe pas, en fait, d'avor-

terruptions de grossesse via la castonguette (quoique les paiements se font attendre, paraît-il) mais, dans certains cas (Montréal et Hull), il subventionne des centres de santé dont la priorité est l'avortement. Cela peut sembler bizarre de la part d'un gouvernement qui a élaboré tout un plan pour permettre, au Québec, les avortements *selon la loi*. D'autant plus que les Centres de santé des femmes, contrairement à la clinique du Dr Morgentaler, par exemple, font plus que pallier aux lacunes du milieu hospitalier. Dans la mesure où ils ne peuvent desservir qu'un certain nombre de femmes (entre 5 et 15 par semaine),



• l'avortement thérapeutique

ment Certains praticiens qui en font plus par obligation professionnelle qu'autre chose n'hésitent pas à employer des tactiques sordides : «Quand j'ai su que c'était son deuxième avortement, je suis allé un peu plus loin avec la curette» a raconté un gynécologue du CHUL de Québec. Les femmes qui se font avorter s'attendent à ce qu'on leur fasse mal, s'attendent parfois à ce qu'on «leur dise quelque chose».

L'Église catholique n'est pas étrangère à tout ça. En décembre dernier, les évêques ont relancé leur croisade au nom de la morale chrétienne et du droit à la vie, en tentant d'ailleurs d'actualiser un peu leur discours par des allusions à l'écologie, (l'Église préconise les méthodes «naturelles»), aux rapports hommes-femmes, et même à la libération de LA femme (une sorte de cours de sociologie premier cycle mal digéré...).

La riposte des femmes a été particulièrement vive. Il est clair qu'on nous écoute de plus en plus et que nous avons gagné une certaine sympathie de la part du public que nous n'avions pas il y a huit ans. Mais il est clair aussi que nous ne pouvons nous contenter de répondre épisodiquement aux interventions des évêques.

La loi fédérale demeure intacte. Pour que l'avortement se fasse dans de bonnes conditions, en grand nombre et sans attentes inutiles, il faut qu'il soit totalement décriminalisé ; il ne faut pas qu'une institution, qu'une instance administrative ou même qu'un médecin quelconque puisse décider pour nous ; il ne faut pas que nos moyens financiers ou que l'endroit où nous habitons soient des obstacles à l'avortement. Il faut aussi que les CLSC puissent pratiquer des avortements. Finalement, il faut que les Centres de santé des femmes se multiplient et au bout du compte, que les femmes apprennent elles-mêmes à faire des avortements. Ainsi, au cas où l'ère libérale cède le pas à des politiques répressives, nous pourrions compter sur nos propres ressources. Sinon, nous aurons l'immense satisfaction d'avoir à notre disposition des moyens qui nous appartiennent.

FRANCINE PELLETIER
JANVIER 82

¹ Document du Comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit publié aux Éditions du Remue-Ménage. 1978.

² Un manifeste intitulé «NOUS AURONS LES ENFANTS QUE NOUS VOULONS», endossé par 22 groupes de femmes, est présenté au gouvernement lors de la session inaugurale du parlement le 8 mars 77. Quelques semaines plus tard 2,000 femmes manifestent en faveur de l'avortement libre et gratuit.

³ Publication trimestrielle de l'Association des médecins du Québec pour le respect de la vie.

⁴ La Gazette, «KEEP ABORTION UNIT, HOSPITAL WAS TOLD» 28 janvier 82.

«C'est à nous de décider». À chaque manifestation, à chaque meeting public réapparaît invariablement ce slogan. En effet l'abolition des comités d'avortement thérapeutique demeure la revendication majeure du mouvement de lutte pour l'avortement libre et gratuit

Mous en avons assez d'avoir à mendier la «permission» d'avorter légalement, c'est-à-dire d'avoir à prouver que notre «santé ou notre vie» sont en danger; que nous sommes trop toiles ou trop pauvres pour avoir des enfants»

L'avortement est un crime; selon le Code criminel, les personnes qui le pratiquent sont passibles de l'emprisonnement à perpétuité et les femmes qui se font avorter risquent deux ans de prison.² La loi a cependant aménagé une procédure d'exception : elle autorise les avortements entérinés par un comité d'avortement thérapeutique, cette instance composée de trois médecins nommés par l'administration d'un hôpital qui a pouvoir de juger si la continuation de la grossesse peut constituer un danger pour la vie et la santé d'une femme. Ainsi, l'avortement n'est plus criminel dès qu'il est officiellement médicalisé.

Mais la loi fédérale n'oblige pas les hôpitaux à se doter d'un tel comité. En 1979, sur les 1 28 hôpitaux généraux du Québec, une cinquantaine seulement en possédaient un. D'autre part, chaque comité d'avortement thérapeutique a toute latitude pour élaborer ses propres critères d'accessibilité ; la plupart jugent les demandes d'avortement selon des critères très restrictifs, comme la menace à la santé physique. D'autres ont adopté des critères plus «libéraux» qui tiennent compte du bien-être psychologique, physique, économique et social.³ Mais là encore, on peut retrouver certaines normes limitant l'accès à l'avortement, comme l'absence de méthode contraceptive (motif de refus dans certains hôpitaux) ou l'âge (les femmes qui ne sont pas dans l'âge «normal» pour enfanter auront plus de facilité à faire accepter leur demande).

De toute façon, que les critères soient restrictifs, draconiens ou libéraux, une constante demeure : nous n'avons aucun pouvoir dans le processus. Que nos juges soient «gentils» ou pas ne change en rien le pouvoir qu'ils ont de décider à notre place.

«tribunaux d'exception»

Les comités d'avortement thérapeutique constituent véritablement des tribunaux dont les décisions peuvent profondément affecter nos droits, mais on ne retrouve pas dans leur fonctionnement les quelques garanties élémentaires de justice naturelle auxquelles on serait en droit de s'attendre.

Par exemple, le «droit d'être entendu» devant l'instance qui juge notre demande, un des droits les plus fondamentaux, ne s'applique pas ici. Bien souvent, les demandes des femmes ne se rendent même pas devant le comité, médecins ou travailleuses sociales effectuant souvent une présélection des demandes. D'autre part, les femmes ne peuvent pas aller défendre elles-mêmes leur demande ni se faire représenter par un-e avocat-e. Leur «cas» sera présenté par une travailleuse sociale ou un médecin (qu'elles auront rencontré une fois et dont elles ignorent la position face à l'avortement).

En cas de refus de sa demande, une femme n'aura pas accès aux «motifs du refus». En plus d'ignorer d'avance sur quels critères fonctionne le comité, elle ne connaîtra jamais les raisons du rejet de sa demande.

L'absence de tout mécanisme interne de révision de la décision du comité d'avortement thérapeutique constitue aussi une exception à la règle. En effet, dans des instances décisionnelles de ce genre, comme par exemple la Commission de l'assurance-chômage, il existe toujours une procédure d'appel. Rien de semblable en matière d'avortement thérapeutique.

Finalement une femme qui voudrait contester la légalité d'une décision prise par un comité d'avortement thérapeutique aurait à entreprendre une démarche judiciaire terriblement compliquée il faudrait en effet commencer par déterminer quel tribunal serait habilité à entendre une telle affaire. Cour Supérieure (puisque la santé est de juridiction provinciale) ou Cour fédérale (puisque l'avortement est régi par la loi fédérale) ? Bref, à moins de vouloir entreprendre un procès politique contre les comités d'avortement thérapeutique, il est difficile d'envisager d'en appeler légalement de la décision d'une de ces instances.

Non seulement la loi nous prive-t-elle du pouvoir de décider mais, en plus, ceux qui ont le droit de le faire à notre place exercent ce droit de manière arbitraire, voire totalitaire.

Personne, parmi les juges et moralisateurs de l'ordre social, ne se scandalise de cet abus de pouvoir. Il faut croire que, pour les femmes, «c'est pas pareil».

ANDRÉE CÔTÉ

¹ Manifeste «Nous aurons les enfants que nous voulons», in C'EST À NOUS DE DÉCIDER, publié aux Éditions du Remue-Ménage, 1978.

² Toutefois, il est important de souligner que le gouvernement tolère la pratique d'avortements illégaux dans des cliniques privées, pour des raisons politiques et électoralistes.

³ L'ARÉSISTANCE TRANQUILLE DU POUVOIR HOS-PITALIER, enquête de la Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit, Éditions du Remue-Ménage, 1980.



•bonnes méthodes

1. L'EXTRACTION MENSTRUELLE:

- de 4 à 7 semaines de grossesse
- anesthésie locale, au choix: aucune hospitalisation
- ni dilatation, ni curetage nécessaires
- effectuée manuellement par une seringue qui agit comme une pompe sur l'utérus

2. L'ASPIRATION :

- de 6 à 12 semaines de grossesse
- anesthésie locale: aucune hospitalisation
- dilatation du col de l'utérus
- aspiration par l'intermédiaire d'une canule reliée à une machine qui «aspire» le contenu de l'utérus
- léger curetage pour s'assurer que tout est évacué

3. LA DILATATION-CURETAGE :

- de 8 à 15 semaines de grossesse
- anesthésie générale: hospitalisation d'au moins une journée
- dilatation du col de l'utérus
- on détache le placenta de la paroi utérine avec une curette et on vide la cavité à l'aide de petits forceps

N.B. De toutes les méthodes d'avortement, l'extraction menstruelle et l'aspiration-curetage sont nettement les meilleures : elles sont moins longues, moins compliquées, moins douloureuses et, donc, moins traumatisantes que les autres. Plus un avortement est pratiqué tôt dans la grossesse, en fait, mieux c'est. Certains médecins disent, par ailleurs, que l'avortement par aspiration-curetage est plus complet que celui par extraction menstruelle.

4. LES TIGES LAMINAIRES:

- de 13 à 16 semaines de grossesse
- anesthésie locale: aucune hospitalisation, ou
- anesthésie générale: 1 journée d'hospitalisation
- des petits bâtons composés d'algues marines sont insérés successivement dans le col de l'utérus, provoquant l'éclatement du contenu de l'utérus
- 12 à 16 heures plus tard, l'utérus est vidé, soit par aspiration-curetage, soit à l'aide de pinces spéciales

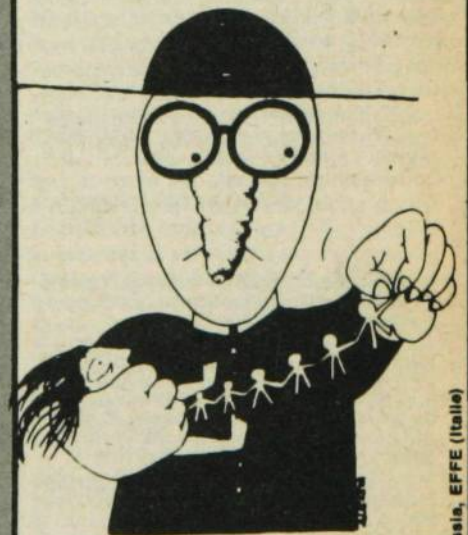
5. LA SALINE OU LES PROSTAGLANDINES:

- de 16 à 20 semaines de grossesse
- sédatif : hospitalisation de deux à trois jours
- à l'aide d'une longue aiguille creuse qui traverse la paroi abdominale et s'introduit dans l'utérus, on prélève du liquide amniotique qu'on remplace par une solution saline ou des substances chimiques naturelles
- 24 à 48 heures plus tard, le fœtus sera expulsé suite aux contractions utérines

•bons tuyaux

À peine quelques jours après avoir fait l'amour, une femme inquiète pourrait savoir, quasiment à coup sûr, si elle est enceinte. Il existe un test d'une très grande sensibilité qui permet de déterminer la grossesse, à presque 100%, dans les dix jours suivant l'ovulation. Ce test de grossesse s'appelle HCG-Béta et la plupart des hôpitaux universitaires de Montréal et des régions disposent de l'équipement nécessaire pour le réaliser. Pas besoin d'attendre le retard de la menstruation, ou les 35 jours prescrits pour faire faire le test conventionnel en pharmacie, lequel n'est d'ailleurs efficace que dans 70% des cas. Si on détecte une grossesse, il suffira souvent au médecin de poser un stérilet à la femme enceinte, ce qui provoquera les menstruations et, par conséquent, un avortement

Il y a aussi la Pilule du lendemain, qui provoque les menstruations si elle est prise dans les 72 heures qui suivent les relations sexuelles. La méthode consiste à prendre 2 comprimés d'Ovral (marque courante d'anovulants) pendant deux jours. Quoiqu'il s'agit d'une méthode d'urgence seulement, la Pilule du lendemain demeure trop peu connue et peu distribuée. Pour plus d'information: la Clinique des jeunes St-Denis, 1609, rue St-Denis, Montréal : 844-9333.



Alessia, EFFE (Italie)



• bonnes adresses

MONTRÉAL:

CENTRE DE SANTÉ DES FEMMES DU QUARTIER

16 est boulevard St-Joseph
(514)842-8903

Service offert: aspiration-curetage jusqu'à 12 semaines, anesthésie locale
Coût: assurance-maladie et cotisation facultative.

Période d'attente : 1-2 semaines

MONTREAL GENERAL HOSPITAL

1659, avenue des Cèdres
(514)937-6011

Service offert : aspiration-curetage jusqu'à 8 semaines *seulement*, anesthésie locale

Coût: assurance-maladie

Période d'attente : 1-2 semaines

HÔPITAL ROYAL VICTORIA

687, avenue des Pins
(514)842-1251, poste 453

Services offerts :

- 1) extraction menstruelle jusqu'à 8 semaines, anesthésie locale
 - 2) dilatation-curetage de 8 à 12 semaines, anesthésie générale
 - 3) injection saline de 16 à 20 semaines
- Coût: assurance-maladie et \$35 de frais administratifs

Période d'attente : 2 à 4 semaines, entre 6 et 13 semaines de grossesse ;
2 à 3 semaines, entre 16 et 20 semaines de grossesse

HÔPITAL NOTRE-DAME

1560, rue Sherbrooke est
(514)876-7426

Services offerts :

- 1) aspiration-curetage jusqu'à 12 semaines, anesthésie locale
- 2) tiges laminaires entre 12 et 18 semaines, anesthésie générale

Coût: assurance-maladie

Période d'attente : environ 1 semaine

CLINIQUE DU Dr MORGENTALER

2990, rue Honoré-Beaugrand
(514)351-0290

Service offert: aspiration-curetage jusqu'à 15 semaines, anesthésie locale
Coût : assurance-maladie et entre \$200 et \$350 additionnels dépendant des semaines de grossesse

Période d'attente : 1-2 jours

QUÉBEC :

CENTRE DE SANTÉ DES FEMMES

155, boulevard Charest
(418)647-5745

Service offert: aspiration-curetage jusqu'à 12 semaines, anesthésie locale
Coût: assurance-maladie et cotisation facultative

Période d'attente: 1-2 semaines

CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

2705, boulevard Laurier, Ste-Foy
(418)656-8996

Service offert: aspiration-curetage jusqu'à 13 semaines, anesthésie locale

Coût: assurance-maladie

Période d'attente: 1-2 semaines

TROIS-RIVIÈRES:

CENTRE DE SANTÉ DES FEMMES

411, Lavoilette
(819)378-1661

Service offert: aspiration-curetage jusqu'à 12 semaines, anesthésie locale
Coût: assurance-maladie et cotisation facultative

Période d'attente: 1-2 semaines

SHERBROOKE :

CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

(819)565-0672

Services offerts :

- 1) aspiration-curetage jusqu'à 14 semaines, anesthésie locale
- 2) injection saline entre 14 et 20 semaines de grossesse

Coût: assurance-maladie

Période d'attente : ?

HULL:

CENTRE DE SANTÉ DES FEMMES

44, Jeanne-d'Arc
(819)778-2055

Service offert: aspiration-curetage jusqu'à 12 semaines, anesthésie locale
Coût: assurance-maladie et cotisation facultative

Période d'attente : environ 1 semaine



* Les illustrations des pages 24, 25, 28, et 33 sont tirées de PORK ROAST, 250 Feminist Cartoons.



• la semblée



● Un beau matin de juin,
Monseignement Lafève s'éveille
vraiment inquiet.

«Tout d'un coup que je suis encore
en seint?»

Il n'a pas eu ses seignements ce mois-ci.
En retard depuis 15 jours.
C'est mauvais signe.

(...)
Mais je me demande comment ça se fait
que je serais encore en seint?

Je me suis (ait installer un chapelet
il y a 3 mois. Je l'ai peut-être perdu.
Je sais qu'il y en a beaucoup qui sont
devenus en seints même avec le
chapelet

Mais je pouvais juste plus supporter
le diadème et le saint chrême.»

Un mois après, voyant que ses
seignements ne viennent toujours pas,
Monseignement Lafève passe à l'action.

D'abord les analyses d'eau bénite.
Positives. Ça y est Il est encore en seint

«Mais cette fois-ci, il faut que je me fasse
azorter».

Il en parle avec son seignécologue
qui a l'air assez favorable.

C'est vrai. Déjà trois seints en si peu
de temps...

Un quatrième seint, ça peut attendre,
pense le seignécologue.

Il va donc présenter le cas au
comité seignapeutique.

Monseignement Lafève devient
de plus en plus inquiet

Il est en seint depuis plus de deux mois
et le comité seignapeutique ne donne
toujours pas de nouvelles.

Le seignécologue lui dit d'attendre
car il n'a pas d'autorité.

C'est la semblée des zézèques qui a
ordonné que seul le comité
seignapeutique puisse décider
qui a droit à se faire azorter.

Il faut produire beaucoup de seints

• pro-vie : nouvelles stratégies •

Prise de contrôle des conseils d'administration des hôpitaux, propagande dans les écoles, les églises, sur les lignes ouvertes, piquetage devant les hôpitaux qui pratiquent des avortements, toutes ces tactiques que nous connaissons bien ne suffisent plus aux militants de Pro-Vie. Aujourd'hui, s'inspirant des stratégies de leurs comparses américains, ils attaquent sur les terrains politique et juridique.

En février 1981, la Cour Suprême d'Ontario accordait à un garçon de 17 ans une injonction qui interdisait à son amante de 16 ans d'obtenir un avortement thérapeutique. Ce jugement qui consacre la mise en tutelle du corps d'une femme pour protéger la progéniture d'un homme, n'est pas isolé: quatre jugements semblables ont déjà été rendus au Canada, trois en Ontario et un en Nouvelle-Écosse. Mais il se distingue des autres parce que c'est à un homme *non-marié* qu'il accorde une telle injonction.

Gwen Landoft, porte-parole de Pro-Vie à Toronto, considère ces précédents juridiques comme des victoires pour son mouvement parce qu'ils reconnaissent aux hommes des droits sur leurs enfants à naître et parce qu'ils accor-

dent aux foetus le droit d'être représentés en cour et de «défendre leur propre vie»¹. Ces jugements ouvrent la voie à des recours semblables: dorénavant quand leur pouvoir individuel ne suffira plus, pères, maris et amants pourront faire appel aux tribunaux pour faire valoir leurs prérogatives sur le corps de «leurs» femmes.

L'affaire Borowski

Le 2 décembre 1981, la Cour Suprême du Canada a reconnu à un certain Borowski, militant Pro-Vie de longue date, le droit de contester la validité de la loi sur l'avortement thérapeutique au nom du «droit à la vie» consacré dans la Déclaration canadienne des droits. Ce jugement constitue un précédent très

grave et il témoigne d'un préjugé alarmant. En effet, normalement seule une personne directement affectée par un article de loi peut le contester. Borowski peut difficilement prétendre à un préjudice personnel, même s'il se proclame «défenseur de l'enfant à naître».

Borowski n'en est pas à ses premiers coups d'éclat; en 1971, il démissionnait de son poste de ministre du gouvernement manitobain pour protester contre la loi sur l'avortement. Il a refusé de payer ses impôts pendant plusieurs années et l'été dernier, il a mené une grève de la faim de plusieurs semaines.

Aujourd'hui, grâce au jugement de la Cour Suprême, il peut commencer ses démarches auprès des tribunaux manitobains en tant que représentant et défenseur des intérêts du foetus, avec l'appui de Pro-Vie qui entend sensibiliser médecins et spécialistes dans cette bataille. L'enjeu est énorme: une reconnaissance du «droit à la vie» des enfants non-nés mettrait fin à toute possibilité d'obtenir un avortement légal.

Sur la scène politique

Le 6 mars 1981, un obscur député libéral, M. Flys, déposait à la Chambre des Communes un projet de loi visant à réduire de façon draconienne le nombre d'avortements pratiqués en milieu hospitalier, en amendant l'article 251 du Code criminel par la définition suivante:

des zévêques .

ces temps-ci.
Ils se font de plus en plus rares.
Il est donc recommandé à tous les
monseignements
de faire le plus de saints possible.

Le seignécologue ne peut rien faire,
même si les raisons de Monseignement
Lafève
lui paraissent raisonnables.
Il doit attendre la décision
du comité seignapeutique.
Finalement, lorsque Monseignement
Lafève
est déjà en saint de deux mois et demi,
il apprend que le comité seignapeutique
a refusé l'azortement dans son cas.
Il doit donc se résigner et produire
un saint de plus.

Au bout de neuf mois
Monseignement Lafève a eu
son quatrième saint.

Il n'en peut plus.
Il est épuisé.
Il commence à se demander

de quel droit
la semblée des zézêques
se mêle de l'azortement.
Après tout, c'est lui,
Monseignement Lafève, qui sait
s'il peut faire un saint de plus
ou non.
Les zézêques n'en ont jamais fait.
Ils n'en feront jamais.
Ils ne savent donc pas ce que c'est

Va falloir que ça change.
(...)

CHU-PASNÉE FUCKÉ
SEPTEMBRE 1978

*tiré de L'AVORTEMENT, LES ÉVÊQUES ET LES
FEMMES, de Prudence Ogino, publié aux Edi-
tions du Remue-Ménage*



«Danger pour la santé signifie un danger réel ou intense pour la santé du point de vue physique ou mental, compte non tenu de la situation socio-économique de la personne de sexe féminin, ni de celle de sa famille»².

Le Sénat canadien a lui aussi été la cible de Pro-Vie, quand le sénateur Haidasz a proposé d'inclure dans la nouvelle Charte canadienne une disposition autorisant le Parlement à légiférer sur les droits des enfants à naître. Selon Haidasz, «les enfants non encore nés font partie de notre famille humaine. Je soutiens aussi que l'ovule fertilisé est un enfant qui se développe». Le sénateur Sullivan, de son côté, a proposé de modifier l'article 7 de la Charte de la façon suivante:

«Chacun, y compris l'enfant à naître, a droit à la vie, vie qui commence à la conception et droit qui peut être revendiqué dès la conception»³.

De telles modifications à la Charte mèneraient à l'interdiction de toute forme d'avortement et criminaliseraient même certaines formes de contraception comme le stérilet. Si ces propositions «anti-choix», pour reprendre l'expression des militantes anglophones pour l'avortement libre et gratuit, ne connaissent pour l'instant aucun succès⁴, l'exemple américain doit nous servir de mise en garde: le discours de

Pro-Vie, beaucoup plus proche du discours dominant que le nôtre, a plus de chances d'être endossé par le pouvoir politique dès que celui-ci trouvera opportun de le faire.

ANDRÉE CÔTÉ

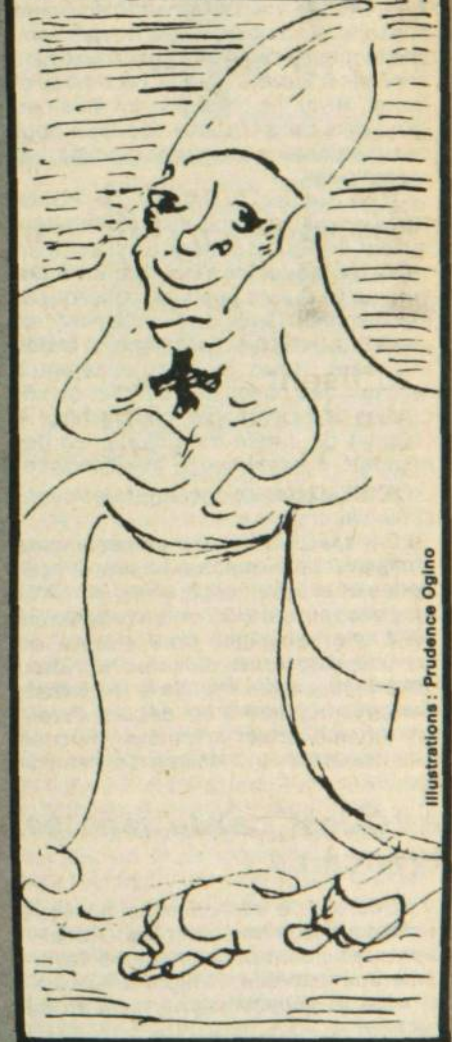


¹ *Globe and Mail*, 6/02/81

² *Bill C-632*

³ *Les débats du Sénat*, 4/12/81

⁴ *L'amendement Haidasz a été battu par 50 voix contre 28. L'amendement Sullivan a été battu par 60 voix contre 16.*



Illustrations : Prudence Ogino



canada : un statu quo ?

Toujours assimilé à un crime par la loi fédérale, l'avortement même thérapeutique est loin d'être accessible d'une mer à l'autre. Sur le front hospitalier, c'est pied à pied qu'il faut le défendre.

Il n'y a pas eu, cette année, de victoires significatives dans la lutte pour l'avortement au Canada. Au mieux, nous avons durement combattu pour maintenir le statu quo ; au pire, nous avons vu, sinon une croissance numérique, du moins une offensive croissante des opposants à l'avortement, les militants de Pro-Vie.

À l'Est, rien de nouveau

Dans les Maritimes, il est virtuellement impossible d'obtenir un avortement. À St-Jean, capitale de Terre-Neuve, un seul médecin pratique des avortements - un matin par semaine! Il n'y a pas d'avortements légaux à l'Île-du-Prince-Édouard et, en Nouvelle-Écosse, Halifax est la seule ville où ce soit possible. Il existe, à travers toutes les Maritimes, un très puissant mouvement d'opposition à l'avortement.

En Colombie-Britannique, le Mouvement Pro-Vie a réussi à contrôler quatre conseils d'administration hospitaliers, une tactique éprouvée depuis quelques années : à Surrey, Victoria, Richmond et Powell River. Ils ont aussi fait élire des candidats dans d'autres hôpitaux, pour mieux entraver le travail des comités thérapeutiques.

L'an dernier, à l'hôpital de Powell River, on pratiqua trois avortements seulement. À l'hôpital général de Victoria, en 1980, les médecins s'insurgèrent à mesure qu'ils durent subir les conséquences des restrictions de l'avortement ; en plus d'assurer plus d'avortements tardifs et à haut risque, ils commencèrent à recevoir des patientes souffrant de séquelles d'avortements clandestins. À l'hôpital du Jubilé de Victoria, les demandes d'avortements augmentèrent de 300%, excédant gravement les capacités d'accueil.

Dans les Prairies, il n'y a pas encore d'organisation communautaire et concertée du Mouvement Pro-Vie. En Ontario, par contre, le MPV entend mener en 1982 une campagne pour investir les conseils d'administration des hôpitaux. Entre-temps, autre effet de la récession, quelques hôpitaux y ont déclaré l'avortement « chirurgie sélective », forçant ainsi les femmes à défrayer l'intervention.

À l'Ouest, ça rue dans les brancards

À défaut de victoire majeure, nous avons tout de même progressé. Récemment, des groupes favorables à l'avortement empêchèrent « Right to Life » de faire de la publicité dans le métro de Toronto.

En Colombie-Britannique, le mouvement Concerned Citizens for Choice on Abortion (CCCA), pro-avortement, a aidé des groupes de banlieue à s'organiser, avec comme résultat un élargissement du mouvement pour l'avortement. Les femmes de Vancouver-Nord se mobilisèrent avec succès pour neutraliser Pro-Vie à l'hôpital Lion's Gate et, plus globalement, les femmes de Colombie-Britannique travaillent présentement à s'organiser à l'échelle de la province. Le dernier congrès de la Fédération des femmes de C.-B. décidait d'élaborer une action massive pour le week-end de la Fête des mères, les 8 et 9 mai 1982.

Le Comité pour les droits des femmes du Nouveau Parti Démocratique (NPD) de Colombie-Britannique, lui, fait des pressions auprès des députés fédéraux et leur envoie des pétitions, en faveur de l'abrogation de l'article 251. Et il agit avec un support croissant du parti et des syndicats.

Des groupes à Vancouver, et la CARAL (Canadian Association for the Repeal of the Abortion Law) au niveau national, se préparent à combattre le cas Borowski (Voir *Pro-Vie: nouvelles stratégies*, p.) en prenant des actions en cour et en faisant de l'information auprès du public. La CCCA élabore une brochure exhaustive sur les droits à l'avortement en général, la lutte en Colombie-Britannique, les stratégies d'organisation du niveau local, au niveau fédéral, la loi en vigueur et le cas Borowski. Suivant l'exemple des femmes québécoises, des groupes canadiens demandent des Centres de santé des femmes subventionnés par les provinces, où l'on pratiquerait des avortements sur une base externe, dans un environnement humain et féministe.

Nécessaire aussi cette résistance croissante des médecins à l'envahissement par Pro-Vie des conseils d'administration hospitaliers. À l'hôpital Mémorial de Surrey, les médecins menacèrent de démissionner de tous les comités de l'hôpital, pour appuyer les demandes faites au ministère provincial de la Santé, afin qu'il intervienne, qu'il mette l'hôpital en tutelle, et qu'il empêche la ratification de l'avortement par le CA de l'hôpital.

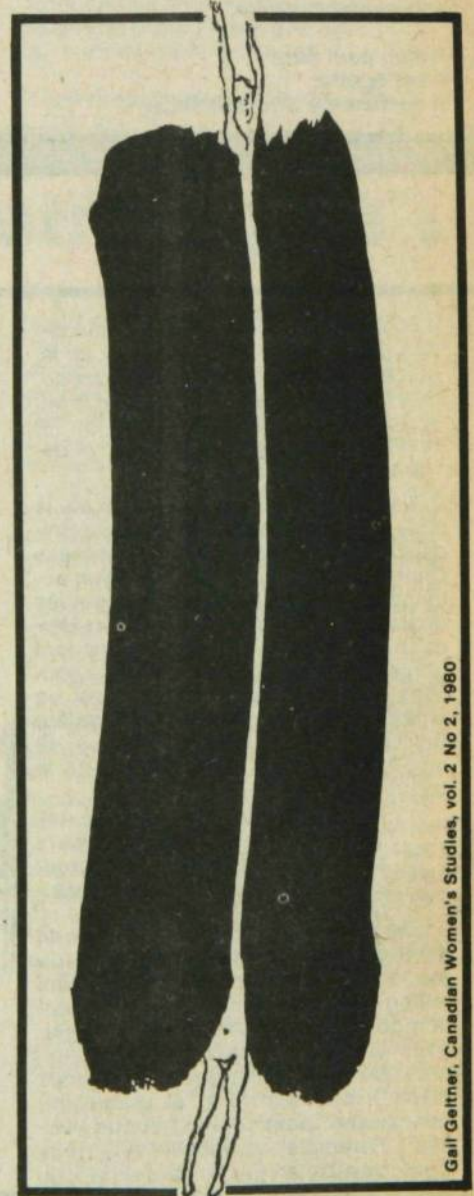
Uni-e-s contre la droite

Il y eut enfin un autre signe positif: l'unité grandissante entre les organisations favorables à l'avortement et d'autres groupes luttant contre la Droite: c'est-à-dire les groupes anti-Ku Klux Klan et anti-racistes, les groupes gais et les-

biens. A Toronto, cette année, le Comité de la Journée internationale des femmes, Gais et lesbiennes contre la Droite, et la Coalition de Riverdale contre le racisme, manifestèrent ensemble contre le Rallye de la Fête des mères organisé par Pro-Vie. Finalement, il y eut, de la part des syndicats ouvriers du Canada, un support timide mais croissant aux actions en faveur de l'avortement; à la fois les Fédérations du travail d'Ontario et de Colombie-Britannique ont pris position pour le droit à l'avortement et divers syndicats ont envoyé des bannières et des membres aux manifestations, par exemple à celle qui avait lieu le 12 septembre à Vancouver.

SARA DIAMOND
MILITANTE FÉMINISTE
À VANCOUVER

Les anglophones utilisent les expressions «pro-choice» ou «anti-choice»



Gail Galtner, Canadian Women's Studies, vol. 2 No 2, 1980

Tactiques et pressions locales, harcèlement juridique auprès des plus hautes sphères de pouvoir, propagande intensive, le mouvement contre le libre choix à l'avortement, enhardi par le soutien qu'il peut attendre de l'actuelle administration républicaine, a lancé aux États-Unis une offensive généralisée. Où en est la lutte actuelle pour contrecarrer cette attaque et consolider le droit des femmes à choisir d'avorter ?

● Pour nous, l'année 1981 n'a pas été bien fameuse. *Au mieux*, et c'est triste à dire, nous n'avons pas complètement perdu le droit à l'avortement au niveau national. En effet le mouvement «anti-choix» n'est pas parvenu à faire passer de législation nationale criminalisant le choix de se faire avorter, bien qu'il ait réussi à le compromettre grâce à certaines tactiques au niveau local. Quant *au pire*, ce ne furent peut-être pas les quelques batailles de moindre envergure que nous avons perdues, mais plutôt le fait que nous ayons dû mener ce genre de luttes répétitives pour lesquelles nous avons sacrifié énergie, temps et argent au détriment de luttes plus larges sur les droits à l'avortement, les questions sociales et les enjeux féministes. Nous ressentons toutes les effets de la crise économique et du contrecoup conservateur orchestré par l'administration Reagan.

Sous la menace d'une loi

La menace d'une législation anti-avortement (qui comprend les différentes versions de l'amendement pour le «droit à la vie» (Human Life Amendment) n'a pas disparu. Au moment d'écrire ces lignes, les projets Hatch et Helm sont encore devant le Sénat. L'amendement proposé par le sénateur Hatch vise à neutraliser l'avis de la Cour Suprême en donnant au Congrès seul tout pouvoir de décider du sort de l'avortement (une façon de détourner l'équilibre de pouvoirs sur lequel repose notre système politique). La proposition Helm (juridiquement inconstitutionnelle) constitue elle aussi une tentative sans précédent pour invalider une décision de la Cour Suprême par une redéfinition du mot «personne» dans la Constitution américaine.

Malgré les campagnes d'intimidation menées contre les législateurs favorables à l'avortement, malgré les énormes moyens financiers dont il dispose par le biais des organisations ultra-conservatrices et des églises, le mouvement «anti-choix» et ses projets de loi ont rencontré une opposition très vive de la part du public, des mouvements de femmes,

d'un mouvement pour le libre choix qui s'est mobilisé très rapidement et de certains législateurs conscients des dangers et de l'inconstitutionnalité de ces offensives juridiques. Plus encourageant encore, les mouvements militant en faveur du libre choix se sont développés et ont accru leur capacité à réagir à toute offensive locale ou régionale du mouvement contre l'avortement (c'est surtout à ce niveau que les anti-choix ont gagné le plus de batailles l'an dernier).

L'exemple de Pennsylvanie

Il n'est pas nécessaire que l'avortement soit criminalisé pour qu'il devienne inaccessible. D'ailleurs, les groupes anti-choix ne cachent pas leur intention de s'attaquer d'abord aux femmes les plus vulnérables, c'est à dire les plus jeunes et les plus pauvres. Ils ont réussi à limiter l'accès à l'avortement dans des régions non protégées par la décision de la Cour Suprême de 1973 qui instituait légalement le droit à l'avortement.

L'exemple de ce qui s'est passé dans l'État de Pennsylvanie est particulièrement révélateur de ce genre de tactique ; le projet de loi destiné à interrompre les services d'avortement qu'ils ont présenté comprenait, entre autres, les dispositions suivantes :

- l'autorisation d'avorter uniquement si un médecin le juge nécessaire ;
- une définition de la vie commençant dès la conception ;
- l'obligation de pratiquer les avortements sur des foetus viables de façon à pouvoir les sauver (c'est-à-dire par césarienne), à moins que ce ne soit trop dangereux pour la femme. (Les problèmes psychologiques et émotionnels *ne sont pas considérés* comme des risques médicaux) ;
- le consentement des parents pour les mineures (18 ans et moins) ;
- l'obligation de présenter à la femme qui fait une demande d'avortement de la documentation montrant le développe-

la droite ?



ment du foetus, semaine après semaine, depuis la conception jusqu'à la naissance; obligation de lui montrer où en est rendu le développement du foetus qu'elle porte ; la femme doit également certifier par écrit qu'elle a pu voir cette documentation ;

- aucun avortement dans les hôpitaux financés par les fonds publics ;
- l'avortement n'est plus couvert par l'assurance-maladie.

Ce projet de loi a été adopté par deux voix contre une mais il a été défilé par le veto du gouverneur. Cependant, certains éléments de ce projet ont été repris et adoptés dans d'autres régions l'an passé. On a retiré le remboursement des avortements de l'assurance-maladie des employées fédérales. Dans certaines universités, les femmes ont découvert que leur assurance-maladie d'étudiantes ne couvrait plus les avortements ou qu'elles devaient payer une cotisation supplémentaire pour y avoir droit. Un certain nombre d'États ont rajouté des clauses sur le consentement parental dans leurs législations en ce qui concerne les mineures. Résultats : une montée très sensible des grossesses menées à terme chez les adolescentes et la recrudescence du cortège d'histoires horribles comme celle forcée par sa mère de subir une grossesse provoquée par une relation incestueuse.

mexique :

teuse, ou ces adolescentes qui recherchent désespérément les adresses d'avorteurs clandestins.

Ces histoires terribles ont rencontré un certain écho au niveau national. On a organisé partout des meetings publics où les femmes témoignaient de leurs démarches pour obtenir un avortement clandestin et de toutes les souffrances qu'elles ont dû endurer. La presse et les médias ont généralement favorisé les positions en faveur du libre choix, tout comme l'ont fait les sondages et enquêtes menés parmi la population. De plus, les groupes qui militent pour le droit à l'avortement, mieux organisés, sont devenus plus offensifs : campagnes dans les autobus, annonces pleine-page dans les plus grands journaux, lobbying, création de fronts communs des groupes progressistes. Ça a beaucoup bougé. Pour que cette vague aille encore en s'amplifiant, il va falloir que les militants pour le libre choix interviennent avec force dans les élections de cette année.

La lutte ne fait que commencer. D'ailleurs, même chez les gens du mouvement anti-choix, on parle de 20 ou 30 ans avant de pouvoir faire bannir l'avortement. L'année passée nous a rendus plus aguerries, mieux préparées à protéger le droit des femmes à décider, même si cela signifie 20 ans de travail d'arrache-pied. Nous serons dorénavant moins prises de court par les tactiques surprises et les ruses de nos adversaires, et même, nous pourrions leur réserver nos propres surprises.

MICKI AMICK,
COALITION FOR REPRODUCTIVE FREEDOM
BOSTON, U.S.A.
TRADUCTION DE CLAUDINE VIVIER



Mexico est le pays des antagonismes, du blanc et du noir, du passé et du futur, où coexistent l'avant-garde et le rétrograde. L'avortement en est le plus bel exemple.

Le Mexique reçoit les réfugiés politiques du Chili, d'Uruguay et d'Argentine, mais assassine, séquestre et fait disparaître à l'intérieur de ses frontières. Le Mexique appuie le Salvador et le Nicaragua mais détruit tout foyer d'opposition organisé en son sein. Le Mexique? L'État, devrait-on dire, le PRI pour être plus précis. Et ne retrouve-t-on pas dans ce nom, Parti Révolutionnaire Institutionnel, le plus bel antagonisme du Mexique? Ici, on en arrive à institutionnaliser la révolution!

La situation de l'avortement est un exemple clair de ces antagonismes. Le Mexique vit les deux extrêmes du problème : une situation archaïque terrifiante quant à la pratique de l'avortement et un projet de loi pour sa légalisation présenté par la gauche en 79-80. En effet, il y a un peu plus d'un an maintenant, s'est déclenchée ouvertement la première bataille parlementaire, forcément reprise par tous les médias, pour l'avortement libre et gratuit au Mexique. Cette bataille revêt une importance capitale quand on pense à la situation de répression et aux tabous sexuels prévalant au Mexique, quand on pense au contrôle qu'y exerce l'Église à travers sa morale étouffante, quand on pense enfin à la situation d'oppression des femmes mexicaines au cœur même du «machismo». Elle a donné lieu aux dégâts les plus variés et aux positions les plus rétrogrades mais elle a surtout permis de rompre enfin le silence autour d'une situation devenue intolérable: la mort de plus de 10,000 femmes annuellement¹ Et ce chiffre ne représente que la pointe de l'iceberg puisqu'il fait état seulement des femmes agonisantes hospitalisées à la suite des complications d'un avortement. Toutes les femmes anonymes des zones rurales ou urbaines marginales, qui meurent et n'atteignent jamais l'hôpital, ne sont pas dénombrées. Ici, la situation est criante.

L'avortement, un luxe pour les riches

On calcule qu'il se pratique chaque année au Mexique, essentiellement dans les grandes villes, autour d'un million d'avortements clandestins ; c'est le plus souvent dans des conditions d'hygiène atterrantes puisque seulement 8 Mexicaines sur 100 ont les moyens économiques d'obtenir un avortement en clinique, donc en toute sécurité.² Toutes celles qui n'ont pas d'argent ne peuvent se payer le luxe d'un médecin de pratique privée, et ce sont eux oui en majorité font

des avortements par aspiration. Elles se retrouvent par le fait même en dehors du circuit fermé des «bons tuyaux» ce «celle qui connaît celui qui...» Toutes celles-là, la majorité, doivent affronter les conditions inhérentes à un avortement clandestin «pas cher»: cliniques anonymes de troisième classe, personnels non-qualifiés, médecins irresponsables qui voient dans ce «commerce» une source de revenus miraculeuse.

On perçoit encore plus toute la dimension du problème quand on se rappelle que ce ne sont pas les mêmes femmes qui avortent année après année. En fait, les mauvaises conditions de vie et le nombre élevé d'enfants sont les principales causes de la fréquence des avortements au Mexique. En plus, la double journée de travail, la perspective de perdre son emploi à cause d'une grossesse, la force du machismo qui fait qu'un homme est un homme quand il «sème» des enfants un peu partout et enfin la défense papale, en première page de tous les journaux, sur l'usage des contraceptifs - utilisés par seulement 11% des femmes fertiles³ - sont autant d'aspects qui expliquent l'ampleur du problème. Selon une récente enquête, 70% des femmes qui ont recours à l'avortement sont mères de plus de trois enfants, 86% sont catholiques, 76% ont des revenus insuffisants et 68% n'ont pas complété le primaire.⁴

L'avortement, une «bonne business»

En septembre 1979, le coût d'un avortement par aspiration à Guadalajara, la deuxième ville du Mexique, était de 250\$. En 1980, il oscillait entre 400\$ et 500\$ et pouvait atteindre parfois 600\$⁵ En moins de deux ans, les prix ont plus que doublé et ils continuent de monter d'une façon vertigineuse. Le marché noir bat son plein : hausse arbitraire des prix, demande supérieure à l'offre, mauvais service et aucune garantie!

600\$ le service, ça vous dit quelque chose? Quand il est respecté par les employeurs, le salaire minimum est d'à peu près 300\$ par mois. Dans certaines régions, le revenu mensuel des paysans est inférieur à 100\$. 600\$ le service! Quand on sait que l'intervention est courte, simple et peut être répétée plusieurs fois dans la même journée, on se demande qui rend le service à qui, la femme ou le médecin?

contre le machismo et le pape



L'avortement clandestin «pas cher»

Les méthodes utilisées sont nombreuses et tiennent du cauchemar. Étant donné les conditions économiques citées plus haut, plus de 50% des Mexicaines ont recours aux auto-avortements⁶ : thé, substances corrosives introduites dans le vagin telles que les pastilles de permanganate de potassium reconnues pour servir de poison à rats, aiguilles à tricoter ou fils de fer. Surtout dans les zones populaires, le manque d'argent l'isolement, et l'absolue nécessité d'interrompre la grossesse poussent un nombre effarant de femmes à utiliser ces méthodes-suicides. Dans la plupart des cas, ces femmes, craignant d'être dénoncées, n'arrivent à l'hôpital qu'à la toute dernière minute, mourantes, le vagin ou l'utérus perforé, ou avec de fortes hémorragies, brûlures et infections. Cette situation explique le fait qu'au Mexique l'avortement soit la cinquième cause de décès chez les femmes⁷.

Une autre méthode couramment employée est l'introduction par un avorteur d'une sonde dans l'utérus, dans le but de décoller le placenta et de provoquer ainsi l'avortement. La sonde doit rester quelques heures dans l'utérus et les risques d'infection et d'hémorragie sont très élevés. Cette méthode entraîne souvent la stérilité et parfois la mort.

De plus, certaines femmes tentent d'avorter en ingérant de la quinine, de la strychnine ou d'autres produits chimiques en vente libre dans toutes les pharmacies. Ce sont des produits très toxiques lorsque absorbés en quantité suffisante pour provoquer un avortement. Il est important de signaler ici que la réglementation sur l'usage des médicaments n'est pas aussi rigide qu'aux États-Unis ou au Canada, de sorte que les compagnies pharmaceutiques trans-nationales, qui dominent le marché mexicain, profitent du vide normatif pour écouler sur le territoire mexicain et latino-américain certains médicaments retirés du marché américain après avoir été reconnus dangereux. Ceci représente un danger réel pour la santé de la population en général, et plus particulièrement pour la femme qui, en face à une grossesse non désirée, est portée à recourir à n'importe quel moyen pour avorter.

Une morale douteuse

Il existe au Mexique une «double morale», une pour l'homme et une autre pour la femme. S'il «sème», elle, elle «récolte», et ceci comme une fatalité ou presque ! C'est son rôle de femme d'avoir des enfants et de les élever parfois seule. Dans la plupart des cas, elle est éduquée essentiellement pour procréer. Ses plus grandes aspirations doivent être le mariage et la maternité, l'acte

sexuel n'ayant qu'une fin : la procréation. Dans ce cadre, la grossesse est sacro-sainte. L'interrompre est un crime, un péché. C'est la preuve flagrante du libertinage et de l'égoïsme. «Quiso gozar, pues que pague!» m'a dit une ouvrière en se prononçant contre l'avortement «Elle a voulu jouir, eh bien, qu'elle paye !» La chanson est si puissante que les femmes elles-mêmes la chantent

Cette morale «malade» se reflète de façon alarmante au niveau juridique. Selon le code pénal mexicain (1937), l'avortement est considéré comme un acte criminel passible d'emprisonnement pour quiconque tente d'avorter ou aide une femme à avorter. Cependant, selon ce code, la femme qui avorte volontairement est passible d'une peine moins grande si - Attention, je cite - a) elle n'a pas mauvaise réputation, b) elle a réussi à cacher son état c) l'enfant est le fruit d'une union légitime, d) l'avortement a lieu dans les premiers mois de la gestation.

Dans les cas contraires, si elle est accotée ou si elle a mauvaise réputation - et allez savoir ce que c'est! - la peine est trois fois plus grande. Il est clair que l'on protège ni la femme ni l'enfant (que l'on oublie aussitôt né), mais bien l'honneur du mari (... issu d'une union légitime) et l'image de la société (... réussi à cacher son état). Amen!

L'initiative de la gauche

Face à ce portrait peu réjouissant tout n'est pas noir cependant. En 1980, le Parti communiste mexicain, à l'intérieur de la Coalition des quatre partis de la gauche, présentait aux Communes un projet de loi pour la légalisation de l'avortement. Initialement ce projet avait été élaboré par deux importants regroupements féministes, la Coalition des femmes féministes et la Fédération nationale pour la libération de la femme, qui virent dans la récente entrée de la gauche au parlement la possibilité de lancer le débat «at large».

Le principe de base du projet est celui de la maternité volontaire, qui permet de revendiquer un certain nombre d'aspects fondamentaux de la lutte des femmes: le droit à l'avortement libre et gratuit, le droit de décider du nombre d'enfants, le droit au contrôle sur son propre corps sans intervention de l'État, le droit d'exercer librement sa sexualité, le droit de conserver son travail pendant une grossesse. Le projet après avoir présenté la situation générale de l'avortement au Mexique, dénonce le carcan imposé aux femmes, dénonce les rôles masculins et féminins stéréotypés, et dénonce enfin le fait que la femme ait toujours été la responsable des tâches domestiques. Il se prononce contre les stérilisations forcées, pour des contra-



Photo d'archives

ceptifs gratuits et accessibles aux hommes comme aux femmes, pour une éducation sexuelle non tendancieuse et pour la création de garderies.

Finalement ce projet de loi soutient que l'avortement est un problème social de santé que l'État ne peut plus ignorer, contredisant ainsi la droite qui a toujours tenté de centrer le problème sur son aspect moral galvaudé et satanisé. Nous avons eu droit de leur part aux plus traditionnelles campagnes de Pro-Vie en «robe blanche», jouant ses meilleures cartes : l'Église et le Pape.

Mais, malgré leurs discours et leurs révérences, la plus belle victoire reste aux femmes puisque le débat est enfin sur la place publique. Les organisations féministes se sont fortifiées, de nouvelles femmes se sont intégrées au mouvement, des syndicats se sont solidarisés. Nous avançons.

HÉLÈNE LAGACÉ MILITANTE FÉMINISTE À GUADALAJARA

- 2 Groupe interdisciplinaire de l'avortement. Conseil national de la population. 1976.
- 3 Plan national de planification familiale Projections
- 4 Mateos Fournier, Manuel. Nouvelles données pour l'évaluation de l'avortement au Mexique. Machete. Août 1980.
- 5 Étude effectuée par le collectif de femmes NOSOTRAS. à Guadalajara, en 1980.
- 6 Groupe interdisciplinaire de l'avortement. Conseil national de la population, 1976.
- 7 Direction générale des statistiques du Secrétariat de l'industrie et du commerce, 1970.

Campana enconada contra lideres politicos



Poster de la droite mettant à prix la tête des différents représentants de la gauche appuyant le projet de loi. Il ressemble étrangement à ceux publiés par la police en 1975, avec la tête des présumés guerrilleros de la Ligue communiste «23 septembre». L'analogie est claire, ceux qui appuient le projet sont dangereux, il faut les «supprimer». Ce sont eux qui prétendent légaliser l'infanticide. L'avortement est un crime. Signé: La jeunesse pour la vie.

Enfin adoptée en 1979, après cinq ans d'«essai» et plusieurs manifestations d'appui, la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse se heurte toujours à la résistance passive des pouvoirs hospitaliers.

Dans les années 70, les Françaises ont mené des luttes acharnées pour obtenir l'avortement libre et gratuit. Elles se sont battues localement et à l'échelle nationale, avec des organisations comme Choisir ou le MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception), elles ont mis en place un vaste réseau d'avortements clandestins pratiqués par des médecins mais aussi par des femmes, qui, sans être des professionnelles de la santé, s'étaient dotées de la formation nécessaire. Lorsque le gouvernement en place a réagi en arrêtant et en inculquant des femmes qui avaient pratiqué des avortements ou qui avaient elles-mêmes avorté, le mouvement féministe les a soutenues tout au long de leurs procès par des campagnes de solidarité d'une ampleur et d'efficacité impressionnantes.

En 1974, ces luttes ont débouché sur l'adoption de la loi Veil (voir encadré). Sur papier, cette loi représentait un énorme progrès puisqu'elle admettait la pratique «d'interruptions volontaires de grossesse (IVG)». Pourtant la loi était soumise à une période de probation de 5 ans. Pendant cette période, le réseau d'avortement clandestin continuait à fonctionner, protégé par le climat de tolérance qui régnait à l'époque. Ce réseau parallèle a contribué pendant un certain temps à masquer les plus graves lacunes de la loi Veil qui une fois mise en application, s'est avérée bien peu pratique pour les femmes qui voulaient avorter.

La période d'essai de la loi Veil venait à échéance en 1979, et les opposants à l'avortement ont déclenché cette année-là une campagne féroce pour faire abolir cette loi libérale. Mais encore une fois, malgré les limites de la loi et la démobilisation qui avait suivi cette victoire partielle, les Françaises ont montré leur détermination à protéger leurs acquis: la vigueur des manifestations féministes (plus de 50,000 femmes à la manifestation parisienne, par exemple) a mené à la reconduction de la loi Veil, adoptée définitivement le 31 décembre 1981.

Une victoire ambiguë

Paradoxalement, la situation s'est dégradée après l'adoption de la loi. La plupart des cliniques parallèles du Mouvement français pour le planning familial et du MLAC ont cessé de pratiquer des avortements afin de forcer le réseau officiel à combler ses lacunes. Du côté de l'État, l'attitude de tolérance s'est évanouie : du jour au lendemain on s'est mis à veiller scrupuleusement à l'appli-

cation clause par clause de la loi. Les cliniques étaient surveillées de près, les inculpations et les procès se succédaient à un rythme inquiétant visant en général des médecins qui pratiquaient l'avortement dans le cadre de la loi, mais en dérogeant à telle ou telle clause. Ces médecins risquaient non seulement la prison mais aussi la perte de leur droit de pratique. Cela, s'ajoutant au fait que majoritairement les médecins français s'opposent farouchement à l'avortement, a contribué à rendre les médecins de plus en plus méfiants face à la pratique d'avortements.

Concrètement donc, les femmes éprouvent de grandes difficultés à se faire avorter ; il arrive souvent qu'aucun hôpital ne pratique l'avortement dans leur région et qu'elles doivent s'adresser à des cliniques privées extrêmement dispendieuses. L'avortement n'est pas remboursé par la sécurité sociale française, ce qui le met hors de portée pour d'innombrables femmes. Le manque de structures hospitalières, l'opposition des médecins, les délais obligatoires et extrêmement longs, l'obligation pour les mineures d'avoir l'autorisation d'avorter de l'un de leurs parents, l'interdiction d'avorter des immigrantes qui sont au pays depuis moins de trois mois, et le fait que l'avortement ne soit légal que dans les 10 premières semaines de grossesse, font en sorte que les femmes n'ont en pratique qu'un accès très limité à l'avortement légal.

L'arrivée au pouvoir, en mai 81 du gouvernement socialiste de François Mitterrand a redonné de l'espoir en matière d'avortement. En novembre dernier, Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme, s'appropriait à présenter au Conseil des ministres un certain nombre de décrets ayant pour but d'élargir au maximum l'application de la loi de 79 et de faire en sorte qu'elle soit vraiment appliquée. Les socialistes n'ont pas l'intention de modifier la loi elle-même, craignant, disent-ils, que le débat reparte de plus belle avec les adversaires de la libéralisation. Ils entendent donc procéder plutôt par voie réglementaire, c'est-à-dire en modifiant les conditions d'application de la loi, en rétablissant «un climat de confiance, d'humanité et de solidarité» avec les médecins que le précédent gouvernement avait harcelés et poursuivis. Ces décrets proposés par Yvette Roudy obligeraient tous les hôpitaux publics à faire des avortements, proposeraient un élargissement de la notion d'avortement thérapeutique dans le sens d'une définition plus large de la santé, ce qui permettrait aux femmes de



le deuxième bail de la loi veil

s'en prévaloir et finalement, obligeraient la sécurité sociale à rembourser les frais d'avortement.

LA LOI FRANÇAISE



AVANT 10 SEMAINES DE GROSSESSE: l'interruption volontaire de grossesse (IVG)

L'avortement doit être pratiqué par un médecin avant la fin de la 10^{ème} semaine de grossesse (12 semaines après les dernières menstruations).

Le médecin doit remettre à la femme un «dossier-guide» qui contient les dispositions «d'aide aux mères» et depuis 79, la liste des centres qui pratiquent des avortements dans sa région. Si le médecin ne pratique pas d'avortements, il doit en aviser la femme.

Après sa visite au médecin, la femme doit prendre une semaine de réflexion, pendant laquelle elle doit obligatoirement avoir un entretien avec une personne ou un organisme agréé. Entre cette «consultation sociale» et l'avortement, il doit s'écouler un autre délai de 48 heures.

La femme retourne ensuite voir son médecin qui pratique l'avortement ou la réfère à un établissement désigné.

Depuis 79, si la femme est à la limite des délais légaux, elle peut être exemptée de la semaine de réflexion.

• ombres au tableau •

L'AVORTEMENT DANS L'EUROPE DES DIX

Allemagne:

Interdit, sauf avortement thérapeutique ou détresse de la femme.

Belgique :

Interdit Passible d'une peine d'emprisonnement pour celui qui le pratique et celle qui le subit

Danemark:

Légal et gratuit jusqu'à 12 semaines. Autorisé pour les mineures et les immigrées.

France :

Légal jusqu'à 10 semaines. Non remboursé. Interdit aux mineures sans autorisation des parents et aux immigrées.

Grande-Bretagne :

Légal et remboursé jusqu'à 24 ou 28 semaines selon les établissements. Autorisé pour les mineures et les immigrées.

Grèce :

Interdit. (Pratique illégale très répandue).

Irlande :

Interdit

Italie :

Légal et gratuit jusqu'à 13 semaines. Interdit aux mineures sans autorisation. 75% des médecins font jouer la clause de conscience et refusent les avortements.

Luxembourg :

Légal et remboursé jusqu'à 12 semaines. Interdit aux mineures sans autorisation et aux immigrées.

Pays-Bas :

Légal jusqu'à 20 semaines. Non remboursé. Interdit aux mineures sans autorisation. Autorisé pour les immigrées.

APRÈS 10 SEMAINES DE GROSSESSE: l'avortement thérapeutique

* Tiré de la revue MARIE-CLAIRE, novembre '81.

Après 10 semaines de grossesse, l'avortement est interdit sauf si deux médecins attestent que la poursuite de la grossesse met gravement en danger la santé de la mère ou qu'il existe une forte probabilité que l'enfant soit atteint d'une affection grave et reconnue incurable. La femme peut alors obtenir un avortement thérapeutique à n'importe quel moment de la grossesse.



En vigueur depuis juin 1978, la loi 194 «sull'aborto» permet très «libéralement» l'avortement sur demande ... ou presque. Mais si les femmes ont la vigilance solide et la riposte aigüe, les médecins ont eux la conscience bien fragile.

Quelle est la situation en Italie, 4 ans ou presque après l'adoption de la loi, et après 4 ans de lutte des femmes pour la faire appliquer? «La 194», comme on l'appelle maintenant, semble aujourd'hui à l'abri des attaques. En mai 1981, lors d'un référendum national, 68% des Italiens (et surtout des Italiennes) ont voté contre les amendements restrictifs du soi-disant «Mouvement pour la vie» (l'avortement possible seulement quand la vie de la mère est en danger) et 88% ont dit non aux amendements soi-disant très libéraux des Radicaux (avortement

= appendicite). Depuis, personne n'est plus parti en croisade contre la loi obtenue de haute lutte par le mouvement des femmes.

La 194, pourtant, n'est pas vraiment à l'abri; les femmes qui doivent avorter non plus. L'obstacle principal est l'objection de conscience invoquée par les gynécologues, les anesthésistes, les brancardiers, les infirmiers, et même les cuisiniers d'hôpitaux! Il est difficile de connaître le pourcentage des objecteurs mais il va peut-être jusqu'à 70% (plus élevé au Sud, plus bas au Nord). Natu-

sauf objection

Tellement ce sont en majorité des objections d'opportunisme politique, et non de conscience; en fait, les médecins objecteurs dans les hôpitaux sont les mêmes qui font des avortements payants dans leur cabinet privé. La conséquence de ce mouvement généralisé d'objection a d'abord été que les femmes devaient attendre plusieurs jours avant d'obtenir l'intervention, dépassant souvent la norme de 90 jours établie par la loi. Mais la situation aujourd'hui s'est améliorée, et elles attendent en moyenne 10 jours.

Un autre aspect négatif est la durée de l'hospitalisation : 2-3 jours parce que l'intervention est chirurgicale et que peu d'hôpitaux pratiquent la méthode d'aspiration. L'hospitalisation si longue, coûte cher à l'État (selon la loi, l'avortement est gratuit pour toutes et doit se faire seulement dans les structures publiques de santé) et, surtout, n'est pas pratique pour les femmes qui se plaignent de rester loin de leur famille aussi longtemps.

L'objection de conscience, les longues périodes d'attente et d'hospitalisation : désorganisation ou boycottage? Evidemment, il arrive que les femmes ne réussissent pas à obtenir l'intervention dans les 90 jours et doivent retourner au marché clandestin. L'avortement clandestin n'a jamais disparu; durant les deux premières années de la loi, on a calculé que seulement le quart des avortements se faisait à l'hôpital (190.000). Trop peu. En plus de la résistance des hôpitaux, cela s'explique par la survie des préjugés et l'ignorance de la loi. Sauf exceptions les journaux, la radio et la télévision n'ont pas publicisé la loi et n'ont pas parlé de contraception. Il y a encore, en Italie, des femmes qui ne connaissent pas la 194; il y a des régions, des villes où les hôpitaux n'ont commencé que tout récemment à appliquer la loi; il y a des cas où les femmes préfèrent avoir recours à l'avortement clandestin parce qu'elles ont honte d'aller à l'hôpital.

La situation des jeunes de moins de 18 ans est un problème grave: la loi prévoit la nécessité de l'autorisation des parents ou du juge. Comme on peut le comprendre facilement rares sont les adolescentes qui peuvent en parler à leur famille ou qui reçoivent le consentement du juge. En fait de toutes les Italiennes qui avortent à l'hôpital, 4% seulement sont des mineures. Parmi les futurs objectifs de la lutte des femmes, il y a donc la modification des deux articles de la loi concernant les mineures et



Gabriella Mercadini, Noi Donne

grande bretagne:



l'objection de conscience. Nous voulons qu'on laisse aussi les mineures libres de décider de façon autonome, sans avoir besoin de la permission de quiconque, ni mari, ni père, ni juge, ni médecin. Nous voulons que les objecteurs soient obligés de changer de secteur: qu'ils deviennent dentistes, par exemple, ou orthopédistes!

La loi 194 peut être améliorée; nous l'avons défendue parce qu'elle a apporté des changements vitaux dans la culture et dans la société italienne. Elle a arraché plusieurs femmes à la mort, en les arrachant à l'avortement clandestin, et leur a donné la dignité, le respect d'elles-mêmes et des autres; elle a fait naître entre les femmes une grande solidarité. Elle a reconnu leur droit à l'autodétermination, à leur choix autonome d'être mères ou non, puisque c'est la femme qui décide seule, sans demander le consentement de personne d'autre, et ni le mari ni le médecin ne peuvent s'y opposer. La loi a fait sortir l'avortement du privé, du secret des maisons, et en a fait parler ouvertement, réduisant les fantasmes et les sentiments de culpabilité. Elle a aidé les femmes pauvres, en obligeant les hôpitaux à faire les avortements, payés par le Service national de santé comme n'importe quelle autre intervention médicale.

Un aspect de la loi, cependant, est demeuré complètement oublié et c'est celui de la contraception. Après l'avortement, les médecins donnent rarement des informations sur les anticonceptionnels, même si la loi le prévoit, et il arrive que la même femme retourne se faire avorter. Pour le mouvement des femmes, le moment de la contraception est aussi très important; nous voulons aller au-delà de l'avortement, vivre sereinement la sexualité, et pouvoir vraiment choisir la maternité.

PATRIZIA GIOVANNETTI
COLLABORATRICE DE LA REVUE
FÉMINISTE ITALIENNE: NOI DONNE
TRADUCTION: FRANÇOISE GUÉNETTE

9 En Grande Bretagne, la lutte pour l'avortement se poursuit de plus belle. Si dans le passé nous nous sommes beaucoup battues contre une législation restrictive en matière d'avortement, nous envisageons aujourd'hui une problématique plus large. Cette année, le Mouvement national pour l'avortement a décidé d'élargir la lutte pour inclure la contraception et la stérilisation non imposée. Cette décision est le résultat de nombreuses discussions sur le racisme et sur le contrôle de fertilité qu'on exerce auprès des femmes noires et asiatiques dans ce pays. Pour ces femmes, l'avortement n'est pas la question centrale: elles peuvent facilement en obtenir un, et même on le leur impose très souvent. La stérilisation forcée, l'utilisation de Depo Provera, le manque d'information sur les méthodes de contraception et leurs effets secondaires, l'obligation de fournir une preuve de leur citoyenneté britannique sont, pour elles, des problèmes plus graves encore. Ces préoccupations nous mènent donc à considérer, présentement, les conditions qu'il nous apparaît essentielles d'exiger. Idéalement nous voudrions voir les Centres de santé des femmes répondre à tous nos besoins de santé, en mettant l'accent sur l'auto-santé, et ceci, aux frais du Service national de santé... mais ce n'est pas demain la veille. Étant donné le climat économique actuel - taux élevé de chômage, coupures gouvernementales dans tous les secteurs, particulièrement dans le secteur de la santé - nous devons demeurer réalistes face aux buts que nous poursuivons.

Quoique nous n'ayons pas à faire face à des lois restrictives sur l'avortement cette année, les attaques contre l'avortement, par ailleurs, ne se font pas attendre. Le mouvement Pro-Vie exerce

d'énormes pressions auprès des députés, des syndicats, des administrateurs de la santé, et des cliniques. Leur dernière trouvaille: faire le lien entre les anomalies foetales, les enfants handicapés et l'avortement. S'ils n'ont pas réussi à restreindre l'avortement par le biais de notre système parlementaire, ils tentent d'opérer d'autres changements. Les avortements qui sont obtenus pour des raisons sociales se voient tout particulièrement menacés. Plus d'un million et demi de femmes ont eu un avortement depuis le «Abortion Act» en 1967 et plus de 80% d'entre elles l'ont obtenu pour des raisons sociales. Par le biais d'une mesure administrative qui permettrait une autre interprétation de la loi, Pro-Vie cherche à restreindre les avortements obtenus pour de tels motifs. Si cette tactique leur réussissait les femmes qui obtenaient auparavant un avortement légal seraient désormais dans l'illégalité.

Nous travaillons aussi pour une législation *en faveur* de l'avortement. En juin 81, la Chambre des communes a débattu une proposition visant à rendre obligatoire les services d'avortement à travers le pays. (En ce moment, les services dépendent du bon vouloir des administrateurs de la santé dans chaque région, rendant la situation de l'avortement très inégale à travers le pays). Ce débat constitue le premier pas vers un projet de loi qui entérinerait le droit des femmes à choisir leur maternité plutôt qu'en faire la prérogative des médecins et des députés.

LESLEY DIKE
NATIONAL ABORTION CAMPAIGN
374 GRAYS INN ROAD
LONDON WC1X 8BB

TRADUCTION: FRANCINE PELLETIER

¹ Anovulants administrés par injection.

hollande:

La Hollande a longtemps été un refuge de l'avortement pour les femmes de toute l'Europe qui voulaient avorter et qui ne pouvaient le faire dans leur pays. En effet jusqu'en 1980 la loi hollandaise était extrêmement restrictive, mais dans les faits, la pratique d'avortement était libre. Les femmes se faisaient avorter dans des cliniques spécialisées sans jamais être poursuivies.

En novembre 80, une nouvelle loi régissant l'avortement a été adoptée. Ses dispositions ressemblent à celles de la loi française: l'avortement est permis jusqu'à 21 semaines de grossesse (comparativement à 10 semaines en

France) mais les Hollandaises sont forcées elles aussi de prendre un délai de réflexion de cinq jours après la visite chez le médecin. Si celui-ci refuse de les avorter, elles doivent attendre encore quatre jours après avoir consulté un deuxième médecin.

Pour les Hollandaises, il est clair que malgré les apparences, la nouvelle loi est un recul sur le statu quo qui prévalait jusqu'en 80, car elle ouvre la porte à un contrôle beaucoup plus serré de l'État sur cette pratique, et menace la tradition du service offert aux étrangères. Il est encore difficile d'évaluer l'impact de la nouvelle loi.



espagne : avorter pour ne pas mourir

Franco bien enterré, l'avortement demeure illégal et violemment réprimé. Clandestin, il est souvent mortel et toujours tu. Contre la répression, les femmes se mobilisent mais la victoire est encore loin.

En 1936, alors que madame Federica Monseny était ministre de la Santé, la République espagnole légalisait l'avortement. Et évidemment, c'était là un grand progrès dans la lutte pour les droits des femmes. Il est certain qu'aucune femme souhaite subir un avortement, mais du moins celles qui se retrouvaient enceintes, et qui ne pouvaient pas ou qui ne voulaient pas avoir d'enfants, n'avaient plus à mettre en danger leur vie ou leur santé. La société les aidait alors à se sortir de cette situation extrêmement difficile. Mais cela n'allait pas durer longtemps...

En 1939 en effet, avec l'arrivée au pouvoir du fascisme, les femmes ont perdu le droit à l'avortement en même temps que toutes les libertés et les acquis qu'elles avaient obtenus pendant la République.

Le dictateur Franco a aboli la loi en faveur de l'avortement parce qu'il voulait que les femmes mettent des enfants au monde pour remplacer tous les morts de la guerre civile ainsi que toutes celles et ceux qu'il a assassiné-e-s ou exilé-e-s par la suite. Depuis lors, les femmes subissent les conséquences de cette politique: la prison ou la mort, la maladie, et d'innombrables enfants non-désiré-e-s.

Aujourd'hui, l'avortement est toujours illégal en Espagne. L'article 413 de notre Code criminel stipule que la femme qui s'avorte elle-même ou qui accepte qu'une autre personne l'avorte est passible d'une peine d'emprisonnement

Forcées d'avorter à l'étranger et en silence

Il est difficile d'obtenir des chiffres précis sur le nombre d'avortements pratiqués dans notre pays. On évalue qu'ils se situent entre 600 000 et un million par année pour une population de 46 millions. Une partie d'entre eux sont pratiqués dans des conditions inhumaines, par des gens sans expérience, sans hygiène et sans anesthésie, dans des maisons privées où l'on met la musique à tue-tête pour couvrir les cris de la femme. De nombreuses femmes tentent de s'avorter elles-mêmes, avec des aiguilles à tricoter, des tiges de persil ou d'autres moyens de fortune, plusieurs en meurent ou restent handicapées le reste de leur vie, physiquement et mora-

lement. Dans le meilleur des cas, les femmes espagnoles réussissent à avorter illégalement dans une clinique, au pays ou à l'étranger.

En effet l'avortement à l'étranger est de plus en plus fréquent dans les régions



les plus développées du pays. Pour l'instant c'est la meilleure solution, surtout au plan sanitaire. Et ce qui n'est pas négligeable, en avortant à l'étranger on ne risque pas d'être dénoncée par un médecin, un mari, un amant ou par quelqu'un qui est contre l'avortement. Mais il ne faut pas oublier que beaucoup de femmes n'ont pas de passeport ou encore ne sont jamais sorties du pays; souvent elles ont peur de voyager seules et n'ont pas les moyens d'emmener quelqu'un-e. Surtout, il est extrêmement difficile de quitter le pays pour aller avorter et de reprendre le travail, la vie «normale», immédiatement après l'avortement. Car en Espagne, personne ne doit jamais savoir qu'une femme a avorté, ni son milieu de travail, ni sa famille, et bien souvent ni son mari, ni son amant. Il lui faudra se taire parce qu'en général tout son entourage réprouve l'avortement. Le silence est la règle.

Aucune des raisons idéologiques, politiques, sociales et religieuses qu'évoquent la réaction et le pouvoir espagnol pour empêcher la légalisation de l'avortement ne tiennent devant les sta-

tistiques scandaleuses que tait la presse, que camoufflent l'Eglise et l'appareil d'État, mais que le peuple, et surtout les femmes, connaissent bien, souvent pour les avoir vécues dans leur propre chair.

Manifestation monstre à Bilbao.

En 1980, la situation est devenue explosive. Le 26 octobre, à Bilbao, 12 femmes devaient être jugées pour avoir pratiqué des avortements ou pour avoir avorté elles-mêmes. Le gouvernement voulait un procès exemplaire et des condamnations exceptionnellement sévères, qui auraient un effet dissuasif. Dans une Espagne démocratique, parlementaire et post-franquiste, le «Fiscal» (équivalent de la Couronne au Canada), a exigé des sentences de 6 ans de prison pour chacun des actes «criminels». Deux femmes étaient accusées d'avoir pratiqué chacune 10 avortements: elles étaient donc passibles de 60 ans de prison.

Ce procès a amené les femmes à faire front commun et à exiger de tous les partis et de toutes les organisations de gauche qu'ils se prononcent et qu'ils appuient notre lutte. Nous avons organisé dans tout le pays une vaste campagne de solidarité avec les accusées. Il y a eu plusieurs manifestations, que la Police nationale a essayé de réprimer avec une incroyable sauvagerie. Dans de nombreux endroits du pays, les occupations ont duré plusieurs jours et nous avons réuni plus de 4.000 signatures de personnalités connues. Dans cette pétition, les femmes déclaraient qu'elles avaient avorté elles-aussi, et les hommes qu'ils avaient été complice d'un avortement.

Le 26 octobre, le procès a été reporté «sine die». On lui avait fixé une autre date, en juin 81, espérant profiter des vacances estivales pour éviter les protestations trop massives. Mais les féministes ont organisé une autre campagne d'appui aux accusées et de nouveau, le procès a été ajourné.

Après avoir gagné le droit au divorce au prix de plusieurs années de lutte, le mouvement féministe espagnol se prépare à une lutte encore plus longue et plus dure pour le droit à l'avortement droit reconnu par bien d'autres pays du monde.

Nos objectifs sont clairs et se résument facilement:
LA CONTRACEPTION POUR NE PAS AVORTER
L'AVORTEMENT POUR NE PAS MOURIR.

MONTSE FERNANDEZ GARRIDO
DU SECRETARIAT
DU PARTI FÉMINISTE ESPAGNOL
TRADUCTION : CLARA VALVERDE

NOUS CROYONS QUE :

**Les femmes
ne sont pas nées pour
se soumettre.**

**Nous aurons
les enfants
que nous voulons.**

PAULE BAILLARGEON, COMÉDIENNE ET RÉALISATRICE • JACQUELINE BARRETTE, AUTEUR COMÉDIENNE • LOUISE BEAUDOIN, FONCTIONNAIRE • CATHERINE BÉGIN, COMÉDIENNE • LAURAINÉ BENICK, PEINTRE GRAVEUSE • THÉRÈSE BENOIT PAQUETTE, SECRÉTAIRE • FRANÇOISE BERO, COMÉDIENNE • JEANNETTE BERTRAND, ÉCRIVAIN • MARIE ANDRÉE BERTRAND, CRIMINOLOGUE • DOROTHEE BERRIMAN, COMÉDIENNE • LISE BISSONNETTE • MARIE-CLAIRE BLAIS, ÉCRIVAIN • CLAIRE BONENFANT • DENISE BOUCHER, POÈTE • NICOLE BROSSARD, ÉCRIVAIN • MARGOT CAMPBELL, COMÉDIENNE • COLETTE CARISSE, ÉCOLOGISTE • GISÈLE CARTIER, 1^{re} vice-présidente C.S.N. • SIMONE CHARTRAND • DONNA CHERNIAK, MÉDECIN • CLAIRETTE, CHANTEUSE • RENÉE CLAUDE, CHANTEUSE • SOPHIE CLÉMENT, COMÉDIENNE • RENÉE CLOUTIER, JOURNALISTE • JEANINE CORBEIL, PSYCHOLOGUE ET PSYCHOTHÉRAPEUTE • SONIA COTÉ • LÉA COUSINEAU • MYRA CREE, JOURNALISTE • MIREILLE DANSEREAU, CINÉASTE • MARIA DE KONNINCK, AGENT DE RECHERCHE • HELENE DAVID, COMITÉ DE CONDITION FÉMININE I.C.S.N.I. • LOUISE DESCHATELETS, COMÉDIENNE • CLÉMENCE OESROCHERS, AUTEUR COMPOSITEUR • MARIE-MICHELLE DESROSIERS, CHANTEUSE • MARIE LOUISE DION, COMÉDIENNE • MARCELLE DOLMENT, PRÉSIDENTE DU R A I F • MADELEINE OUBUC, JOURNALISTE • GISÈLE DUFOUR, COMÉDIENNE • LOUISETTE DUSSAUT, COMÉDIENNE ET MOMAN • IRENE ELLENBERGER SEC GÉN CONSEIL CENTRAL DE MONTRÉAL (C.S.N.) • MARIANNE FAVREAU, JOURNALISTE • MARCELLE FERRON, PEINTRE • DENISE FILIATRAULT, COMÉDIENNE • LOUISE FORESTIER, CHANTEUSE • FRANCINE FOURNIER • LYSIANE GAGNON, JOURNALISTE • MARIE GAGNON SYNDICALISTE (C.E.Q.) • MONA JOSÉE GAGNON, SYNDICALISTE (F.T.Q.) • LOUISE GAREAU, INFIRMIÈRE (PÉRINATALITÉ) • LORRAINE GODDARD, AVOCATE • LUCE GUILBEAULT • STELLA GUY • LOUISE GUYON, AGENT DE RECHERCHE (M.A.S.) • LOUISE HAREL, AVOCATE, P.Q. • PAULINE HARVEY, POÈTE • MARJOLAINE HÉBERT, COMÉDIENNE • MICHÈLE JEAN, PROFESSEUR • EMMA JOBIN, GRAND-MÈRE • MONIQUE JOLY, COMÉDIENNE • MICHELINE JOURDAIN, SYNDICALISTE, C.E.Q. • PAULINE JULIEN, CHANTEUSE • ANDRÉE LACHAPPELLE, COMÉDIENNE • RITA LAFONTAINE, COMÉDIENNE • ISABELLE LAJEUNESSE, COMÉDIENNE • DANIELLE LAREAU • LOUISE LATRAVERSE, COMÉDIENNE • MARIE LAVIGNE, HISTORIENNE • DENISE LEBLANC, DÉPUTÉE • NICOLE LEBLANC, COMÉDIENNE • HUGHETTE LEMIEUX, CONDITION FÉMININE C.S.N. • MONIQUE LEPAGE, COMÉDIENNE ET PROFESSEUR • HÉLÈNE LOISELLE, COMÉDIENNE • FRANÇOISE LORANGER, ÉCRIVAIN • CATHERINE LORD, JOURNALISTE • MICHELLE MAGNY, COMÉDIENNE • ANDRÉE MARTIN, PROFESSIONNELLE DE TENNIS • MONIQUE MERCURE, COMÉDIENNE • DONNA MERGLER, SYNDICALISTE • DOMINIQUE MICHEL, COMÉDIENNE • MONIQUE MILLER, COMÉDIENNE • FRANCINE MONTPETIT, RÉDACTRICE EN CHEF DE CHATELAINÉ • ALBANY MORIN, AVOCATE • NICOLE MORRISSET, GRAPHISTE • DYNE MOUSSEAU, COMÉDIENNE • LÉO MUNJER, COMÉDIENNE • LOUISE NADEAU, PSYCHOLOGUE • GRETA NEWIROFF, NEW SCHOOL DAWSON • PRUDENCE OGINO, ESSAYISTE • ROSE OUELLET (LA POUNE), COMÉDIENNE • MARIE ANDRÉE PAQUETTE, PEINTRE • MADELEINE PARENT, SYNDICALISTE • GHISLAINE PATRY BUISSON • LISE PAYETTE • POL PELLETIER, COMÉDIENNE • JULIETTE PÉTRIE, COMÉDIENNE • NATHALIE PETROWSKI, JOURNALISTE

ANNE CLAIRE POIRIER, CINÉASTE • LOUISE PORTAL, COMÉDIENNE • MARIE SAVARD, ÉCRIVAIN • MICHELINE SICOTTE, VICE PRÉSIDENTE C.E.Q. • TION FÉMININE C.S.N. • JANOU ST-DENIS, FEMME POÈTE • FERNANDE ERRE • CATHERINE TEXIER, JOURNALISTE • FRANCE THÉORET, ÉCRIVAIN • MICHELLE TISSEYRE • CLAUDETTE TOUGAS, JOURNALISTE • ANNE USHER • JEANNE D'ARC VAILLANT • MARIE ODILE VEZINA, JOURNALISTE • JUANITA ANDRÉE YANACOPOULO, MEMBRE OU R.F.Q.

1979 : ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT

En juin, le Front commun pour le respect de la vie invite les enfants à venir fêter leur année. Comme l'indique clairement le thème de la journée, « L A I S S O N S V E N I R L'ENFANT L'ENFANT DE DIEU, L'ENFANT DE L'HOMME », la fête n'est qu'un prétexte à propagande anti-avortement et anti-féministe.

Révoltées par ce procédé sordide - utiliser nos enfants contre nous - des femmes de la Coordination pour l'avortement libre et gratuit lancent une pétition-éclair. Objectif: proposer à des femmes connues, estimées, admirées, de prendre publiquement position en faveur de l'avortement libre et gratuit. En moins de deux semaines, 116 d'entre elles acceptent et fournissent l'argent nécessaire pour acheter des espaces publicitaires dans la Presse (1.200\$) et Le Soleil (800\$).

Mais l'argent des femmes a une odeur et Pro-Vie a le bras long : en dépit (ou à cause?) du prestige de nos signataires, La Presse et Le Soleil refusent notre pétition et nous renvoient nos chèques. Censure!

C'est finalement dans Le Devoir et Le Journal de Montréal, le 9 juin 1979, que cette pétition a été publiée:

Cet espace a été retenu et payé par:
LA COORDINATION POUR L'AVORTEMENT LIBRE ET GRATUIT (SU) 288-4325

**opération
100
femmes**

IN 1982, IF YOU HAVE A MISCARRIAGE YOU COULD BE PROSECUTED FOR MURDER.



Last week, right-wing U.S. Senators took the first step toward making this nightmare a reality.

They held hearings on a Human Life Statute that would make a fertilized egg a person. If this law is passed, all abortions will be outlawed overnight. Even if the pregnancy is a result of rape or incest.

Even a miscarriage could be investigated as a criminal offense. Amazing as it sounds, you could be prosecuted for manslaughter.

Backing this bill are the right-wing political forces, the right-to-lifers, the Moral Majority,

and the electronic churchmen. This handful of people want to impose their religious views on everyone. They **will Stop** at nothing to strip you of your most basic personal rights.

Only you can stop them. But you **must** begin to fight back now. Before outrage becomes law.

Fill out this Planned Parenthood coupon immediately We'll advise you as to how you can stop this small group from imposing their beliefs on you. Your friends

Backing this bill are radical Act now. Before the minority rules.

JOIN PLANNED PARENTHOOD

Planned Parenthood of New York City, Inc.
380 Second Avenue, New York, N.Y. 10011
380 Second Avenue, New York, N.Y. 10011
212/777-2002

I believe that abortion is something personal, not political. Please keep me informed and add me to your mailing list.

I want to keep abortion legal and I want to keep abortion legal and v
is my check make a tax-deductible contribution. Here is my check i

Name: _____
Address: _____
City: _____
State: _____
Zip: _____
This information has been used for your planned contribution.
A copy of this information will be sent to you from the New York
Department of Social Services, Division of Child Welfare, 100 Park Street, New York, N.Y. 10011
© 1981 Planned Parenthood of New York City, Inc.

ABORTION IS SOMETHING PERSONAL NOT POLITICAL.

Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires sociales du Québec
Photo: Jean Mongrain, in Carrefour des Affaires sociales, vol. 4, no 1



le P.Q. les médecins et la loi 27:

UNE OCCASION RATÉE

par Hélène Lévesque

Il y a des occasions en or qu'on rate comme collectivité. La loi 27, présentée l'automne dernier par le ministre Pierre-Marc Johnson et adoptée en décembre par l'Assemblée nationale, en était une. Occasion d'amener sur la place publique et de débattre l'orientation et l'administration de nos services de santé. Occasion de remettre en question l'ensemble de la pratique médicale axée sur la maximalisation des profits des omnipraticiens et médecins spécialistes. Occasion, pour l'ensemble du réseau des Affaires sociales, de faire pencher un tant soit peu la balance du côté de l'approche préventive plutôt que curative. Occasion, enfin, d'amorcer un début de questionnement sur les liens entre les praticiens de la médecine et l'industrie pharmaceutique.

Le débat n'a pas eu lieu. On aura plutôt eu droit à un rapport de force gouvernement/médecins, affrontement résolu par une retraite gouvernementale sur quelques articles du projet de loi, entre autres le salariat expérimental pour certaines catégories de médecins spécialistes. Étrange démocratie que celle où le tout-puissant corps médical n'a qu'à brandir la menace de grève pour obtenir ce qu'il veut, alors que les petit-e-s salarié-e-s peuvent rester des mois dans la rue, avant qu'on songe à faire intervenir un médiateur.

Pourtant il y avait en germe, dans ce projet de loi, des éléments de réforme fort prometteurs. Mais les clameurs des fédérations de médecins ont vite fait de ramener le ministre à la raison, c'est-à-dire à la considération de *leurs* intérêts avant toute chose. Toujours au nom du bien commun, cela va de soi... Bien commun qu'on a, une fois de plus, défini, balisé et comptabilisé en dehors de nous.

Un projet de réforme pourtant bien timide

Il n'y avait pourtant rien d'extraordinaire dans le projet gouvernemental. Rien en tout cas qui justifie les cris d'orfraie des médecins. Il ne s'agissait que d'une tentative, au demeurant fort timide, pour assurer à la population des régions périphériques les services médicaux aux-

quels elle a droit, et pour mettre un semblant d'ordre dans le fouillis quasi inextricable des services d'urgence. Les moyens mis de l'avant? Entre autres, la désignation par le ministre de certains CRSSS¹ pour assurer la coordination des urgences et du transport ambulancier, la possibilité d'offrir une rémunération plus avantageuse aux jeunes médecins désireux de s'établir en région éloignée (voir encadré), la possibilité de conclure des ententes salariales expérimentales. Rien d'autre qu'un début de cohésion.

Les médecins devaient cependant le prendre autrement. À en croire leurs porte-parole, on se serait cru sous un gouvernement stalinien, rien de moins. Il ne leur restait plus, les pòvres, qu'à ériger des barricades et à se battre jusqu'au dernier carré pour défendre leur «inaliénable droit à la libre entreprise». Comme le soulignait un commentateur pince-sans-rire, les scalpels volaient bas... Revue et corrigée par Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins, la rhétorique syndicale utilisée pour justifier le débrayage généralisé de fin novembre confinait soudain à l'absurde². Le président de l'Association médicale canadienne entonnait de son côté le couplet archi-connu des menaces à peine voilées: s'ils n'ont pas le choix du lieu d'exercice de leur profession au Québec les médecins,

risquent de s'en trouver «démoralisés» et d'aller voir ailleurs si l'herbe est plus verte et si le fric pousse plus dru...³

Le désert de la médecine spécialisée en région éloignée

Dans ce projet, une des plus intéressantes initiatives du ministre Johnson consistait à instituer des mécanismes pour assurer de meilleurs services médicaux aux habi-

tant-e-s des régions éloignées, ces parentes pauvres de la médecine québécoise. Au Québec, en effet, quand on habite la Côte-Nord, la Gaspésie ou le Nord-Ouest, il vaut mieux être doté d'une santé de fer. Ou alors, si par malchance on tombe malade, que ce soit d'un mal qui puisse se traiter au bureau de l'omnipraticien. Sinon... Déjà sous-développées par rapport à la moyenne provinciale des effectifs médicaux spécialisés, ces régions ont vu le problème s'aggraver encore

ces dernières années, malgré la croissance de l'ensemble du corps médical (plus de 2,000 nouveaux omnipraticiens, entre 1972 et 1979). Car ces «spécialistes de toute la personne» sont encore deux fois plus nombreux (au prorata de la population) à Montréal que dans le Nord-Ouest. Quant aux spécialistes, alors qu'en 1972 on en trouvait sept fois moins sur la Côte-Nord que dans la région de Montréal, huit ans plus tard, la proportion est passée à dix pour un. Tomber malade en région éloignée signifie donc parfois devoir se taper des trajets de centaines de kilomètres pour consulter, avec tous les frais que cela implique.

En principe d'accord pour corriger ces déséquilibres régionaux, - on est toujours contre le vice et pour la vertu-, les médecins ont chicané sur les moyens prévus. Johnson a tenu ferme.

La rémunération à l'acte

La mince victoire du ministre pour assurer un début de répartition géographique plus équitable des médecins ne doit pas faire oublier cet incroyable «oubli» de la commission parlementaire chargée d'étudier les tenants et aboutissants du projet de loi : jamais, au cours de ces auditions de groupes, on a remis en question - cela s'imposait pourtant- la pratique médicale rémunérée à l'acte.

La toute-puissante Fédération des médecins omnipraticiens du Québec a plutôt sorti son artillerie lourde pour défendre le maintien, voire le renforcement, du pouvoir médical. À coup de débrayages et de déclarations tonitruantes sur les «manoeuvres centralisatrices» gouvernementales, la FMOQ a réussi à demeurer l'interlocuteur privilégié dans les négociations avec Québec. Cela entraîne des conséquences graves, si on considère que les médecins seront les seuls à discuter des taux de la rémunération à l'acte et que ces taux sont négociés en fonction d'intérêts individuels (ceux de gens qui se considèrent eux-mêmes comme des entrepreneurs privés). Qui aura intérêt à remettre en cause la multiplication de certains actes médicaux? Le gouvernement, sans doute, mais il

LA LOI 27

Les enjeux pour le gouvernement

- Réorganiser les services d'urgence et les services ambulanciers. Ils se trouvaient, avant la loi, dans un état de «free for all» incroyable. Ce sont désormais les CRSSS qui en assureront la planification.

- Les ententes avec les médecins concernant les modalités de leur participation au régime d'assurance-maladie étant à renégocier (elles étaient expirées depuis mai 1981), le gouvernement s'est servi de la loi 27 pour «tester» les fédérations de médecins, et voir jusqu'à quel point elles étaient prêtes à faire des compromis. Il a ainsi introduit dans la loi des dispositions permettant un début de salariat pour certains médecins¹, clause vite perçue par les fédérations comme le Cheval de Troie de la loi (porte ouverte pour le salariat généralisé à l'ensemble des médecins).

- Assurer aux régions éloignées de meilleurs services : en prévoyant une rémunération plus élevée (3 premières années) pour les jeunes médecins choisissant de s'établir dans ces régions plutôt qu'en ville ; en désignant comme en pénurie des régions ne disposant pas d'effectifs médicaux suffisants et en prévoyant pour les médecins de ces régions de meilleures conditions de rémunération.

- Resserrer les contrôles sur la rémunération à l'acte en prévoyant que les chefs de département clinique des centres hospitaliers recevraient le relevé détaillé des actes médicaux posés par les médecins de leur département.

Les enjeux pour les fédérations de médecins

- Conserver leur «pouvoir d'achat».
- S'assurer qu'ils seraient les seuls vis-à-vis des négociateurs patronaux (le gouvernement) aux renégociations des ententes sur leur participation au régime d'assurance-maladie. L'arrivée de nombreux partenaires (comme les CLSC) aurait pu signifier la remise en question de leur pratique.

- Éviter que les mesures gouvernementales ne viennent gruger leur immense pouvoir : décision de la fréquence et de la pertinence des actes posés.

¹ Certaines catégories de spécialistes pratiquent à peu près exclusivement dans les hôpitaux. Les spécialistes en anesthésie ou en médecine nucléaire, par exemple. Ils comptent pour 17% de l'ensemble du corps médical.

ne le fera pas, du moins si on se fie à ses reculs sur la loi 27.

Pourtant, la multiplication de certains actes médicaux peut avoir des conséquences importantes sur l'ensemble de l'organisation des soins, leur coût et leur paiement par l'ensemble de la société⁴.

Ce sont, encore une fois, les femmes et les assisté-e-s sociaux qui feront les frais de ces conciliabules gouvernement/médecins derrière les portes closes. Celles et ceux que leur fonction biologiques et/ou leur dépendance du système de soins érigent en clientèle captive du pouvoir médical. Qu'on en juge : parmi les 50 actes chirurgicaux les plus fréquemment dénombrés par la Régie de l'assurance-maladie en 1980, 11 portaient spécifiquement sur l'appareil reproducteur des femmes (16 332 hystérectomies en 1980, pour 13 225 en 1976. Presque autant d'hystérectomies que d'ablations des amygdales...). Les assistées sociales de 15-40 ans se sont vu accorder (sic) pour leur part 1,3 million d'ordonnances médicales en 1980. Qui remettra en question la pertinence de ces actes, et quand?

La castonguette sans contrôles

Multipliant sans vergogne les actes les plus rémunérateurs, les médecins s'érigent en faux contre toute tentative de l'État pour leur imputer ne serait-ce qu'un pourcentage minime de l'augmentation des coûts dans le domaine de la santé. Ils ne font, arguent-ils, que répondre à la demande sans cesse croissante, débridée, des consommateurs de soins. Tiens donc! L'an dernier, des vérifications ont permis de relever pour des centaines de milliers de dollars d'actes prétendument posés par des médecins psychiatres en régions éloignées. Pour quelques-uns qui se font prendre, combien d'autres...?

On aurait cru que le législateur profiterait du projet de loi 27 pour resserrer les mécanismes de contrôle. Il ajoute, en fait, parmi certaines dispositions intéressantes, celle-ci : les chefs de départements cliniques des hôpitaux recevront un relevé des actes posés par les médecins dont ils assurent la su-



Photo : Suzanne Ducas

pervision. Un bien ou un mal, cette mesure, dépendant de la philosophie-castonguette du chef de département lui-même...

Deux pas en avant, un pas...

La bonne et patiente population que nous sommes aura trouvé, dans la loi 27, des motifs de se réjouir: meilleure planification des services d'urgence, mesures concrètes pour les populations des régions périphériques. Mais elle doit aussi se désoler de ce que les manoeuvres des médecins aient réussi à faire échouer- ou du moins à mettre en veilleuse- d'autres mesures importantes. Il faudra dorénavant par exemple, que les fédérations concernées soient consultées avant d'instaurer un salariat expérimental. Quand on sait que le salariat, pour une majorité de médecins, c'est le Bonhomme sept-heures en personne!

Il faut aussi relever un aspect que la plupart des médias ont passé sous silence, ou très brièvement évoqué : la question de la représentation des usager-ère-s. S'il est heureux que la formation de comités de bénéficiaires soit désormais obli-

gatoire dans les centres hospitaliers et les centres d'accueil, il y a lieu de s'interroger sur ce qu'il est advenu de la représentation des usager-ères dans ces mêmes centres. Avant la loi 27, des représentant-e-s élu-e-s des usager-ère-s pouvaient siéger sur les conseils d'administration des hôpitaux. Ce n'est plus le cas. Le gouvernement a choisi de troquer cette présence contre celle de représentants d'organismes bénévoles. Or ceux-ci, pour tout dévoués qu'ils soient, ne sont pas nécessairement reconnus pour leurs prises de position ou leurs attitudes progressistes. Deux pas en avant...

¹ Centres régionaux de santé et de services sociaux.

² L'expression est faible. Essayez d'imaginer le très progressiste Dr Roy scandant «Ce n'est qu'un début» sans crammer de rire. Un rappel le même «militant» syndical s'est déjà prononcé contre le droit de grève dans les services de santé.

³ Les mêmes menaces que lors de l'entrée en vigueur du régime d'assurance-maladie. La plupart des médecins qui menaçaient alors de partir sont restés et gagnent, en moyenne, comme leurs collègues, plus de \$50,000 annuellement, toutes dépenses déduites.

⁴ On estime que plus de 80% de l'activité des hôpitaux est générée par les décisions des médecins.

Comme disait Mme Payette à une amie qui lui demandait de ses nouvelles : - «Ah ! moi, ça va bien. (Silence) Faut bien. Parce que si ça va pas bien, ça va mal et ça j'ai horreur de ça.»

Pour moi, l'année 1982 commence donc aussi mal que l'autre se termine. 1981 s'est éteinte le 31 décembre à minuit heure normale de l'Est, mais il n'y avait plus grand chose de normal à l'Est comme à l'Ouest depuis un bon bout de temps. La Pologne est sous la botte cloutée de sa police militaire. Le ciel est lourd comme en 1939. Les vieux disent que ça commence toujours par la Pologne et Bye Bye Roger n'a pas réussi à nous le faire oublier.

J'ai vu une pelure de banane gelée ce matin sur le trottoir, avenue des Pins. Les temps sont durs. À part de ça, le 6 janvier, jour des Rois, j'ai cassé ma couronne de porcelaine en croquant un vieux carré aux dattes sec de l'an passé. Comme j'avais pris la ferme résolution d'avoir la dent dure, j'ai vu comme un mauvais présage la prothèse de plastique qui remplace ma défunte dent

J'aimerais mieux vous parler de Carmen, elle au moins ses affaires vont bien et puis je la connais mieux que moi. Carmen c'est ma soeur jumelle identique, mon alter ego**. Optimiste presque irrédutable, elle est fondatrice du Front de Résistance Ailée (F. R.A) dont elle porte fièrement le costume ; une sorte de survêtement de jersey de coton noir auquel elle a cousu des ailes de vif argent. Carmen c'est une drôle de fille, mais tout le monde l'aime bien pareil. C'est une originale comme disent ses 17 tantes lorsqu'elles aboutissent chez Jacinthe, la mère de Carmen à la fin de leur chaîne téléphonique hebdomadaire.

Carmen, c'est une femme-orchestre sans instrument. C'est elle-même qui le dit. Elle vit comme elle travaille, à la pige depuis 10 ans. Elle pratique 36 métiers, n'a pas trop de misères et n'a de stable, pour rassurer les gouvernements et la GRC que son numéro d'assurance-sociale. En fait, elle ne souffre pas trop si ce n'est d'un décuplement de personnalités. Le jour où elle a appris qu'il fallait 3 personnes, 2 hommes et une femme pour la

remplacer au sein d'une équipe de travail qu'elle quittait prématurément, elle s'est sentie triplement exploitée. Elle m'a dit : - «Si ma schizophrénie sert le patronat à ce point, il faut que je me syndique, que je me rassemble dans une union forte sans la croix et sous ma propre bannière avec comme slogan : «Toutes ensemble, affrontons la crise.»

Pour s'y reconnaître elle-même, elle adopte un nom différent pour chaque occasion et collectionne ainsi les noms d'emprunt, noms de plume, noms d'oiseaux, noms d'aiguille et noms d'édredon comme d'autres ramassent les mitaines rouges à pouces bleus. Vous voyez ce que je veux dire ?

Elle écrit, dessine, anime, organise, travaille dans les vues à l'occasion, mais préfère de loin l'appellation peu contrôlée de graphiste, susceptible de la couvrir sur plusieurs angles, surtout lorsqu'elle remplit ses formules d'assurance-chômage.

Avec son admirable complice, Suzanne, elle coud et zigzague sur sa machine des éditoriaux en tissu, des poèmes de coton et rêve de faire des vêtements-étendards fous, érotiques et doux comme des cuisses de velours. Carmen est peut-être une artiste, mais ses meilleures expositions sont celles qu'elle fait pour la galerie et non dans les galeries où d'ailleurs n'entrent pas facilement ni souvent ses travaux colorés de tissus récupérés (de ces tissus qui, on le devine à les toucher, ont eu une belle vieillesse). Elle aime tout, le sucre à la crème sur lequel elle se casse aussi les dents parfois et le tofu, qu'elle nomme «touffu» anarchiquement.

Je lui ait dit l'autre jour que je voulais mourir à 30 ans, (j'avais été tendue pendant plusieurs jours et elle m'avait baptisée «Cérés Crispée») emportée en même temps que la Californie par la dernière lame de fond du Pacifique, en 1983, l'an prochain ; en même temps que l'île de Montréal qui, paraît-il, sera submergée alors que son Outremont faillira. And it is said that the children of this country, of this beautiful province, born from their french mother tongue, whom they will betray, will leave, heading toward the border with their

T.V. sets underarm and their walkman on their heads.

Elle m'a reprise avec l'assurance des gens qui vivent 102 ans et l'accent du Lac St-Jean qu'elle emprunte régulièrement à une amie : - «C'est vrai que la crise nous fait chier des crottes carrées, mais c'est pas une raison pour déprimer. Moi, depuis que je sais que j'irai en Italie au printemps, je ne trippe plus que sur la laitue romaine. Je trippe assez, ça a plus de bon sens.»

Carmen c'est une drôle de fille, mais pas toujours une fille drôle. Même que son chum, Gaston, lui a dit qu'elle était pas mal heavy. Heureusement elle a la répartie rapide et lui a répondu dare-dare : - «Toi, bonhomme, t'es plus heavy qu'un gros 10 tonnes, pas de roues». C'est de même qu'ils se parlent depuis quelque temps. Elle a pourtant tout fait pour éviter le pire et n'avoir que le meilleur. Un jour, il lui a dit : - «Je voudrais que tu tiennes le premier rôle dans ma vie. Elle lui a fiévreusement répondu : Oui, à condition qu'il n'y ait pas trop de rôles secondaires.» (On a bien le droit de signer un contrat à son avantage, après tout). C'est lorsqu'il lui a dit : - «Arrête de faire du cinéma,» qu'elle a compris que leur amour était fini. Ils ne se sont décidément pas compris. Parce que Carmen rêve depuis sa tranquille enfance de faire du cinéma. Elle a beaucoup souri depuis à des objectifs pas toujours communs. Mais comme le temps passe et que le Réalisateur charmant ne l'a toujours pas découverte, elle a décidé de vivre tous les jours en cinémascope une grande vue d'amour, quelque chose comme REDS, le DOCTEUR JIVAGO de la gauche (l'avez-vous vu ?). C'est vrai que ce qu'elle possède de plus précieux, c'est son capital amoureux. Elle m'a dit en riant : - «Quant je suis amoureuse, mes déclarations d'amour sont plus longues que celles de mes impôts.

L'autre jour, elle est allée voir son médecin qui lui a retiré son stérilet. Cause : endométrite (infection de l'utérus). Danger. Carmen pourrait devenir stérile. Peut-être une trompe de bouchée, déjà ! Peut-être une gono en prime. Pourquoi pas ! Quand on n'a pas une vie sexuelle stable, on devient paraît-il une candidate à hauts risques. À hauts ris-

d'une femme - orchestre



«Ayant exploré nos droits à la colère et à la sexualité dans la littérature, ayant affirmé notre droit d'exprimer la vérité à propos de nos vies, nous devons maintenant exprimer notre droit d'explorer des univers imaginés et inventés.»*



Illustration : Marie Décarry

ques et périls. Il lui aurait dit le jeune et beau docteur que la nature ne nous avait pas faites pour baiser n'importe où, n'importe quand avec n'importe qui. (Soupir). Il lui a recommandé les préservatifs qui, comme leur nom l'indique, protègent du mal à défaut d'en délivrer. Carmen qui ne connaît de préservatif que la pectine dans la confiture m'a dit qu'elle avait rêvé rencontrer l'inventeur de la capote arc-en-ciel, celle qui fond dans la bouche. Carmen c'est une drôle de fille qui est cochonne à part de ça, mais je pense qu'elle n'a rien compris.

En fond musical, Pat Benatar chante «Hit me with your best shot» et la radio jingle de plus belle. À 6 heures, les nouvelles. Le pape proclame l'indissolubilité du mariage et la prépondérance du rôle maternel sur toutes les tâches sociales auxquelles les femmes peuvent se destiner.

Ça, Carmen, ça réussit à la mettre hors d'elle-même. Sur mon répondeur automatique, elle me laisse le message suivant : BIP Salut Marie. Comprends-tu astéure pourquoi les femmes sont jalouses du blues ? Le pape Jean Paul 2 me tanne. As-tu entendu les nouvelles ? Pour qui qui se prend ?

Pendant ce temps-là, la vie continue, vous vous en doutez bien. Sébastien le fils de Madeleine dit : - «Je vas te mettre en prison parce que je t'aime trop.» Louise à 34 ans a recommencé à se maquiller. Josée veut organiser une soirée de vente de produits de beauté. Entamerons-nous notre second début en glissant sur une crème de jour ? Rue St-Denis, un carton à la porte d'un dépanneur annonce discrètement des cassettes pour apprendre à vivre en harmonie et retrouver le bonheur. Ça coûte combien ? Edouard est encore saoul comme une botte, gelé comme une balle, fait en ostie comme d'habitude. J'ose pas penser à la Pologne, à soir. J'ai même fait un détour pour éviter de passer devant la salle des Polonais, rue Prince-Arthur.

* ERICA JONG. L'ÉCRIVAIN DERRIÈRE LE MASQUE: DU ROMAN À L'AUTOBIOGRAPHIE.

** Personne en qui on a mis sa confiance et qu'on charge d'agir à sa place». Le petit Larousse illustré.



1982

Mars
 1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10 11 12 13
 14 15 16 17 18 19 20
 21 22 23 24 25 26 27
 28 29 30 31

Avril
 1 2 3
 4 5 6 7 8 9 10
 11 12 13 14 15 16 17
 18 19 20 21 22 23 24
 25 26 27 28 29 30

Mai
 1
 2 3 4 5 6 7 8
 9 10 11 12 13 14 15
 16 17 18 19 20 21 22
 23 24 25 26 27 28 29
 30 31

Juin
 1 2 3 4 5
 6 7 8 9 10 11 12
 13 14 15 16 17 18 19
 20 21 22 23 24 25 26
 27 28 29 30

Juillet
 1 2 3
 4 5 6 7 8 9 10
 11 12 13 14 15 16 17
 18 19 20 21 22 23 24
 25 26 27 28 29 30 31

D L M M J V S

Aug
 1 2 3 4 5 6 7
 8 9 10 11 12 13 14
 15 16 17 18 19 20 21
 22 23 24 25 26 27 28
 29 30 31

Sept
 1 2 3 4
 5 6 7 8 9 10 11
 12 13 14 15 16 17 18
 19 20 21 22 23 24 25
 26 27 28 29 30

Oct
 1 2 9
 3 4 5 6 7 8 15 16
 10 11 12 13 14 22 23
 17 18 19 20 21 28 29 30
 24 25 31

D L M M J V S

Nov
 1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10 11 12 13
 14 15 16 17 18 19 20
 21 22 23 24 25 26 27
 28 29 30

Dec
 1 2 3 4
 5 6 7 8 9 10 11
 12 13 14 15 16 17 18
 19 20 21 22 23 24 25
 26 27 28 29 30 31

1983

Jan
 1
 2 3 4 5 6 7 8
 9 10 11 12 13 14 15
 16 17 18 19 20 21 22
 23 24 25 26 27 28 29
 30 31

Feb
 1 2 3 4 5
 6 7 8 9 10 11 12
 13 14 15 16 17 18 19
 20 21 22 23 24 25 26
 27 28

Mars
 1 2 3 4 5
 6 7 8 9 10 11 12
 13 14 15 16 17 18 19
 20 21 22 23 24 25 26
 27 28 29 30 31

mm82

La pornographie ou le terrorisme mâle

Le débat est déjà ancien.

La sortie en octobre du film «Not a Love Story / C'est pas une histoire d'amour», et l'ouverture récente à Montréal d'un Cinéma X... viennent le relancer: pour ou contre la porno?

Notre Heffner/Flynt québécois se nomme Smith et c'est en dilettante érotomane (sic), citant François Truffaut et Aldous Huxley dans une publicité colorée (et apparemment trompeuse : les clients sont déçus), qu'il prône «la redécouverte du X dans SEXE» et l'instauration au Québec d'un «consensus social en faveur des salles X et du «hardcore».

Que le gouvernement québécois, suite à la commission parlementaire de l'automne dernier, décide de légaliser ou non de vraies salles X vouées au «hardcore» dont sont cruellement privés les mâles québécois, les pornocrates ne se tairont pas. Sur-tout à gauche. Lise Moisan les prend au mot.

«On ne peut être libre si on est contenu dans une fiction» Julian Beck'

Pornographie : du grec «porné-graphos», écriture sur les prostituées.

L'un des côtés les plus vicieux, dans tous les sens du mot, de l'imagerie pornographique, c'est le sourire vide et extatique que l'on plaque sur le visage des femmes représentées ; chez celle qui s'insère elle-même un couteau dans le vagin, chez celle qui, déguisée en petite fille virgine, crinoline blanche et rubans rouges, expose son sexe en se masturbant devant la caméra, on retrouve invariablement les mêmes yeux absents et la même expression d'extase.

Ces «sourires», ces «extases» constituent les clefs de la fiction pornographique et rendent toutes les femmes captives de cette fiction mensongère et contradictoire. D'une part les femmes sont lascives, dévergondées ; elles doivent pour cela être punies, matées, abaissées. D'autre part elles offrent en cadeau leurs corps, leur bien-être et leur vie à leurs partenaires. Cela fait partie de l'ordre naturel des choses. Les scénarios pornographiques, qu'ils soient littéraires ou cinématographiques, montrent invariablement les femmes comme des victimes «volontaires». Ils révèlent enfin la «vraie nature» des femmes, ils représentent la réalisation de leur «vrai destin sexuel». La pornographie fournit aux consommateurs la «preu-



Aux États-Unis, cette page couverture de la revue «soft» à (très grand) tirage HUSTLER souleva un tollé de protestations de femmes. Aussitôt, quelques 300 personnalités de l'intelligentsia de gauche défendirent avec véhémence l'éditeur Larry Flynt, ce «dissident politique, ce messie de la libération sexuelle», en publiant dans le New York Times une pétition de solidarité.

ve» abondamment illustrée que pour les femmes ce n'est pas pareil ; que pour nous, la douleur n'est pas souffrance mais plaisir, que pour nous, la dégradation n'est pas avilissement mais source d'exaltation.

Selon la porno, plus une femme se débat, plus le mâle doit lui imposer sa volonté avec force et plus elle jouit intensément- jusqu'à en mourir. Si elle n'est pas «consentante», de deux choses l'une : ou bien c'est de la comédie destinée à déclencher le «combat jouissif», ou bien la femme n'est qu'une garce qui refuse sa «vraie nature» et c'est à l'homme de la lui révéler de force. Pour citer l'écrivaine américaine Robin Morgan, «la porno est la théorie et le viol est la pratique».

À travers cette foule de messages implicites, la porno affirme et renforce par la répétition et l'intensification affolante de ses scénarios - des «soft» jusqu'aux «hard» - l'idée que les hommes auraient bien tort de s'identifier aux femmes. *Pour les femmes, ce n'est pas pareil.* En supprimant définitivement toute possibilité d'identification des hommes avec les femmes, ce matraquage tue dans l'oeuf tout éventuel sentiment de compassion envers les victimes. La porno est ainsi une échappatoire puisqu'elle permet aux hommes de se libérer enfin de la honte qu'ils devraient éprouver, croyons-nous, face à la victimisation des femmes.

Les droits et libertés... des hommes

La moindre tentative de dénonciation de la pornographie suscite inévitablement des réactions: impatience, agitation embarrassée, défense agressive et même fureur noire. Si nous voulons mieux comprendre ces réactions automatiques, il nous faut examiner de près ce que nous menaçons en nous attaquant à la sacro-sainte porno:

1- Le droit à l'érection

«Vous n'allez toujours pas nous dire que c'est un crime de se servir d'un moyen rapide et sûr pour bander et pour jouir». Voilà ce qu'on m'a répondu d'un ton dégouté, lors d'un débat public sur la question organisé par le Temps Fou en novembre dernier. Je venais de dire que ce que la porno fait aux femmes est un crime. Glissement du débat..

Le droit à l'érection est-il divin que tout doive y être soumis? Sur une certaine attirance sexuelle des hommes envers les femmes se superpose un système rigide de fétichisation des femmes, des parties de nos corps, de nos vêtements, qui fournit des stimuli sûrs et efficaces, garantis à toute épreuve, pour produire l'érection. Ce droit à l'érection, ou plutôt cette loi absolue, s'accompagne d'un certain nombre d'axiomes comme celui du «pénis-qui-a-une-vie-propre», ou mythe de la pulsion sexuelle mâle incontrôlable et indomptable. En raison de cet axiome, une femme peut s'attendre n'importe quand à incarner une combinaison vivante de ces stimuli auxquels Monsieur X ne pourra résister; s'il la harcèle ou s'il la viole, elle l'aura provoqué. Air bien connu...

2- Le droit d'accès aux femmes

L'accès aux femmes dans le sens large, c'est-à-dire comme épouses, amies, mères et ménagères, dépend de facteurs reliés à l'organisation sociale, aux institutions et aux ordres hiérarchiques patriarcaux. Les systèmes de classes sociales, de ségrégation raciale ou religieuse, etc. déterminent quel homme aura accès à quelle femme, à combien de femmes et dans quelles circonstances socio-économiques. L'accès sexuel aux femmes est quant à lui soumis à des réglementations encore plus définies: famille, prostitution, tabou de l'inceste, propriété privée des femmes. La pornographie est aussi une «réponse» au besoin de «démocratiser», de libéraliser cet accès sexuel aux femmes. Le consommateur de la porno accède ainsi à ce que la réalité ne lui permet pas.

3- Le droit des hommes de définir la sexualité

Les hommes définissent la sexualité en imposant l'érection comme critère et mesure du sexuel et de l'érotique. Ils ont bâti un système circulaire dans lequel le pénis occupe le point central. D'où le raisonnement suivant: tout ce qui produit une érection est érotique et tout ce qui est érotique produit une érection. Ergo: la pornographie est érotique!

Comment nous retrouver, nous identifier et nous situer, nous, dans un système aussi étanche de définition de la réalité? La sexualité féminine a toujours été soit totalement occultée, totalement niée, soit pornographiée; à la rigueur, elle apparaît en annexe dans les théories de nos grands penseurs scientifiques, comme s'ils se souvenaient toujours trop tard de la possibilité de son existence. À la rigueur encore, on peut faire une petite place à la sexualité féminine dans la mesure où le plaisir de la femme est intégré comme étalon de la virilité-performance de l'homme. En analysant ce brillant système phallocentrique, on ne peut même plus s'étonner que Freud ait basé sa fameuse «théorie» de la sexualité féminine sur l'envie impérative du pénis. Et cette trouvaille passe encore pour une découverte géniale!

Quelques réflexions sur notre liberté d'expression

«La liberté est toujours relative au

pouvoir; à chaque moment, la sorte de liberté qu'il est urgent d'affirmer dépend de la nature du pouvoir établi». R.H. Tawny²

Les féministes se sont toujours acharnées à attirer l'attention générale sur les diverses réalités que vivent les femmes. Or, nommer certaines réalités constitue un geste inconvenant déloyal, un abus de confiance voire même une menace à l'ordre établi. Plus les réalités que nous exposons sont gênantes pour les hommes, plus la rupture devient grave et plus nous nous exposons à subir l'hostilité et la censure.

Ces huit dernières années, chaque fois que j'ai parlé en public, j'ai senti que pour être entendue et écoutée, il me fallait non seulement prouver ma crédibilité mais aussi gagner la *permission* d'être entendue en présentant comme garantie certaines promesses, professions de foi et déclarations d'allégeance. Si je ne les rassure pas d'abord, bien des gens ne me prêteront aucune attention tant ils seront distraits et tendus par le simple fait d'aborder le sujet. Il me faut donc dissiper cette tension non seulement pour être entendue mais également pour me protéger, pour me défendre, car cette tension risque de se transformer en impatience hostile et en refus de tout ce que je vais exprimer par la suite.

Par exemple, pour parler de lésbianisme en public et *être écoutée*, il faut d'abord affirmer qu'on ne «hait pas les hommes» et qu'après tout ce n'est qu'une «orientation sexuelle». Tout le monde en a une, n'est-ce pas? C'est le fameux précepte «j'suis correct - t'es correct» (I'm O.K. - you're O.K.) qui sert à désamorcer les antagonismes réels et à masquer tout le rapport de force social comme la situation objective de répression politique.

Si nous voulons être *écoutées* quand nous parlons du massacre des femmes, du harcèlement, du viol anonyme, du viol des filles par leurs pères, oncles, frères (appelé inceste), du viol et de la brutalité physique et mentale exercée sur les femmes par leurs maris (appelés «violence domestique», «violence familiale» ou encore «fléau de la violence dans la société»), il faut que nous affirmions d'abord que tous les hommes ne sont pas des violeurs potentiels. Et pour mettre l'auditoire vraiment à l'aise devant des sujets aussi «difficiles», il vau-

dra mieux parler de «l'homme violent», du «maniaque» ou du «malade», pour reprendre l'expression courante «il faut vraiment être malade pour faire ça».

Pour parler du harcèlement sexuel au travail, il faut commencer par garantir qu'on n'est pas contre «le flirt normal et mutuellement consenti entre les hommes et les femmes», comme si le terme harcèlement n'était pas suffisamment explicite, ou comme si le flirt était «par essence» égalitaire et libre de tout rapport de pouvoir. Comme si le «consentement» d'une employée avait le même poids que celui d'un contremaître, d'un patron, d'un collègue, comme si le «consentement» de toute femme avait le même poids que celui de n'importe quel homme. Bref, nous pouvons parler de notre victimisation, mais surtout ne pas laisser croire que nous incitons les femmes à ne plus être accessibles. Sinon, nous dépassons les bornes du convenable...

Finalement, pour parler de la pornographie, il faut d'abord dissiper le grand malentendu : «Pour la censure, nous? Quelle idée! Que c'est laid!» devons-nous nous exclamer. «Plus laid que la porno elle-même» répondent-ils en grondant. Voilà notre liberté d'expression à nous. Effacées de l'histoire, de la culture, sauf de façon marginale et épisodique, il faut encore et toujours nier notre présent, censurer notre réalité aussitôt qu'elle heurte la réalité patriarcale dominante. Nous pouvons exprimer notre version de la réalité à condition de

mettre l'accent sur notre victimisation. Il nous est permis de dénoncer chaque forme de victimisation, au nom de la justice et de l'égalité, en faisant appel à un minimum de bons sentiments et de libéralisme à notre égard. Mais jamais, au grand jamais, il ne faut jeter de blâme et remettre en question notre adhésion au système patriarcal et hétérosexiste. Nous devons nous contenter d'en dénoncer les quelques abus, les bavures un peu grosses, bref, les erreurs de parcours. Voilà notre liberté d'expression. C'est une liberté conditionnelle et les censures et auto-censures qu'elle nous impose nous coûtent très cher.

Chut! Ne réveillez pas le dragon de la censure !

La liberté dont bénéficie l'entreprise pornographique nous protège-t-elle contre la répression des films, des oeuvres d'art, des revues ou des livres féministes, lesbiens ou gais? Y-a-t-il une relation entre la censure de la porno et la répression? L'industrie de la pornographie bat son plein actuellement aux États-Unis, ce qui n'empêche absolument pas les violentes campagnes anti-féministes, anti-gaies et la répression politique à tous les niveaux. L'hypothèse selon laquelle prôner le contrôle ou la censure de la porno «invite» ou «mène à» la censure de ce que nous défendons est un leurre. Notre droit à la dissidence artistique, sexuelle et politique, nous devons continuellement le protéger contre la censure officielle ou sociale, contre l'État et sa

police. C'est une bien mauvaise lecture de la réalité de penser que nous pouvons troquer notre silence sur la porno contre un espoir d'immunité face à la répression droitière et étatique. Cet argument, si souvent invoqué par la gauche, par les gens d'idéologie libérale et par les mouvements gais, trahit en fait leur complaisance face à la porno elle-même. En situant le débat sur le terrain de la censure, la gauche parvient à éviter de répondre à la question majeure : pour ou contre la porno? Elle le fait «courageusement» parfois, comme dans cet article publié dans le Temps Fou, «Défense et Illustration de la porno»:

«Quel effet ça fait à nos (sic) féministes 'pures et dures' de se retrouver côte à côte avec le dernier bastion des conservateurs puritains d'un autre âge?»³

Selon les dernières nouvelles, la droite d'ici et celle des États-Unis semblent plutôt diriger leurs croisades contre l'avortement, contre l'éducation sexuelle à l'école, contre l'homosexualité et contre tout ce qui menace l'autorité paternelle des maris sur les femmes et les enfants, plutôt que contre la porno. Les hommes de droite vouent une allégeance ancienne et fidèle à la pornographie et à la prostitution à condition qu'elles restent cachées. Cachées mais accessibles quand même! Mr Carl Thomas, vice-président de Moral Majority, lors d'une entrevue dans le New York Times Magazine, s'est montré fort clair quand on lui a demandé ce qu'il pensait du nouveau «boom» du marché des vidéo-cassettes cotées X :

«Ce type de matériel nous cause une certaine inquiétude mais au moins, avec les réseaux par câble, on a le choix de les recevoir ou pas».⁴

Quant à la censure étatique, tout dépend, là encore, des intérêts financiers et des rapports de force au sein de l'establishment. Malgré leur prétendue rectitude morale, Reagan et ses chevaliers républicains n'ont guère dirigé jusqu'à présent le pouvoir de l'État contre l'industrie milliardaire de la pornographie, et ils ne le feront sans doute jamais.

Si la gauche veut tant nous coincer sur la question de la porno, c'est qu'elle se sent impliquée et compromise dans ce dossier. C'est pourquoi les défenseurs «progres-



sistes» de la porno, quelque peu nerveux, y vont des arguments les plus grossièrement phalocrates: «Qui est contre la pornographie est contre ce que nous définissons comme sexualité. Qui est contre la pornographie est anti-sexuel! Un point c'est tout.» L'ancienne industrie de la porno était surtout réactionnaire: argent secret, souvent illégal, péché secret, sexe caché et promiscuité louche, marché secret des femmes, profits et plaisirs secrets et illégaux. Dans l'analyse qu'en fait Dworkin, la nouvelle industrie américaine de la pornographie se veut libérale, libertarienne et même de gauche. Promue par les «gars au boulot» des années 60 au nom du plaisir, au nom de la sexualité libérée, elle préfère libérer les femmes des «contraintes bourgeoises,» leur révéler leur propre liberté, leur propre sexualité libre, mais pour l'usage démocratique de tous.

Le droit à l'épanouissement sexuel des femmes, dans la logique des défenseurs de la porno, consiste à devenir un objet de consommation de masse à qui on nie toute individualité, toute sensibilité sexuelle autre que celle qui sert le mâle. Pour citer Dworkin: «Le petit secret cochon de la gauche n'est pas la sexualité comme chez la droite, mais le commerce.»⁵



Photo: Anne de Guise

«Le capitalisme n'est ni pernicieux ni cruel quand la marchandise est une putain; le profit n'est ni pernicieux ni cruel quand le travailleur aliéné est un morceau de viande femelle; la surexploitation par les corporations géantes n'est ni pernicieuse ni cruelle si les corporations en question, véritables réseaux de crime organisé, vendent du cul de femme; le racisme n'est ni pernicieux ni cruel quand c'est un cul noir ou jaune ou rouge ou juif ou espa-

LES MÉMOIRES d'une PETITE CULOTTE (J'AI RIEN DESSOUS)



Photo: Catherine Le Borgne

gnol qui est écartelé pour le plaisir de n'importe quel passant; la pauvreté n'est ni pernicieuse ni cruelle quand c'est la pauvreté des femmes dépossédées qui n'ont qu'elles-mêmes à vendre; la violence n'est ni pernicieuse ni cruelle quand on appelle ça sexualité; l'esclavage n'est ni pernicieux ni cruel quand il s'agit d'esclavage sexuel; la torture n'est ni pernicieuse ni cruelle quand les torturées sont des femmes, des putains et des plottes.

La nouvelle pornographie est de gauche et la nouvelle pornographie est un vaste cimetière dans lequel la gauche est allée mourir. La gauche ne peut posséder les deux: son idéologie et ses putains⁶»

Andrea Dworkin, *Pornography, Men Possessing Women*

Les limites de la résistance passive

La pornographie est une réalité et un discours sur la réalité, à la fois oppression et images d'oppression. Elle est un outil servant à soutenir et à perpétuer la suprématie mâle en même temps qu'un produit culturel qui reflète cette suprématie.

Mais de quelle façon composons-nous avec les «côtés les plus durs» de la sexualité masculine, quels moyens utilisons-nous pour nous protéger? En fait, il existe autant de manières de réagir qu'il y a de situations différentes pour chacune d'entre nous: selon le contexte où nous vivons, selon le rapport de

force, selon la conscience que nous avons de notre situation, nous réagirons par la dénégation, l'ignorance, la rationalisation, la tolérance, ou même par un certain fatalisme. Ce sont là nos moyens de nous blinder, de nous immuniser, de nous défendre.

En nous opposant ouvertement à la pornographie, nous risquons de nous faire accuser de tous les torts légendairement attribués aux femmes: on nous dira puritaines, pognées, opposées à la sexualité, frigides, «mal-baisées». Même si nous savons que là n'est certainement pas la question, nous n'aimons pas être identifiées à ces femmes réprimées, saintes-nitouches et «mangeuses de balustré» par surcroît. Mais en y regardant mieux, il est intéressant de constater à quel point ces réactions «légendaires» constituent en fait des moyens de défense contre le fardeau et l'humiliation des «devoirs conjugaux», contre l'asservissement au service sexuel, au même titre que nos dénonciations articulées dans une grille d'analyse féministe.

«Nous pouvons commencer à étudier le combat des femmes contre l'impuissance, la révolte radicale des femmes, pas simplement dans ce que les hommes appellent 'des situations révolutionnaires concrètes', mais dans toutes les situations que les idéologies masculines n'ont pas perçues comme révolutionnaires: par exemple on le voit dans le refus de certaines femmes de produire des enfants, aidées en cela, à



Photo : Anne de Guise

grands risques et périls, par d'autres femmes ; dans le refus de produire un niveau de vie et de loisirs supérieur pour les hommes ; dans la sexualité « légendairement » - comme Andrea Dworkin le note - anti-phallique des femmes, définie comme « frigidité et puritanisme ». Celle-ci a de fait constitué une subversion du pouvoir masculin : 'une révolte inefficace, mais une révolte quand même'.

Si, effectivement, par le puritanisme, la morale catholique et la maladie, les femmes ont exercé une résistance silencieuse, cette façon de résister passivement restait limitée. Certes, elles obtenaient ainsi des dispenses, des exemptions partiellement sanctionnées par l'Église pour échapper un tant soit peu aux exigences sexuelles des hommes. Les femmes pouvaient aussi utiliser le service sexuel comme base de négociation dans le couple. Mais, ne disposant que de moyens passifs, elles ne pouvaient que se replier sur elles-mêmes, incapables de changer quoique ce soit à la situation fondamentale. Isolées, impuissantes à nommer, définir autrement et solutionner le problème, elles n'ont pu développer d'identité sexuelle propre et opposer leurs propres goûts à la sexualité mâle.



Photo : Anne de Guise

Notre talon d'Achille

S'il est une chose que les femmes peuvent bien envier aux hommes, c'est leur liberté sexuelle, synonyme d'ailleurs de pouvoir ; ils ont toute latitude pour s'exprimer, pour s'affirmer, pour se pavaner. Pour eux, pas de problèmes sauf peut-être ceux que leur causent les femmes : mères dominantes, épouses frigides, blondes trop exigeantes ou castratrices, femmes non disponibles... Marthe Blackburn exprime bien cette position de spectatrices béates devant des libertés que nous ne connaissons pas :

« Les hommes, eux, jamais je n'en ai eu pitié ; je peux même dire que je les ai admirés à la folie : tous leurs actes étaient beaux, tout leur passé, leur avenir, leur univers ; j'ai admiré leurs conquêtes, leurs luttes, leurs idéologies, leur science, leur domination (...) Ne m'enlevez pas cette admiration, je ne saurais plus où m'alimenter : j'ai vingt-et-un siècles de contemplation dans les veines. »⁴

Quand nous regardons bien en face, sans détourner nos regards, des images et des spectacles pornographiques, il devient très difficile d'utiliser nos moyens habituels pour nous accommoder et pour composer avec la domination et la colonisation de notre sexualité. La porno met très brutalement à l'épreuve notre capacité de nous identifier aux hommes, cette réaction caractéristique de colonisées. Pour Kathleen Barry, s'identifier aux hommes, c'est « interioriser les valeurs du colonisateur... (C'est l'acte) par lequel les femmes placent les hommes au-dessus des femmes, elles-mêmes y comprises, leur accordent plus de crédibilité, de statut d'importance... »⁹

Adrienne Rich constate elle aussi la capacité d'identification aux hommes qui nous colle à la peau :

« Ce qui mérite une exploration plus poussée, c'est la double pensée qui caractérise beaucoup de femmes et dont une femme n'est jamais débarrassée de façon complète et permanente : quel que soit le degré auquel les relations entre femmes, les réseaux de soutien entre femmes, un système de valeurs féminin et féministe, sont utilisés et valorisés, la doctrine interiorisée de la crédibilité et du statut masculins peut encore créer des lapsus dans la pensée, des refoulements du senti, la dénégation du réel (on voit ce qu'on voudrait voir), et une confusion profonde tant au plan sexuel qu'au plan intellectuel ».¹⁰

Nous devons absolument tenir compte de la façon dont nous avons interiorisé les effets de notre manque de liberté, les effets de nos ailes coupées. Tenir compte aussi de notre dépendance vis-à-vis les « bons gars » comme vis-à-vis les mauvais. Et il le faut pour mieux comprendre pourquoi les ruptures et les confrontations nous sont si difficiles... et si vitales.

LISE MOISAN

NOTES

¹ "The Life of Theatre", cité dans *Pornography Men Possessing Women*, G P Putnam, New York, 1981.

² "Equality", cité dans Dworkin, op cit. p. 13.

³ Bruno Butto. « Défense et illustration de la porno » dans le Temps Fou, juin-juillet-août 80.

⁴ "The TV Pornography Boom", New York Times Magazine, p. 124, 12 décembre 1981.

⁵ Andrea Dworkin, op. cit., p. 208.

⁶ Andrea Dworkin, op. cit., p. 209.

⁷ Adrienne Rich, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », p. 35, Nouvelles questions féministes, mars 1981.

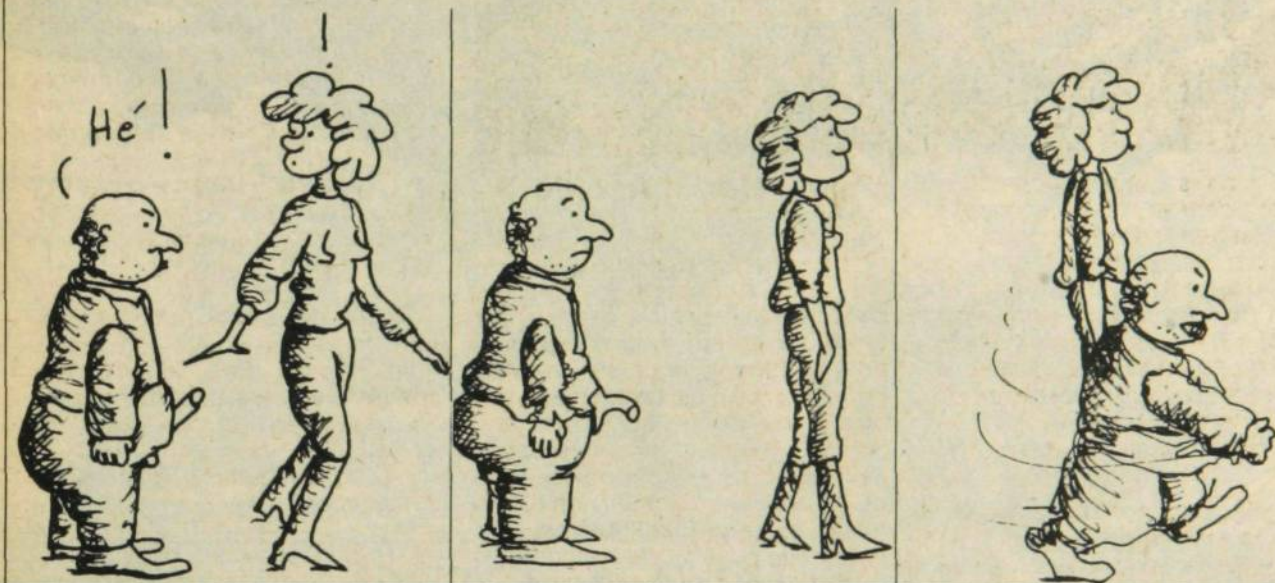
⁸ Marthe Blackburn. cité dans *Mon héroïne*, p. 104. Editions du Remue-Ménage. Montréal, 1981.

⁹ Kathleen Barry, cité dans « La contrainte à l'hétérosexualité. », p. 29, op. cit.

¹⁰ Adrienne Rich, op. cit., p. 30.

LES DESSOUS DU 9À 5

Travailleuses syndiquées ou non, vous y avez répondu par milliers. Ne manquez pas, dans LA VIE EN ROSE de juin 1982, les résultats du questionnaire sur le harcèlement sexuel conçu par le YWCA de Montréal et paru dans le numéro de décembre dernier.



Desain: Marie Cinq-Mars

Questionnaire sur le harcèlement sexuel des femmes au travail

ACIDE TEST

Pendant que Jean Chrétien bave sur son cube de Rubik dont il s'obstine à réussir une deuxième facette de toutes les couleurs, pendant que Roger Lemelin se rengorge à contempler l'émission que Radio-Canada a consacré à l'ensemble de son oeuvre - «Salut Roger!!» - pendant que Pierre-Elliott Trudeau examine les manoeuvres militaires en Pologne avec toute l'attention d'un qui apprend vite, pendant qu'André Ouellet gueule un «Va te faire soigner, t'es malade!» à son épouse isolée et déprimée (il y a de quoi), pendant que Pierre Foglia à sec sinon sobre compulse fébrilement de vieilles revues féministes américaines pour y dénicher des blagues éculées sur les féministes (ex : Combien faut-il de féministes pour visser une ampoule électrique?), pendant que Liberace écrit à CROC pour sa bunny (c'est un jeu de mots) à la Vie en Rose et ne reçoit qu'un chandail sombre et vilain, pendant que Jean-Paul II, frustré qu'on lui en ait refusé l'entrée en mai dernier, prétend qu'il n'y aura plus de sexe au ciel, pendant que les bateaux font l'amour et la guerre dans les ports finlandais, pendant qu'à Vancouver la GRC paye Clifford Olson pour avoir gracieusement collaboré

à l'enquête policière (90 000\$ pour 11 cadavres d'enfants : qui a dit que le crime ne payait pas ? Cet argent placé à 16%, Olson sortira peinaud du pen), pendant qu'au sud Ronald entame serein le deuxième tome de son pire western en apprenant à tirer plus vite que l'ombre de Hinckley et en regardant de sa maison blanche des Boeings affleuvir sur le Potomac, pendant que René notre tyranneau de bergerie domestique figole sa 10ème grande fausse sortie et s'enfarge sur sa gauche, pendant qu'on meurt de froid à Racine, Wisconsin, mais toujours de faim à Chitorgarh, Inde, pendant que Laura Secord est rapatriée à Toronto avec toutes ses saveurs mais sans les 95 employées de son usine de Montréal, pendant que les terroristes de l'ETA rendent à la police d'État le docteur Iglesias sans avoir obtenu la rançon (Julio continuera à chanter) et que leurs collègues italiens s'apprêtent à reticoter leur réseau, pendant, bref, que se déroulent implacables tous ces événements, dehors, moi, dedans, je ris jaune, avec l'impression de consommer 47 fois mon poids d'acide. La peur, sans doute.

Bellefeuille de Thon



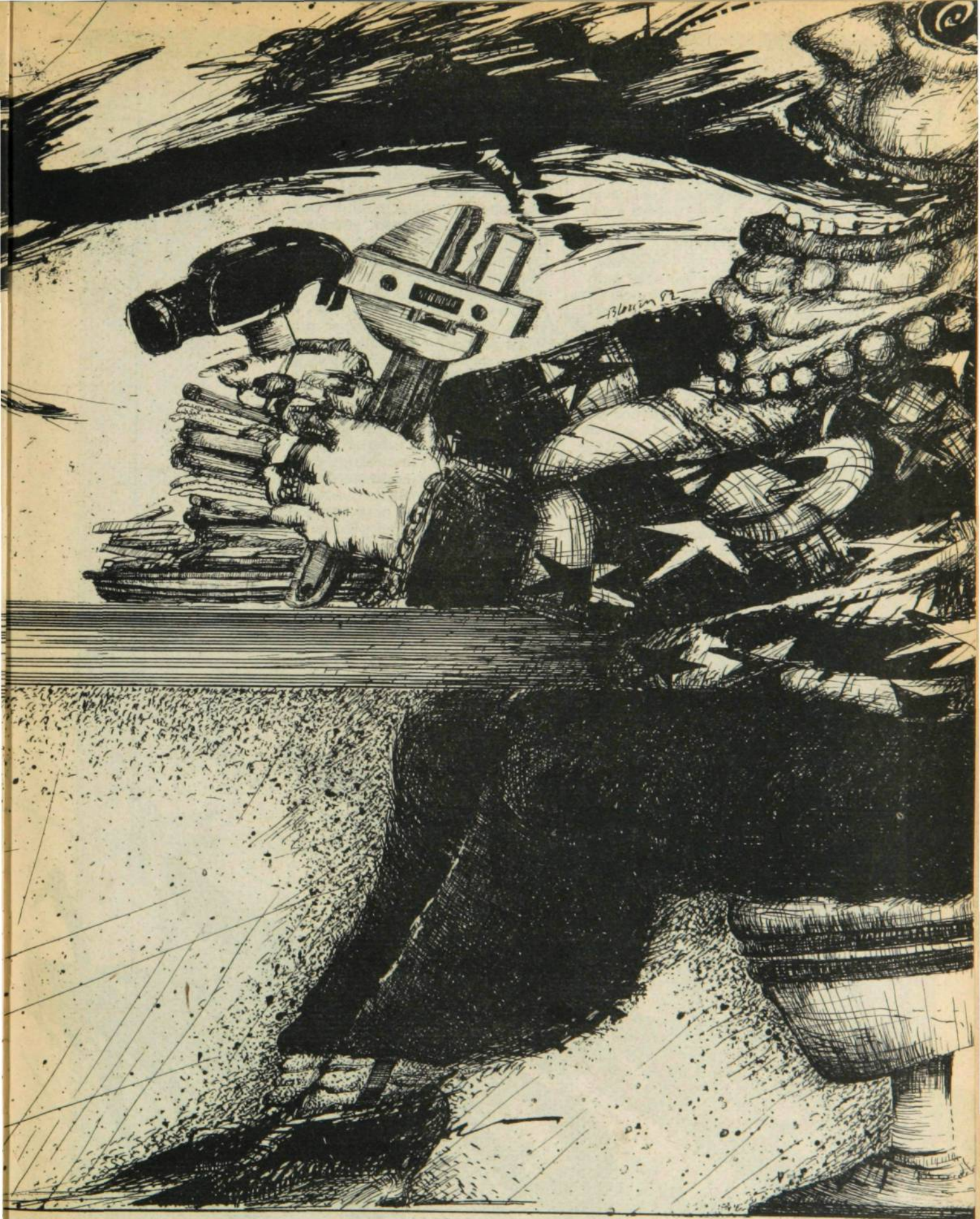
MEDISANCES

Une nouvelle d'Hélène Pednault

Il paraît que sa mère avait tellement des grosses bagues autour des mains qu'on ne lui a jamais vu le visage. Le croiriez-vous? Elle a de qui tenir. Elle se cache elle aussi. De toute façon, ça vaut mieux pour nous. Je ne veux pas être mauvaise langue, mais elle fait de la cellulite jusque sur le front. Oui oui. Percluse on dit. Percluse de cellulite. Dramatique non? Elle en a tellement qu'on ne lui a plus vu froncer les sourcils • depuis au moins deux ans. Comment voulez-vous qu'on sache ce qu'elle pense? Impossible. Impassible. Si jeune... (silence) Si au moins elle portait une frange, ça se verrait moins. Elle n'est certainement pas consciente. Elle s'arrange mal. Son mari l'a quittée d'ailleurs. Ce n'est pas étonnant le pauvre. (silence). Pour ce que j'en dis... peu importe. Il n'a pas eu de difficulté à trouver mieux ailleurs. Comment voulez-

vous vivre avec une femme dissimulée à la journée longue? Impensable. (silence) Elle ne sait même pas glousser. Que voulez-vous qu'un homme fasse avec une femme qui ne sait pas glousser? Que voulez-vous que je vous dise, il était complètement déroté. A-t-on idée de ne pas savoir minauder à son âge. C'est une Roger Bontemps. C'est sûr. Son père l'a traînée partout avec lui jusqu'à au moins quatorze ans. Elle avait des seins qu'il la traînait encore. À la chasse, à la pêche, dans les quincailleries. Oui oui, comme je vous dis. Dans les quincailleries. Je m'en souviens très bien. D'ailleurs, il paraît qu'elle a des tendances. Vous voyez ce que je veux dire?... À traîner dans les quincailleries... On se demande ce qu'il lui a pris de se marier. Pour sauver la face je suppose. Je comprends qu'elle n'ait pas eu d'enfant

Illustration: Danièle Blouin



Tout ça c'est une question d'hormones. Ils l'ont dit à la radio à l'émission d'Huguette Proulx: les hormones femelles provoquent l'attirance pour les robes et les cosmétiques, et les hormones mâles, pour les pantalons et les quincailleries. Ça se tient tout ça. L'avez-vous déjà vue avec une robe sur le dos? Même à son mariage, elle était en pantalons, par-dessus le marché. Ceux qui avaient à comprendre ont compris à ce moment-là. Moi il y avait longtemps que je le disais. (silence) On n'a pas idée d'être comme elle est C'est une hystérique du dernier stade. Avez-vous entendu son rire? Une avalanche avec de l'écho, du tonnerre et des ultra-sons. Oui oui, des ultra-sons. Puisque je vous le dis... Il paraît que la dernière fois qu'elle a ri, on n'a plus revu de clients dans le restaurant Ils ont été obligés de fermer. Des oiseaux ont été pulvérisés en plein vol par son rire. Certainement. Il y a eu des témoins. Pour moi elle a le mauvais oeil. Avez-vous vu son oeil? L'avez-vous vu? Une arme redoutable. Et elle s'en sert Sans permis de port. Elle s'affiche. C'est scandaleux. On devrait interdire ce genre de regards. Moi je serais radicale. C'est de la dynamite. On interdit bien les jeans dans les roulathèques. Ou on oblige les cravates dans certains restaurants. C'est pareil. Qu'on oblige ou qu'on interdise, il y a toujours

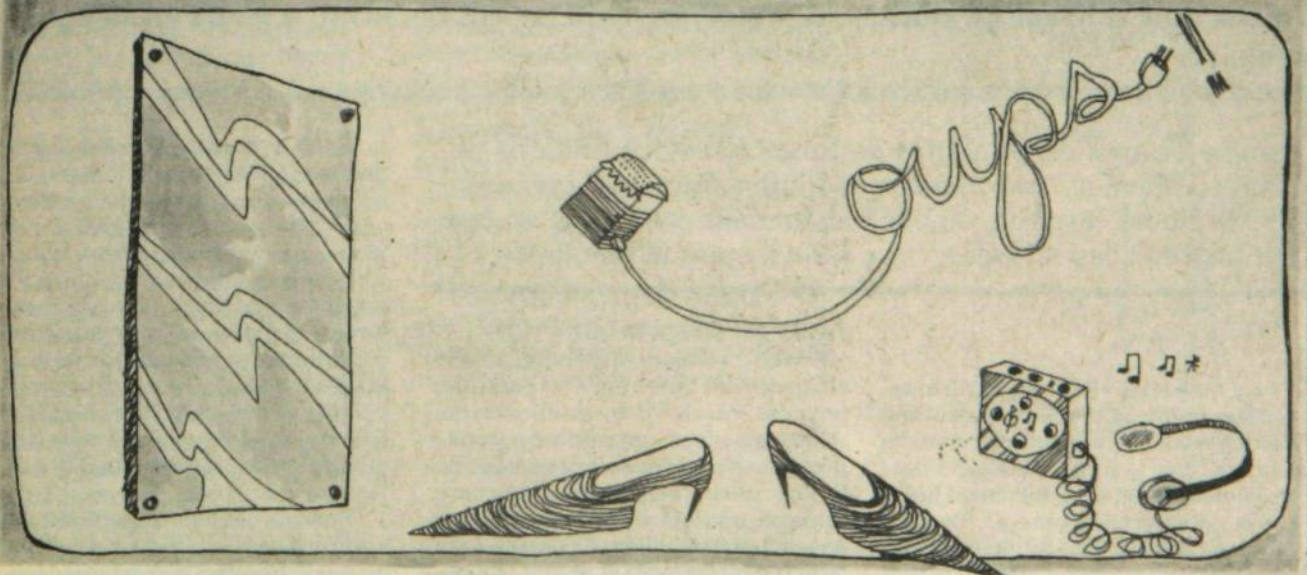
quelque chose d'interdit Bon. Puisqu'il le faut Alors on devrait interdire de porter certaines sortes de regards. Voilà. C'est simple pourtant Tout irait tellement mieux. Elle nous vrille avec ses yeux. Quelle sensation désagréable de se sentir vrillé. Moi je n'aime pas. Non vraiment. Après on dirait qu'on ne sait plus comment agir. Ça devient très embêtant. Quand je vais à son magasin, j'évite toujours son comptoir. Si j'ai le malheur qu'elle me regarde, on dirait que je ne sais même plus pourquoi je suis entrée dans ce magasin, ni même la fonction de l'objet que j'étais supposée convoiter. Elle me donne de l'amnésie. J'y pense et j'en ai froid dans le dos. Cette femme paralyse. Elle pose trop de questions. D'accord, elle ne parle jamais. Mais ça ne l'empêche pas de poser trop de questions. Ce n'est pas incompatible. Je connais des gens qui n'arrêtent jamais de jacasser et qui ne posent jamais de questions. Alors... Le contraire peut être vrai, (silence) Non mais regardez-la. On dirait encore qu'elle arrive à être plus vivante que tout le monde ici. Il faut toujours qu'elle se distingue. Heureusement qu'on a réussi à lui fermer les yeux une fois pour toutes. C'est-à-dire que, quand on l'a retrouvée, elle se les était déjà fermés elle-même. Elle n'a besoin de personne. Elle est tellement coriace et réfractaire à tout. (silence) Croyez-vous que les vers eux en viendront à bout?



la mode...

Bande illustrée:
judith gruber-stitzer

Collaboration:
chatouille



- Le Manifeste des Cent, le Mouvement socialiste et les femmes :

Il y avait déjà belle lurette que le vernis social-démocrate du Parti Québécois avait disparu sous Faction décapante de l'exercice du pouvoir et de la crise économique, quand, à l'automne 81, le Comité des Cent a publié son «Manifeste pour un Québec socialiste, indépendant, démocratique, et pour l'égalité entre les hommes et les femmes». C'était la première apparition publique d'un groupe constitué depuis déjà deux ans et où Ton retrouve des noms aussi familiers que ceux de Marcel Pépín et de Lucie Dagenais, respectivement ex-président et vice-présidente de la CSN, ou d'Yvon Charbonneau et de Raymond Laliberté, tous deux ex-présidents de la CEQ.

À moins d'avoir renoncé pour toujours à un peu plus de justice et de liberté, quand on regrette son vote avant même qu'il ait touché le fond de l'urne, ou qu'on ne vote plus du tout «parce qu'ils sont tous pareils», on dresse l'oreille plutôt que de rejeter d'un revers de main désinvolte.

Et cela fait plaisir d'entendre le Comité des Cent chercher à rompre avec la tradition autoritaire et méprisante de l'extrême-gauche, se prononcer contre le parti unique, contre la centralisation et les décisions dictées d'en haut et pour le respect de l'autonomie, aussi bien celle des syndicats et des organisations populaires que celle du mouvement des femmes.

Et cela redonne un peu d'espoir que le Comité des Cent ne se contente pas de critiquer, ni d'indiquer (à d'autres) les voies idéales de la Révolution. Car le Manifeste est un véritable appel à la formation d'un mouvement socialiste, avec en soixantième et dernière page des petits ciseaux et une ligne pointillée le long d'une demande d'adhésion en bonne et due forme.

Or, cet appel s'adresse directement aux femmes : le Comité des Cent fait de l'égalité entre les hommes et les femmes un objectif prioritaire, tant sur les principes que sur le recrutement et le fonctionnement interne. Des comités composés exclusivement de femmes ont été formés pour veiller au grain et défendre nos/leurs intérêts.

Mais les femmes se méfient des discours et des partis, et là-dessus l'histoire nous a donné raison plus souvent qu'autrement C'est pourquoi LA VIE EN ROSE a voulu en savoir plus long...

Louise Toupin est l'une des co-fondatrices des Éditions du Remue-Ménage, une maison d'édition féministe créée en 1975. De la Gaspésie, où elle habite maintenant, elle nous a fait parvenir les réflexions que lui a inspiré le Manifeste.

Loïn du mépris du P.Q.

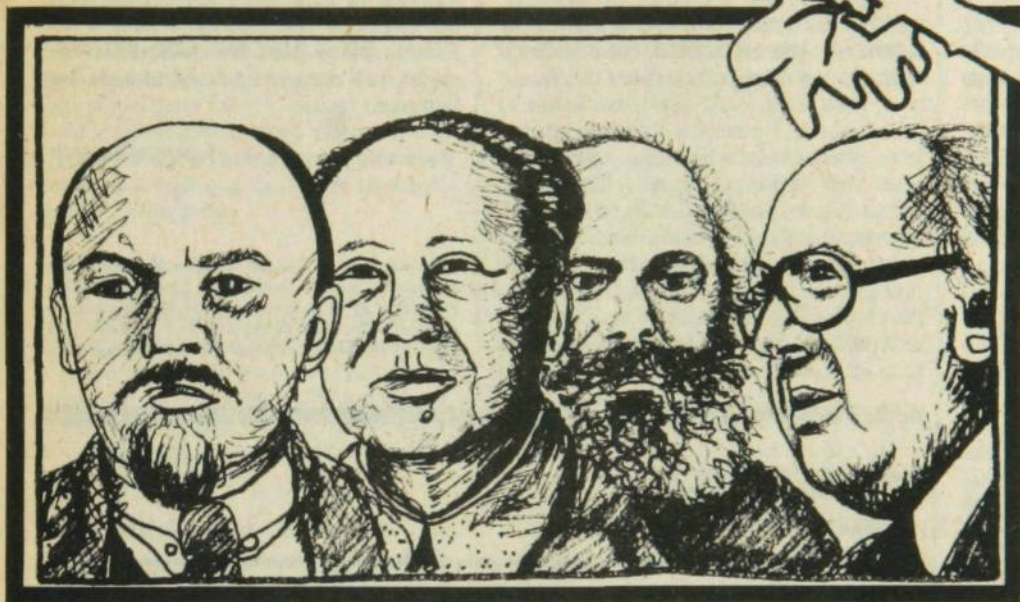
Le manifeste «Pour un Québec socialiste» produit par le Comité des Cent doit être salué. Nous retrouvons enfin dans ce texte le projet de société dont les jalons avaient été timidement posés par la gauche québécoise au tournant des années 70 et qui fut mystérieusement mis en veilleuse (par qui ?) depuis l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois.

Enfin un discours qui s'adresse à l'intelligence des gens, qui ne les prend pas pour des «caves» ! Enfin un discours qui s'éloigne de la méprisante propagande péquiste selon laquelle la population du Québec toute entière aurait connu dans le passé une ère d'opulence (sous le gouvernement du Parti Libéral ou celui de l'Union Nationale?) et doit maintenant apprendre à vivre pauvrement.

Enfin un discours qui affirme que les diverses formes de résistance populaire ne sont pas un frein à la lutte nationale «normale» d'un peuple «civilisé», mais plutôt que ces résistances sont les «... éléments d'un projet politique d'une société radicalement nouvelle (qui) affirment de plus en plus la nécessité d'une transformation en profondeur de la société québécoise dans le sens (des) intérêts et (des) espoirs collectifs (des femmes et des hommes des classes ouvrière et populaire)». (p. 31)

Enfin un discours qui va directement aux causes de l'exploitation des démunis de cette société ! De tous les démunis-s? Hélas non !

MÊME SI LE COEUR Y EST...



Le mystère de l'inégalité

Le Manifeste affirme que les femmes font intrinsèquement partie du mouvement socialiste :

«L'établissement de rapports égalitaires entre les hommes et les femmes est la base essentielle de la construction d'un véritable pouvoir populaire au Québec. Il s'agit là d'un objectif qui se situe au coeur même de notre projet politique.» (p. 46)

«Il faut en finir avec la division sexuelle du travail et la discrimination basée sur le sexe (...) et mettre en place des mesures spéciales pour enrayer systématiquement la discrimination historique...» (p. 46)

À la lecture, cependant, il laisse les femmes sur leur faim, ou à leurs chaudrons, en l'occurrence. Autant ce projet socialiste est volubile sur les causes et les origines des «classes ouvrière et populaire», autant il est muet sur les causes, ou du moins sur la recherche des causes de l'exploitation des femmes dans cette société. D'où viennent [inégalité, la division sexuelle, et la discrimination dont souffrent les femmes ? Or, quand on n'a pas déterminé les causes d'une exploitation, il est bien difficile de mettre de l'avant des solutions pour l'abolir...

À ce sujet, le manifeste semble se contenter de mettre bout à bout le

discours déjà connu sur les femmes, en s'inspirant plus particulièrement des positions des centrales syndicales et du Conseil du statut de la femme : reconnaissance des responsabilités parentales et des tâches familiales comme étant des responsabilités sociales, partage égalitaire de ces responsabilités entre les hommes et les femmes et socialisation accrue des tâches de reproduction et de reconstitution. Comment actualiser tout cela ? Par la mise sur pied de garderies et par le fait que la collectivité toute entière assume «les coûts occasionnés par le fait d'avoir des enfants», par la reconnaissance sociale de la maternité, «fonction spécifique» des femmes», par le droit à l'avortement, etc.

L'organisation de quel travail ?

«Cela suppose enfin une transformation radicale de l'organisation du travail.» (p. 47)

Soit mais l'organisation de quel travail ? De toute évidence, il s'agit ici du Vrai, du Seul travail, du travail Salarié, accompli en dehors de la maison.

Le 8 mars 1976, une alliance de groupes féministes montréalais affirmait :

«C'est toujours à partir de la façon dont nous subissons l'exploitation capitaliste que nous devons nous battre, à partir de notre rapport au Capital.»¹

Selon ces groupes, qui entendaient remonter aux causes de l'exploitation et de l'oppression des femmes, le lieu premier de notre exploitation, c'est d'abord la famille, via le travail ménager que nous y exerçons gratuitement. Pour les tenants de cette tendance, dont je suis, c'est là le rapport particulier des femmes au Capital, l'exploitation spécifique des femmes, exploitation qui nous touche toutes, dans toutes les sociétés connues, autant dans le Tiers-Monde qu'ici. Un travail gratuit et essentiel au fonctionnement de toute société. Et tant que les femmes font ce travail gratuitement, dans la sphère «privée» de la famille, on n'en tient pas compte, ni dans le produit national brut, ni ajoutons-nous, dans les mouvements socialistes. Pour être reconnues comme des travailleuses, il faut *travailler*, et pour *travailler*, il faut avoir un *salaire*.

Je m'attriste beaucoup de ne pas avoir retrouvé dans le Manifeste l'analyse pourtant véhiculée depuis un certain nombre d'années par différents groupes autonomes de femmes dans le monde occidental capitaliste.

Le travail ménager occulté

Cela me semble grave parce qu'ainsi le travail ménager reste toujours en marge, jamais «au coeur même de notre projet politique», là où le Manifeste dit pourtant qu'il veut voir les femmes. Continuer à occulter le travail ménager, c'est véhiculer l'éternel cliché de la gauche qui veut que la famille ne soit pas partie prenante dans la lutte pour le changement de la société. C'est véhiculer indirectement l'idée socialiste que la famille relève de l'idéologie.

Certaines féministes quant à elles, disent que la famille n'est pas une idéologie : c'est le lieu premier de l'exploitation spécifique des femmes, exploitation qui ne se résoudra pas comme par magie, par la magie du renversement du système. La question qui se pose alors est la suivante : quelle stratégie donnera davantage de force aux femmes pour abolir leur exploitation et négocier leurs intérêts spécifiques ? En d'autres termes, comment nous en sortir ?

Certains groupes de femmes ont répondu : par une lutte pour un salaire au travail ménager, salaire qui détruira la domination que nous subissons de la part des hommes et du Capital, et, ultimement, notre «vocation» de ménagère. Quand les esclaves se sont affranchies et ont été rétribuées pour leur travail, cela n'a pas renforcé leur condition d'esclaves, cela a détruit leur esclavage.

On peut être d'accord ou non avec cette stratégie. Mais il me semble que le Manifeste ne peut passer outre à tout le processus de réflexion collective qui a abouti au choix de cette stratégie.

Continuer à véhiculer la division travailleuses-ménagères, salariées-non-salariées, c'est non seulement occulter, cacher l'exploitation première des femmes, mais c'est aussi aller dans le sens de ce que le Pouvoir a toujours voulu faire, hélas, les syndicats aussi : diviser les femmes entre elles pour mieux régner sur elles. Le Manifeste dit : «Construire l'égalité entre les hommes et les femmes, c'est rassembler les conditions pour que le socialisme, l'indépendance et la démocratie se réalisent non pas à moitié, mais pleinement pour tous et pour toutes.» (p. 47)

Je serais portée à répondre que ce n'est pas une question de moitié, le socialisme, l'indépendance et la démocratie ne se réaliseront tout simplement pas sans ça. Et bien qu'il appartienne d'abord au mouvement féministe d'étayer l'analyse sur le sujet, je trouve regrettable que le Comité des Cent ne lui ait accordé aucune place dans les quelques rares pages qu'il consacre à l'exploitation des femmes.

LOUISE TOUPIN

¹ Les Éditions du Remue-Ménage, le Théâtre des cuisines, le Comité de lute pour l'avortement libre et gratuit, et le Centre de santé des femmes du quartier. Allocution prononcée lors des fêtes du 8 mars 1976, organisées par les centrales syndicales.

ENTRETIEN avec Lina Trudel

Et les femmes du Comité des Cent, qu'en pensent-elles ? Pour le savoir, et pour avoir quelques éclaircissements sur les positions du Mouvement socialiste, LA VIE EN ROSE a discuté avec Lina Trudel, vice-présidente à la condition des femmes et membre du Comité central, où elle se retrouve en compagnie de quatre autres femmes et de six hommes.



Lina Trudel

LVR : On sait que pour les féministes, l'analyse de la famille est extrêmement importante. Nous sommes étonnées que votre manifeste reste muet sur la question. Faites-vous une critique de l'institution de la famille et de l'hétérosexualité ?

LT. : Nous n'avons pas eu beaucoup de débats là-dessus. Au sein du mouvement tout le monde s'entend pour dire que la famille traditionnelle est à remettre en question. Nous en avons parlé en discutant de la domination des femmes mais nous ne nous y sommes pas attardés. Quant à l'hétérosexualité, la question n'a jamais été approfondie ; nous l'avons abordée au sujet de l'éducation, surtout dans le sens de combattre toutes les formes de discrimination.

LVR : Dans votre manifeste, on ne retrouve nulle part les mots féminisme et féministes. Est-ce l'indice d'une réticence de la part du mouvement ?

LT. : Non, je ne pense pas. Je ne l'avais même pas remarqué. Nous n'avons pas de réticence à ces mots, nous les utilisons dans nos textes et la plupart des femmes du mouvement se disent féministes.

LVR : Autre question sur les termes : le Manifeste cite à plusieurs reprises des statistiques sur la population «active». Or cette expression exclut d'emblée la plus grande partie de l'activité des femmes, c'est-à-dire le travail ménager. Y avez-vous pensé ?

LT. : Il est vrai que ces termes sont embêtants et je crois qu'il faudrait les remettre en question. Par exemple, dans le vocabulaire traditionnel de la gauche, quand on parle de «travail social», on parle du travail à l'extérieur de la maison et on n'y inclut pas le travail ménager. Le Manifeste utilise encore l'expression dans ce sens et je crois que nous avons tort de le faire. D'autant plus que c'est contradictoire avec ce que nous disons : le travail ménager est un travail social et il faut que la société le reconnaisse comme tel.

LVR : Le Manifeste dénonce la discrimination faite aux femmes, le fait que sur le marché du travail nous soyons payées en moyenne deux fois moins que les d'emplois. Croyez-vous que cette discrimination et cette exploitation soient liées au fait que nous travaillons gratuitement à la maison ?

LT. : Certainement Je dois dire que d'après moi, et beaucoup de femmes du mouvement sont d'accord, la plus grosse lacune du manifeste est de ne pas dire que la base de l'exploitation des femmes, c'est que le travail ménager n'est pas rémunéré.

LVR : Vous n'étiez pas d'accord là-dessus au sein du mouvement ?

LT. : Au contraire, on s'entendait là-dessus. Mais dans le Mouvement socialiste... Comment t'expliquer? C'était l'une de nos positions, mais finalement, dans le Manifeste, elle n'est pas articulée à l'analyse de classe.

LVR : Pourquoi ?

LT. : Eh bien, je pense que c'est parce que nous n'étions pas assez fortes dans le mouvement pour l'imposer. Pour nous c'est une lacune importante. Il est clair que notre travail à l'extérieur est généralement un prolongement de notre travail ménager : enseignantes, secrétaires, infirmières, serveuses, etc. Comme le travail ménager et les compétences qu'il exige ne sont pas valorisés, notre travail à l'extérieur ne l'est pas non plus. Il faut valoriser le travail ménager.

LVR : Mais la droite a toujours valorisé le travail ménager. Elle a toujours affirmé que nos mères étaient des saintes et glorifié les Yvettes. En quelle valorisation pouvons-nous croire maintenant, à part celle d'une étiquette de prix à notre travail ?

LT. : Mettre une étiquette de prix à notre travail, pour en montrer la valeur, je trouve ça parfait Par exemple, je crois qu'on évalue maintenant à 25 000\$ le travail d'une ménagère à plein temps.

LVR : Et que pensez-vous de la revendication de plusieurs groupes féministes, dont LA VIE EN ROSE, d'un salaire au travail ménager ?

LT. : Nous en avons discuté, mais nous n'avons pas pris position. Nous trouvons cette revendication légitime dans un certain sens mais elle soulève énormément de réticences. Selon nous, cela signifierait que les femmes restent à la maison, parce qu'un salaire les encourageraient à continuer de faire seules ce travail.

LVR : Mais en période de crise et de chômage, que proposez-vous aux femmes, à part la double journée de travail pour celles qui ont la «chance de l'avoir» ? En pratique, qu'est-ce que ça veut dire pour vous la reconnaissance sociale du travail ménager ?

LT. : Ça veut dire que beaucoup de tâches devraient être assumées socialement par exemple des garderies, des services et des équipements collectifs, des cantines, des comptoirs de vêtements. Il faudrait que le coût pour élever des enfants soit partagé par l'ensemble de la société.

LVR : Ces solutions peuvent être un appui technique et financier au travail ménager mais elles ne l'éliminent pas. Et le partage des tâches qui existeront toujours repose sur des gestes privés : un conjoint qui «accepte» de reconduire les enfants à la garderie. Le Manifeste parle d'une transformation radicale du travail, de collectivisation et de socialisation. Comment faire pour que les femmes ne dépendent plus d'une négociation individuelle, de la «gentillesse» de leur conjoint ?

LT. : Il faudrait que la société tienne compte des femmes qui ont des enfants. Il est indispensable que nous ayons de véritables congés de maternité. Mais il faudrait aussi intégrer dans les conventions collectives des congés pour que les gens qui ont des enfants puissent assumer leurs responsabilités parentales.

LVR : Je suis bien d'accord. Mais si vous réclamez des heures payées, du temps salarié pour accomplir le travail ménager, comment se fait-il que cette revendication ne soulève pas les mêmes réticences que celle du salaire au travail ménager ?

LT. : Oui... Évidemment! (Sourire) Je ne sais pas. C'est une bonne question. Vois-tu, dans le Manifeste, nous en sommes resté-e-s aux principes généraux.

LVR : La question se pose aussi comme principe général. D'une part vous dites que le travail ménager est un travail social et d'autre part, vous proposez l'instauration d'un mode de rémunération basé sur la participation au travail social. En toute logique, vous devriez être en faveur du salaire au travail ménager.

LT. : En effet ce serait logique !

LVR et LT. : (rires)

LT. : Il est vrai qu'il y a bien des contradictions dans le Manifeste et je suis d'accord avec vous quand vous les soulignez. Le Comité national des femmes et les comités régionaux ont le mandat de poursuivre l'analyse de l'exploitation spécifique des femmes, de reprendre le débat sur le travail ménager, d'organiser des rencontres avec des groupes féministes pour discuter de tout cela. Il y a bien des trous dans le Manifeste ; rien sur l'écologie, rien sur l'agriculture, rien sur le logement. Mais il y a aussi des acquis. Nos positions ne viennent pas d'une théorie marxiste que nous aurions essayé d'appliquer à la réalité. Nous sommes parti-e-s de la réalité, et c'est ce qui nous a amené-e-s à mettre l'objectif de l'égalité entre les hommes et les femmes sur le même plan que le socialisme. Nous savons que trop souvent le terme égalité ne veut pas dire grand-chose dans les faits, mais nous voulons lui redonner tout son sens.

LVR : Comment ?

LT. : Nous sommes conscient-e-s qu'il s'agit vraiment d'une lutte, qu'à l'intérieur même du mouvement il faut se battre pour que les femmes participent pleinement et développent des positions qui correspondent à nos intérêts. Pour nous l'égalité n'est pas un principe creux, une position opportuniste. Si la position de l'égalité entre les hommes et les femmes est là, sur le même pied que le socialisme, c'est parce qu'il y a des femmes qui se sont battues pour qu'elle y soit. Nous avons des lacunes au plan théorique, mais nous avons mis en branle des mécanismes pour que dans notre pratique, le débat sur la situation des femmes se poursuive. Et cela est très important.

SYLVIE DUPONT

Entrevue avec Monique Simard :
la crise revue et corrigée



Photo : Louise de Grosbois

Monique Simard

POUR NE PAS TOMBER DANS LE PIÈGE

Le thème du 8 mars, Journée internationale des femmes, est cette année : les femmes face à la crise économique, et le slogan : «Les femmes n'ont pas les moyens de reculer». Ce sont les femmes qui font les frais de la crise, nous l'avons souvent entendu. Mais quels sont pour nous les effets spécifiques de la crise ? C'est ce que LA VIE EN ROSE a demandé à Monique Simard, présidente du comité de la condition des femmes de la CSN.

La crise... Pour Monique Simard, il ne s'agit pas d'un fléau du ciel, d'une catastrophe inéluctable. Notre société est basée sur la division sexuelle du travail et sur un système qui crée en soi des inégalités - entre possédants et non-possédants, entre salarié-e-s et non-salarié-e-s, entre hommes et femmes -

et la crise ne fait qu'accentuer ces inégalités :

«En période de crise, le camouflage habituel des inégalités ne fonctionne plus aussi bien. La crise n'est pas une coupure, une période avec des caractéristiques qualitativement différentes. La crise pousse à son ultime la situation fondamentale.»

Selon les statistiques de l'Organisation Internationale du Travail, les femmes ne reçoivent qu'environ 5% du revenu mondial ; le plus souvent, leur revenu est trop bas pour qu'elles puissent épargner et donc acquérir des avoirs de quelque nature que ce soit. «Si l'on procédait à une chiffrée, on constaterait qu'elles ne possèdent même pas 1% des avoirs productifs de la planète... La plupart des femmes travaillent en permanence, mais ne sont pas employées en permanence... Les inégalités sont encore plus prononcées si on considère le travail non rémunéré des femmes. Cet apport de travail représente le double de ce qui est fourni sur le marché.» (Bureau International du Travail, bulletin d'information, janvier 1980)

Grosso modo, il y aurait ICI 45% des femmes sur le marché du travail salarié. Mais déjà là, les conditions sont très inégales par rapport aux salariés masculins: souvent les dernières arrivées et donc les premières licenciées, elles font les frais des politiques de restriction des augmentations de salaire. L'écart s'agrandit entre les salaires les plus hauts et les salaires les plus bas (on devrait dire les plus basses) à cause des augmentations en pourcentage.

«Selon les données de 1980, les hommes gagnent en moyenne au Canada 12 500\$ par année et les femmes 5 200\$. Je parle ici des salarié-e-s. Cet écart augmente depuis dix ans, malgré les lois anti-discrimination, les conventions collectives, etc ... et il varie évidemment selon les secteurs ; il est plus faible entre les hommes et les femmes syndiqué-e-s.»

Les nouvelles travailleuses

On assiste en fait à une réorganisation du travail, à la faveur de la crise, de la part du Capital et des dirigeants : au niveau international, on déplace un certain nombre d'opérations dans certains pays ; plus près de nous, l'introduction de nouvelles technologies entraîne des transformations, notamment le développement du «travail précaire».

Le travail précaire signifie toute forme de travail qui déroge au modèle Traditionnel du travail salarié en ce qui concerne le lieu d'emploi stable, normalement hebdomadaire : le travail à temps partiel, le travail à domicile, le travail à forfait ou par

sous-contrats (comme dans l'entretien ménager où les compagnies font affaire avec des agences de travail temporaire, abolissant ainsi le lien direct entre employeur et employé-e-s). Le travail précaire entraîne une parcellisation et une disqualification du travail qui laisse les employé-e-s encore plus à la merci des employeurs.

Auparavant, la multitude d'opérations nécessaires à la production était concentrée dans une grande entreprise (surface unique). On assiste aujourd'hui à une sorte d'éclatement des entreprises et c'est la main-d'oeuvre féminine que cela touche le plus: les technologies nouvelles remplacent essentiellement les emplois occupés par les femmes (comme dans le secteur des bureaux).

80% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes (les hommes qui travaillent à temps partiel sont presque toujours des étudiants pour qui il s'agit d'un emploi temporaire et épisodique n'impliquant ni leur carrière ni leur vie).

«Le portrait-robot de la travailleuse à temps partiel, c'est une femme entre 25 et 35 ans qui a de jeunes enfants ou des enfants d'âge scolaire. Elle est peu scolarisée et n'a pas de formation professionnelle.»

Par bonté d'âme patronale?

On présente souvent le travail à temps partiel comme LA solution pour les femmes, le moyen idéal d'intégrer ou de réintégrer le marché du travail. Effectivement, toutes les femmes ne veulent pas assumer la double journée, 40 heures au travail, 40 heures à la maison. Ce n'est pas seulement la fatigue qui les motive : beaucoup n'ont tout simplement pas les moyens de le faire, pas de garder par exemple.

Mais du point de vue de l'employeur, il ne s'agit surtout pas de bonté d'âme. Le travail à temps partiel est très rentable. D'ailleurs, dans les secteurs où il ne l'est pas, comme le secteur manufacturier, il n'existe pas. Chaque secteur économique possède son domaine de cheap-labor, qui peut prendre des formes variées mais où on retrouve inévitablement des femmes : dans le vêtement, c'est le travail à domicile, dans les grandes chaînes alimentaires comme Steinberg, c'est le temps partiel, les «réserves», dans le secteur hospitalier, les «occasionnels»...

Le travail à temps partiel présente pour l'employeur de multiples avantages, en terme de salaires, de bénéfices marginaux plus bas et de productivité généralement plus élevée, ce qui crée des divisions entre les employé-e-s, avantage supplémentaire pour le patron. Pour les gens qui travaillent à temps plein, il constitue une menace : perte d'emplois, alignement des conditions salariales et de travail sur les catégories les plus défavorisées. Syndicalement, la question est très complexe.

Temps partiel, chômage déguisé

«Ce qu'on oublie toujours de dire, c'est que le temps partiel est du chômage déguisé, dans le sens où lorsqu'on n'a accès qu'à 15, 18 ou 20 heures de travail par semaine, on se retrouve de fait en chômage partiel. Et ça, les chiffres sur le chômage ne le comptabilisent jamais.»

L'actuelle prolifération du travail à temps partiel ne signifie pas une demande massive des femmes dans ce sens: ce sont des femmes qui ont besoin d'un salaire et à qui on n'offre rien d'autre.

«Quand j'entends le gouvernement annoncer des offres de subvention aux entreprises qui créent des emplois à temps partiel pour que les femmes puissent réintégrer le marché du travail, je sais que ce n'est pas ainsi que les choses vont se passer: les employeurs vont transformer des emplois à temps plein en temps partiel et ce sont les femmes déjà employées dans ces entreprises qui vont occuper ces emplois. Il n'y aura pas de création d'emplois. C'est ce qui se développe actuellement dans le secteur hospitalier.»

Il y a en ce moment une tendance à la réduction du temps du travail, mais elle touche presque uniquement les femmes et elle n'est pas composée: le salaire baisse d'autant. Elle représente une diminution forcée du revenu des femmes.

«On ne peut pas aborder le problème du temps partiel sans aborder la problématique des femmes dans sa globalité avec ça, les femmes peuvent continuer à faire le travail ménager, et gratuitement! Le travail à domicile présente les mêmes caractéristiques que le temps partiel: les femmes le font essentiellement

pour les mêmes motifs. On y retrouve plus d'immigrantes. La couture, c'est un métier international pour les femmes!»

Le travail à domicile est effectivement en expansion dans le domaine du vêtement (c'est un secteur où il a toujours existé) mais il se développe encore plus à cause des changements technologiques: on taille maintenant au rayon laser sous contrôle d'ordinateur des milliers de morceaux à la fois que l'on distribue ensuite aux travailleuses à domicile pour assemblage. Ce qui prenait auparavant trois jours se fait aujourd'hui en 10 minutes.

La fin des «pools»

Le travail à domicile prend de l'extension dans d'autres secteurs, comme celui du travail de bureau. La fin des «pools» de secrétaires approche au fur et à mesure que l'informatisation gagne du terrain. Mais ils ne seront pas forcément remplacés par des pools de travailleuses sur terminaux: le travail à la pièce n'est pas incompatible avec l'électronique. Les femmes auront chez elles leur petit terminal! Par la même occasion, elles auront leur contremaître à domicile, puisque le contrôle du rendement se fait par la machine elle-même.

«La crise et les «solutions» proposées reposent sur les bases mêmes du système - comme le système repose sur le fait que toute la production domestique est presque entièrement assumée par les femmes, gratuitement. Les solutions à la crise

vont accentuer ça.»

En plus de supporter l'impact direct de l'inflation, les taux d'intérêt qui grimpent en flèche et le chômage, nous subissons aussi les voies de solution traditionnelles. Ici et aux USA, le discours des politiciens en est un exemple connu: «L'État, qui s'était trop impliqué, doit maintenant redonner à la libre entreprise un plus grand champ d'action et doit, par le fait même, réduire les dépenses publiques. L'État se retire donc de certaines activités, dont la santé et l'éducation.» Mais les besoins, eux, ne disparaissent pas pour autant. On renvoie la «surcharge» dans la sphère privée. Avec les coupures budgétaires dans les hôpitaux, dans «tout ce qui n'est pas jugé essentiel», ce sont les femmes qui assumeront gratuitement les soins aux personnes:

«Ça veut dire: Maman, met un contrat sur ta vie! Et puis on fait appel aux reines du bénévolat.»

Qui s'occupera des malades, des handicapés, et des personnes âgées, à qui on vient de couper des services sociaux et médicaux, ou des foyers? Tous ces services qu'on a socialisés en période de «prospérité» (des capitalistes), qui les fournira sinon des femmes?

De plus, toujours selon Monique Simard, ces coupures entraîneront un développement de l'entreprise privée dans des services sociaux normalement socialisés; et qui dit entreprise privée, dit profit et inégalités accrues dans l'accès aux services. Seules les travailleuses aux

meilleures conditions salariales et aux régimes d'assurance les plus sophistiqués pourront payer certains soins pour elles et pour leurs enfants. D'autant plus qu'on vient d'annoncer une coupure de 72,8 millions dans le programme de soins dentaires gratuits pour les moins de 15 ans...

Les grosses soupes et les petits steaks

Sans jamais mentionner les profits énormes et croissants des secteurs bancaires et financiers internationaux, les économistes libéraux se disputent l'honneur de trouver la solution, la bonne équation qui rétablira l'économie. Selon la formule favorite des gouvernements, il faut restreindre la consommation pour augmenter l'investissement, ce qui mène à une capitalisation des «secteurs» et à un réinvestissement. Bref, les femmes doivent réinventer leur consommation et cela veut dire plus de temps:

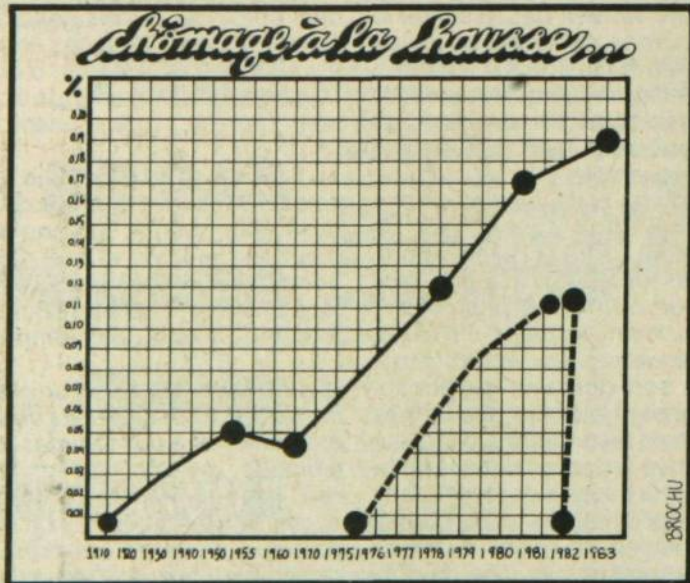
«Faire des grosses soupes prend plus de temps que de faire des petits steaks!»

Le temps, c'est ce qu'on dépense le plus quand on n'a pas beaucoup d'argent. Le temps, c'est le capital des femmes. On peut toujours emprunter sur son temps de loisir, son temps de détente, son repos. Et d'ajouter Monique, plus la consommation diminue dans les secteurs où les femmes sont majoritairement employées, plus ces travailleuses en sont pénalisées - et comme ménagères et comme travailleuses. On s'en sort pas!

«Il y a une chose à ne pas faire, et c'est tomber dans le panneau du «bien commun».

Je ne pense pas qu'on ait les solutions à la crise, ce n'est d'ailleurs pas nous qui l'avons provoquée. Mais une crise économique expose les points faibles du système - donc ses points de rupture. Actuellement les femmes en représentent un de taille. Ce n'est pas facile à jouer, c'est éreintant, parfois même douloureux parce que nous, les femmes, ne pouvons pas simplement fermer les yeux sur ce que les autres vivent. Mais selon moi, ce n'est pas capituler sur nos affaires que nous allons les aider. De cela, je suis absolument convaincue et alors... il n'y a plus de «revenez-y!»

PROPOS RECUEILLIS PAR L. M. et C. V.



•TAUX ÉLEVÉ DE CHÔMAGE CAUSÉ PAR LES FEMMES

objection*

la loi au banc des accusées

Reportage sur les garderies populaires:

Une histoire de luttes
Les labyrinthes administratifs
Des subventions problématiques

Des articles et des enquêtes:

La prostitution et la Ville de Montréal
La vie en prison vue par des juges et des
avocats
En chômage, avez-vous droit à l'aide
sociale?
Les lois spéciales

Des chroniques:

Logement, Famille, Discrimination sexuelle,
T.V. sexiste. Droits autochtones...

Or, la loi:

Les lois, les règlements et les jugements
récents affectant les intérêts populaires et
syndicaux.

* Revue **juridique populaire**
No. 1 **Février 82**

C.P. 301
Station N
Montréal
H2X 3M4

En kiosque: 3\$
Par abonnement, 4 numéros: 10\$

Flammarion
présente

LE 100^e CHAMPS

E. BADINTER L'AMOUR EN PLUS

HISTOIRE DE L'AMOUR MATERNEL XVII^e XX^e SIÈCLE



CHAMPS

FLAMMARION

TOUS VOS CHAMPS
DE RÉFLEXION
SONT DANS
LA COLLECTION **CHAMPS**:

- sociologie
- économie
- linguistique
- esthétique
- psychanalyse
- philosophie
- histoire

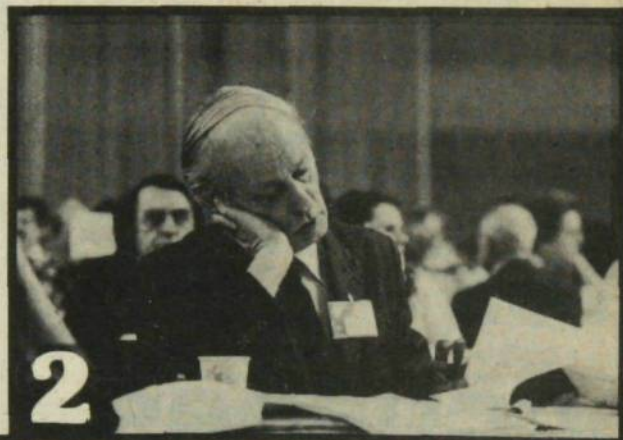
CHAMPS/FLAMMARION

En vente dans toute bonne librairie 8,25\$

IVRESSE DEMOCRATIQUE



Samedi 13 février. René Lévesque rassuré par le référendum interne, se poursuit fiévreusement (!) le 8ième Congrès National du Parti Québécois. Pour modifier le programme, 23 commissions, des centaines de propositions.



3 h 30: on propose d'étendre au secteur privé le congé de maternité maintenant obligatoire dans le secteur public. Louise Harel défend la proposition...



D'autres s'y opposent: «C'est un beau rêve, mais on n'a pas les moyens maintenant, quand tant de PME sont en péril...» Adoptée quand même.



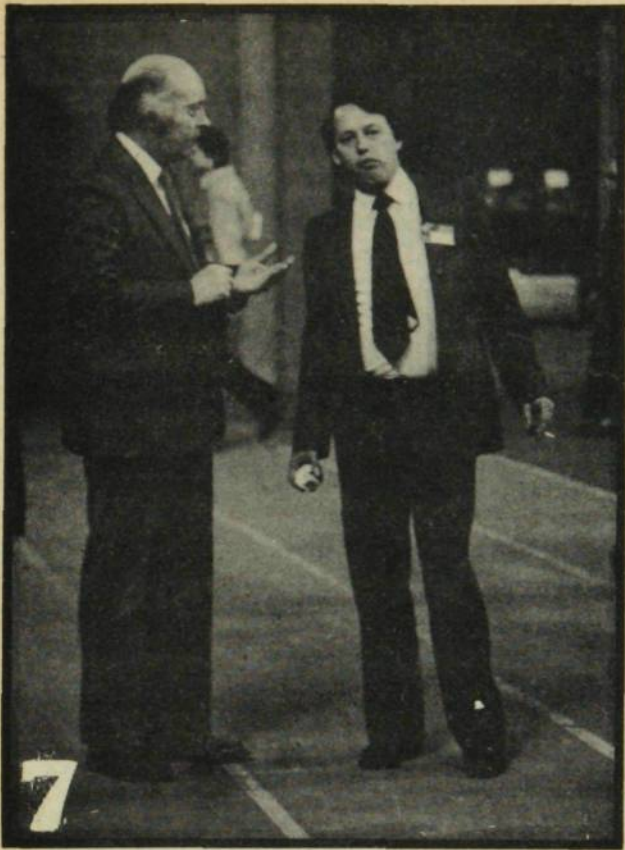
Tout l'après-midi, on parle d'entreprises, d'économie, de Crise, de fiscalité et d'emploi. Bref, des «vraies» priorités. Comparé au congrès de décembre, les délégués sont fort dociles. Où sont passés les agitateurs?



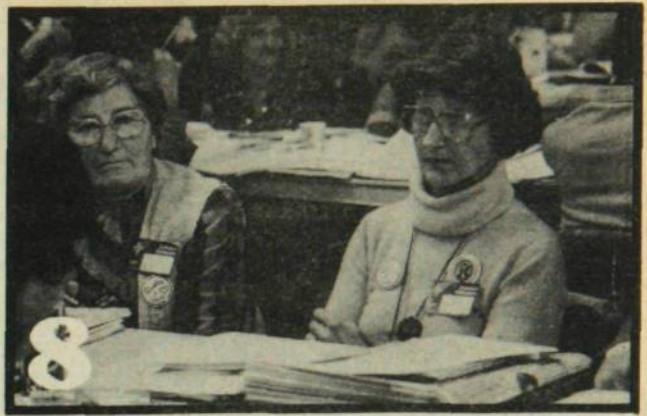
6 h 30: On arrive aux propositions sur l'égalité entre les hommes et les femmes. D'abord l'amendement de la Charte des droits et libertés...



... pour y faire du harcèlement sexuel un motif illicite de discrimination, tout comme la grossesse, l'apparence physique et l'âge;



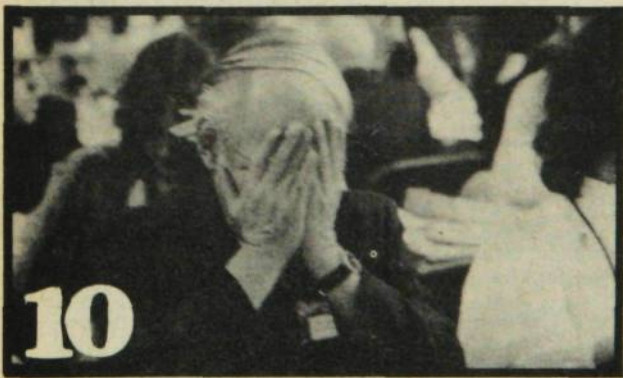
... et pour rendre obligatoires dans l'emploi des mesures d'action positive ou de redressement progressif. Proposition adoptée.



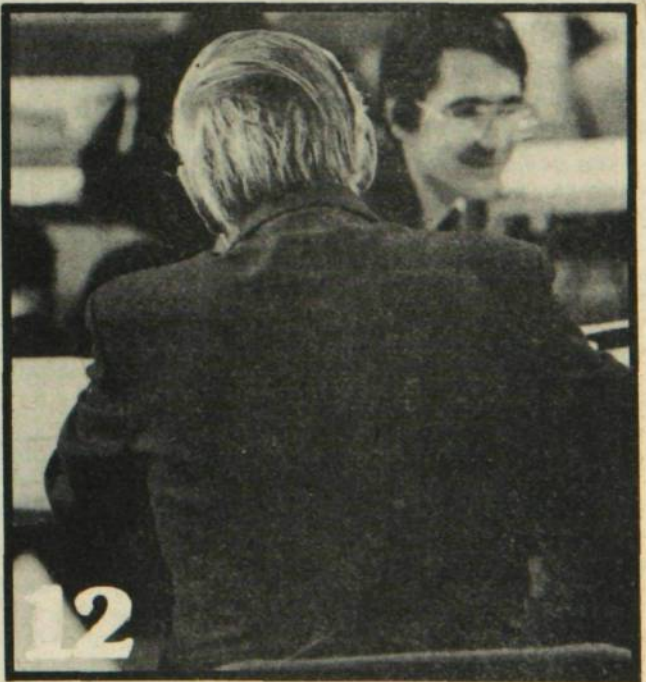
On propose de légiférer contre la violence, les agressions sexuelles - et la pornographie. Des hommes outrés: «Mais c'est de la censure et on sait où ça mène! Voyez la Pologne!» Adoptée.



«Si tes cliniques fonctionnaient mieux, aussi!» grommelle Parizeau à Lazure. Désormais, à 442 voix contre 407, le P.Q. admet l'avortement comme une mesure «légitimée» et non plus exceptionnelle.



On reconnaît les tâches accomplies au foyer par les femmes comme une «expérience de travail». Et, soudain, l'avortement!...



... sur les politiques d'un parti vraiment social-démocrate. Fin des démissions?



Dans les gradins, les observateurs se réjouissent et, dans la salle, les femmes déléguées se disent qu'il est bon de pouvoir influencer.



Photo: Gail Bryan

Mary Daly

NOTES POUR UNE ONTOLOGIE DU FÉMINISME RADICAL

MARY DALY, traduit par Michèle Causse
L'Intégrale, éditrice, 1982

LES AGÉNÉSIES DU VIEUX MONDE

LOUKY BERSIANIK
L'Intégrale, éditrice, 1982

En voilà deux autres qui pourront bien devenir «héroïnes» sous peu ! Elles le sont déjà, j'imagine, pour Nicole Brossard qui inaugure avec leurs récents écrits une nouvelle maison d'édition féministe : L'Intégrale, éditrice.

Mal à l'aise dans ce coin de page trop étroit, fascinée mais dépassée aussi par l'ampleur du contenu magistral de ces deux petites plaquettes de 30 pages, il m'est impossible de rendre compte, à leur juste valeur, de l'originalité de leur réflexion et de l'importance de cet apport à une relecture féministe du monde, des mots, de l'histoire.

«Sortir de la prison patriarcale, c'est se frayer un passage jusqu'aux pouvoirs rayonnants des mots». (M.D.)

Mary Daly a fait de ses incursions débridées - et brillantes - à l'intérieur de la langue anglaise (américaine) sa marque de commerce, (cf. «Gyn-ecology»). Elle la creuse encore ici, mais aussi la re-façonne de manière à lui faire traduire adéquatement son propos sur la dépossession fondamentale des femmes, de l'évacuation de leur «étante» (be-ing) spécifique et de la perte véritable «des pouvoirs ontologiques caractéristiques de

notre race».

Dans ces «Notes», elle resitue au passage les Gnomes, les Parques, les Sorcières, les Ondines et les éléments de la Nature auxquelles les femmes s'apparentent selon elle. Il faut sans doute un penchant certain pour la philosophie du langage pour goûter à fond cet ouvrage, mais si vous avez envie de remonter le cours des mots et de l'histoire, plongez ! Et comme c'est un texte assez court, on peut y revenir plusieurs fois. C'est un vrai poème !

Le texte de Louky Bersianik rejoint les mêmes préoccupations que celles de Mary Daly mais «Les Agénésies du vieux monde» sont beaucoup moins déroutantes dans leur forme, à prime abord. On lit d'un trait C'est juteux, savoureux et souvent drôle par surcroît...

En effet la démonstration de Louky Bersianik est passionnante. Elle élabore sur les composantes et les séquelles de notre amnésie collective, de l'oubli que nous avons fait de nos forces, de notre réalité biffée de l'histoire. Et c'est truffé de mots d'esprit cinglants et de clins d'oeil :

«Notre amnésie passait pour de la santé mentale et quand nous nous souvenions, nous étions internées. Existence terne pour l'éternité ou bûcher éblouissant qui mettait un terme à notre folie. Mieux valait nous garder de mémoire.» Ou encore : «Vue sous cet angle, l'histoire apparaît comme une mauvaise plaisanterie ou comme une manifestation de l'hystérie masculine, conséquence fâcheuse pour nous du RÊVE D'UTÉRUS, que tous les mâles ont en commun». Ce beau texte présenté devant des écrivaines réunies à Stanley House Gaspésie en août 1981, comme celui de Mary Daly, fait gagner son pari à Nicole Brossard qui rêvait que les publications de L'Intégrale, éditrice deviennent des livres de chevet, des *must* pour (toute) féministe.

ARIANE ÉMOND

MON HÉROÏNE

**Raconte-moi une histoire !
Raconte-moi ton héroïne, ton printemps d'hiver. Raconte-moi celle qui fa nourrie, celle qui a suscité chez toi découverte, admiration, intelligence.**

Voilà ce qui a animé certains lundis au Théâtre Expérimental des Femmes ; voilà ce que recèle le livre «Mon Héroïne» paru en novembre dernier aux Éditions du Remue-Ménage.

«L'héroïne est héroïne parce qu'elle amplifie la voix qui est la nôtre; parce qu'à travers elle nos voix s'élèvent»¹



Photo tirée de Mon Héroïne

Alice Guy

C'est peut-être pourquoi ce livre se savoure avec lenteur, avec délice. On prend goût à ces paroles non falsifiées, à cette connaissance de notre histoire, à ce continent encore obscurci par un discours patriarcal qui oublie bien facilement ces femmes exceptionnelles qui ont créé et créent encore en dehors des normes et lois de l'époque. Lorsque Marie Cardinal, Gloria Orenstein, Armande St-Jean, Françoise Berd, Michèle Jean, Jovette Marchessault et Nicole Brossard nous parlent de leur héroïne, on a le goût de l'ouverture, du risque, de la générosité. On admire Louise Michel et Idola St-Jean qui ont marqué la lutte tant politique que féministe de leur époque ; on apprend et appuie la longue patience de Marthe Blackburn ; on a soudain l'envie folle de courir s'acheter les livres de Gertrude Stein, d'Adrienne Rich et de Djuna Barnes ; enfin et surtout on salue bien bas Alice Guy, cette pionnière tout à fait ignorée du cinéma.

À leur façon, toutes sont féministes. Elles ont toutes contribué à élargir l'horizon féminin, ont toutes passé outre à la rigidité de la morale patriarcale. «Mon Héroïne» est un livre-plaisir parce qu'il donne à découvrir et à rêver à toutes ces exploratrices qui ont dépassé un destin relaté en créant une action et une parole qui leur sont propres et que trop souvent nous ignorons. «... J'ai découvert dans des livres de femmes des lumières éblouissantes. Je n'accepte pas que ces lumières ne circulent pas. Que les médias ne les diffusent pas.»²

MONIQUE PARISEAU

¹ Mon héroïne. Nicole Brossard, p. 107.

² Mon héroïne. Pol Pelletier. Préface p. 6.

DORIS LESSING L'ÉTÉ AVANT LA NUIT

Au détour d'un été de solitude, une femme expérimente diverses voies d'existence qu'elle aurait pu suivre et se laisse sombrer dans le délire et l'angoisse de vieillir délaissée, avant de refaire surface, neuve, débarrassée de tous les artifices d'une femme encore jeune qui jusqu'alors ne s'était affirmée qu'en fonction du désir des autres et jamais d'elle-même.

Dans ce roman de l'âge mûr, Doris Lessing fouille jusqu'au vertige les replis de l'anxiété qui étirent les femmes au sortir de la jeunesse, à l'approche des ténèbres où les jettera l'abandon des hommes, se détournant vers d'autres, plus jeunes.

Une très belle réflexion sur le sort de la femme-femme, dont l'activité communautaire, conjugale, maternelle, ménagère, sociale, répond au désir de l'homme, lorsque soudain l'homme ne la désire plus et rompt l'équilibre de toute une vie, transformant l'ange du foyer en femme de ménage.

ROMAN

Albin Michel

L'ÉTÉ AVANT LA NUIT

14,95\$

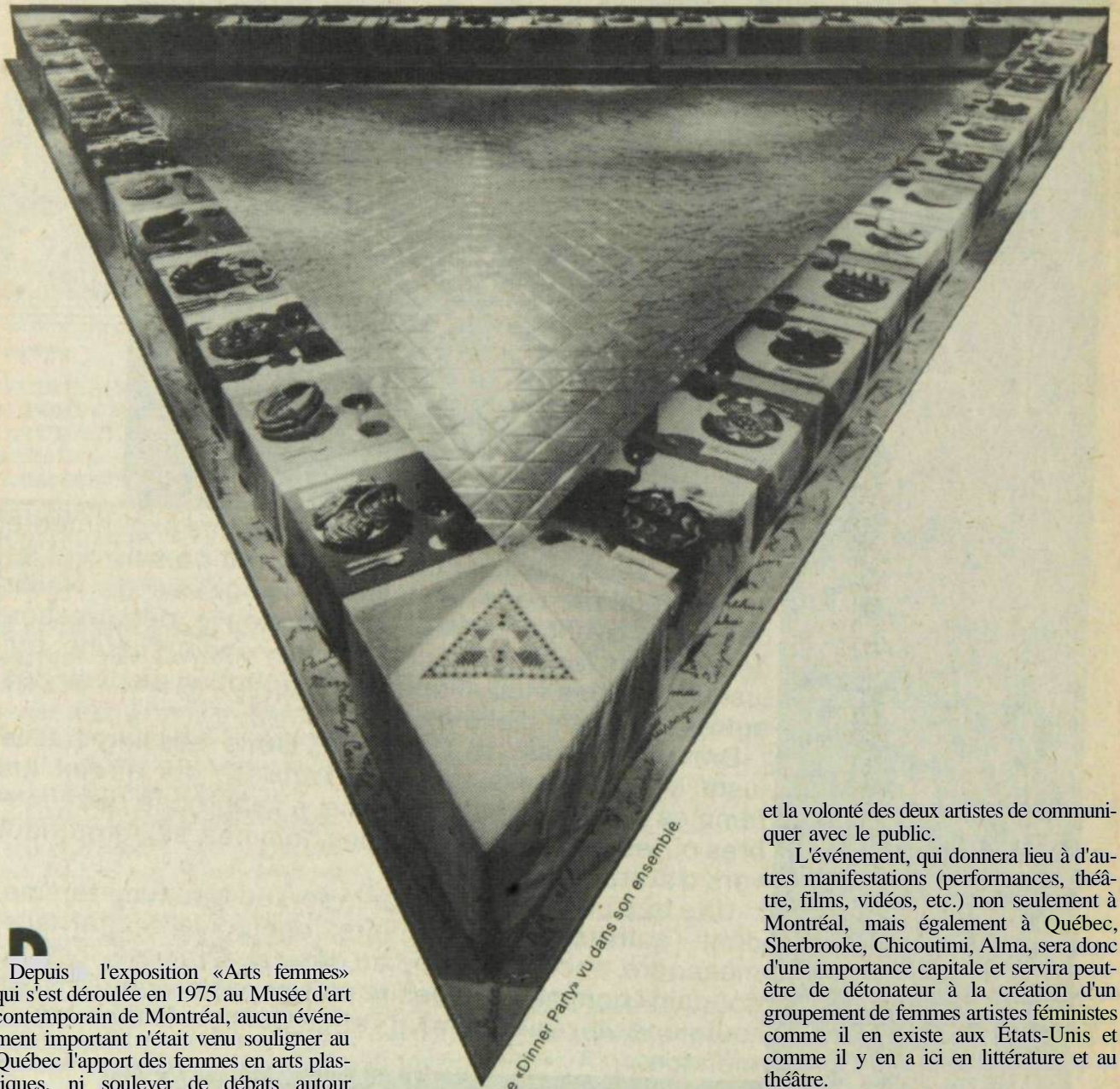
Doris Lessing

Éd. Albin Michel 274 pages

DIFFUSION

HACHETTE INTERNATIONAL
CANADA, Inc.

Chicago à Montréal



Depuis l'exposition «Arts femmes» qui s'est déroulée en 1975 au Musée d'art contemporain de Montréal, aucun événement important n'était venu souligner au Québec l'apport des femmes en arts plastiques, ni soulever de débats autour du rôle des femmes dans les arts, de la situation des femmes artistes, de la problématique de l'art féministe, etc.

Mais cette année, il semble qu'on mettra les bouchées doubles puisque le Musée d'art contemporain ne se contente pas seulement de faire venir à Montréal, du 11 mars au 2 mai prochain, le fameux «Dinner Party» de Judy Chicago, mais

profite de cette occasion pour présenter également une exposition d'oeuvres féministes d'une quarantaine de Québécoises. On y retrouvera, d'ailleurs, «La chambre nuptiale» de Francine Larivée, qui par certains côtés s'apparente à l'oeuvre de Chicago, ne serait-ce que par l'ampleur du projet, son aspect collectif et féministe

et la volonté des deux artistes de communiquer avec le public.

L'événement, qui donnera lieu à d'autres manifestations (performances, théâtre, films, vidéos, etc.) non seulement à Montréal, mais également à Québec, Sherbrooke, Chicoutimi, Alma, sera donc d'une importance capitale et servira peut-être de détonateur à la création d'un groupement de femmes artistes féministes comme il en existe aux États-Unis et comme il y en a ici en littérature et au théâtre.

Le «Dinner Party»

Difficile de parler avec l'enthousiasme et l'émotion qu'il faudrait d'une oeuvre qu'on n'a pas encore eu la chance de voir, mais dont on sait toute l'importance. Heureusement que les documents ne manquent pas. Six années de travail, 400

personnes qui ont participé à sa réalisation, un investissement de 250 000\$: voilà pour les chiffres.

Partout où il a été présenté (quatre ou cinq musées aux États-Unis), le «Dinner Party» a soulevé beaucoup de controverses, mais aussi et surtout, beaucoup d'émotion. On raconte que des femmes et même des hommes sont sorti-e-s des musées en pleurant. Parce que c'était beau certes, mais également parce que les visiteuses et visiteurs se rendaient compte du silence affreux et du mépris qui ont toujours marqué les réalisations des femmes dans l'histoire.

Le «Dinner Party», pour le décrire brièvement, est constitué de trois grandes tables formant un triangle, symbole de la déité en même temps que du sexe féminin. Sur les tables sont dressés 39 couverts pour 39 femmes qui ont joué un rôle

important dans l'histoire de notre libération, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours. Les 39 assiettes en porcelaine portent toutes une fleur-papillon-vagin représentant la personnalité de la convive et la culture de l'époque. Plus on avance dans l'histoire et autour des tables, plus ces formes vaginales prennent du relief, de la dimension, symbolisant la libération de plus en plus grande des femmes. Les couverts sont dressés sur des napperons exécutés selon diverses méthodes artisanales traditionnelles dont certaines étaient même en voie de disparition et correspondent eux aussi à la personnalité des convives et au contexte dans lequel elles ont vécu.

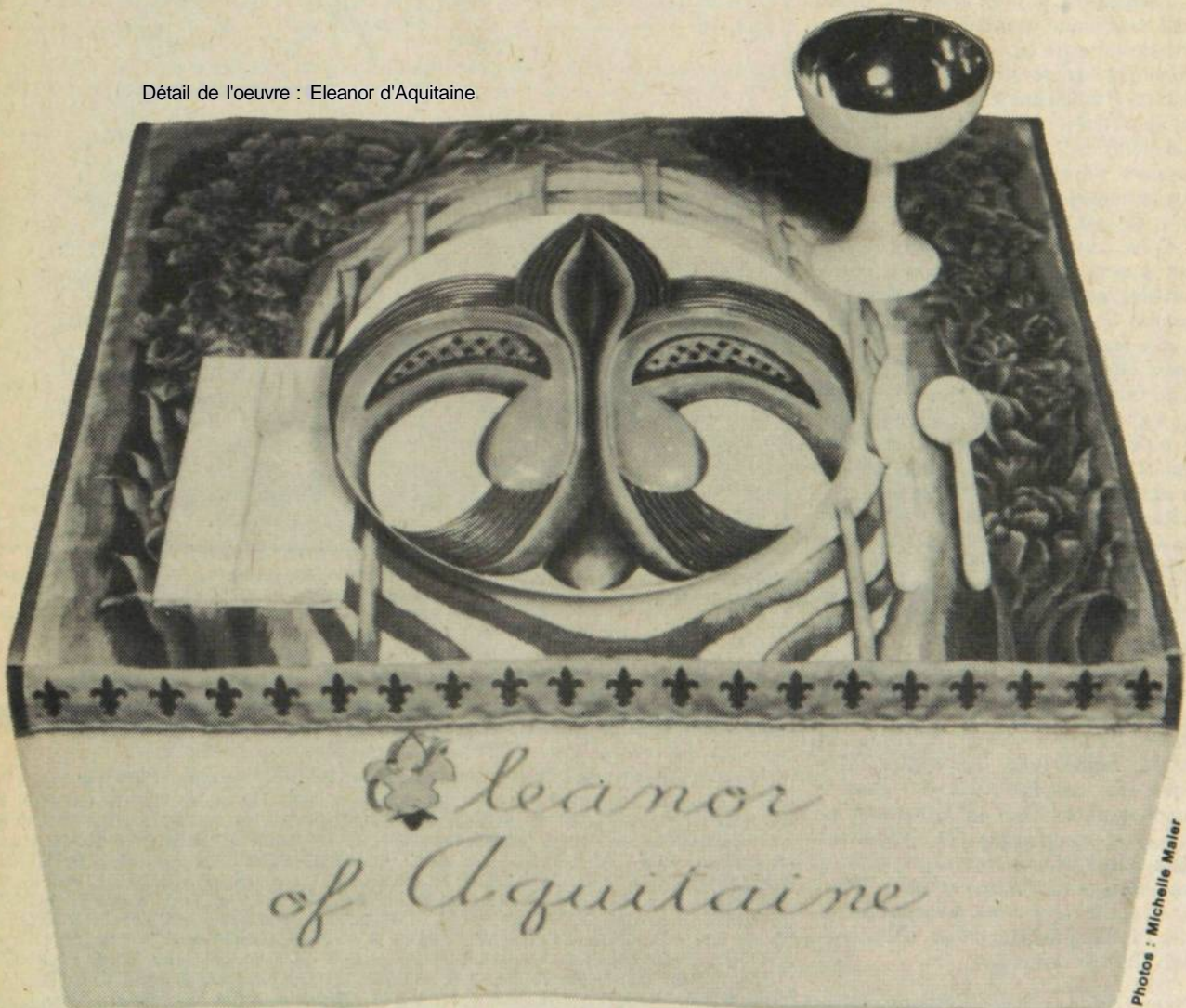
Les tables reposent sur un plancher fait de tuiles de porcelaine sur lesquelles les noms de 999 autres femmes sont inscrits. Le contraste entre la salle noire et

les tables blanches font rayonner et vibrer les couverts aux couleurs éclatantes.

Dans le «Dinner Party», chaque détail a sa signification. Pas le moindre petit point de broderie n'a été laissé au hasard. Le banquet rappelle la Dernière Cène, chaque table étant préparée pour 13 convives, mais personne n'y règne et personne n'y trahit.

C'est, selon certaines, l'oeuvre du siècle, un hommage vibrant aux femmes qui ont marqué l'histoire par leurs grandes réalisations (convives) ou par leurs petits points patients (napperons). C'est également une oeuvre contestataire qui va à l'encontre des courants actuels en art et qui remet en question la conception mâle de l'art et de l'histoire.-•

Détail de l'oeuvre : Eleanor d'Aquitaine



Et 40 Québécoises au Musée d'art contemporain

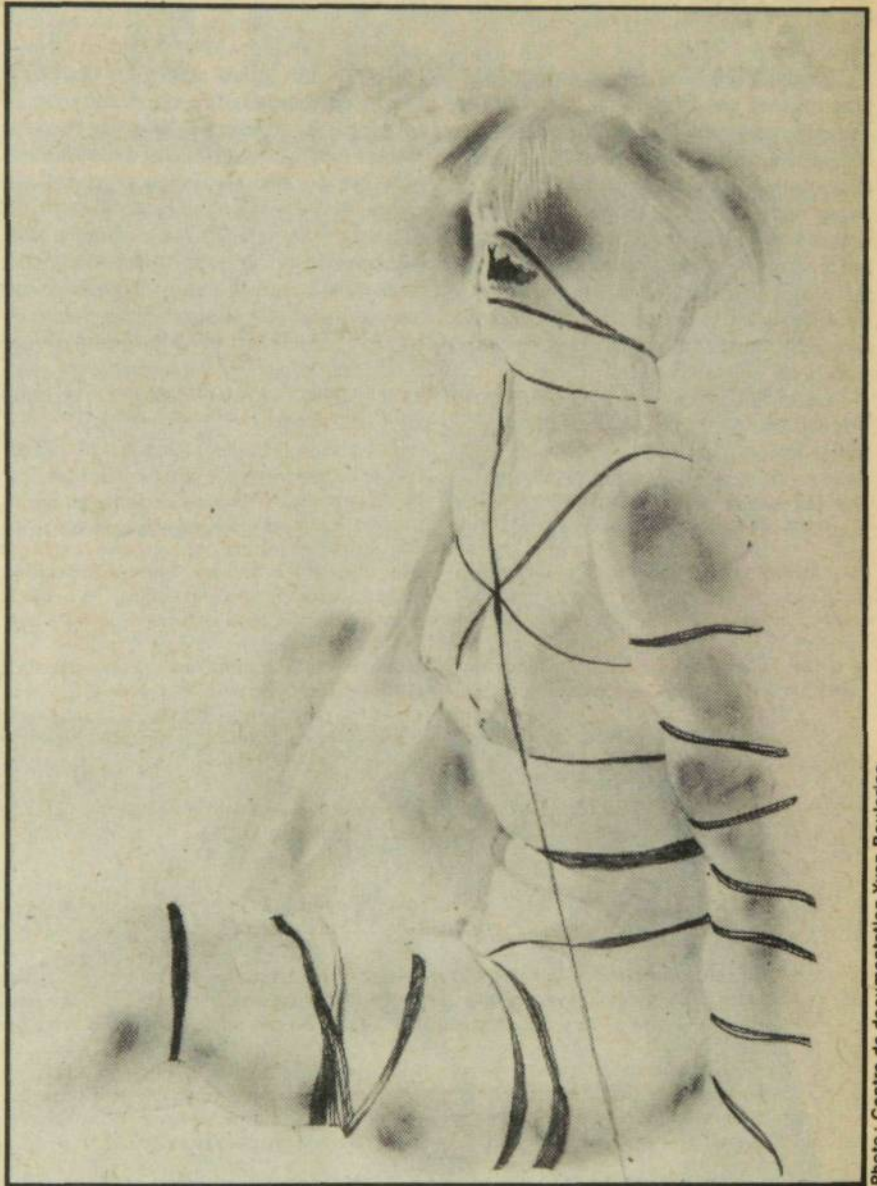
C'est à Rose-Marie Arbour, historienne d'art et professeur à l'UQAM, que le Musée d'art contemporain a confié l'organisation de l'exposition d'œuvres féministes québécoises présentées en même temps que le «Dinner Party». Cette exposition, qui regroupe les œuvres de 40 femmes peintres, sculpteuses, photographes, graphistes, créatrices d'environnement, «performers», se déroulera donc dans ces circonstances exceptionnelles qui attireront au Musée un nombre imposant de visiteurs, tant du Québec, du Canada que des États-Unis.

Mais comment s'est fait le choix des exposantes, est-on en droit de se demander ? D'abord, dit Rose-Marie, on a défini l'œuvre féministe comme étant celle qui rend compte de la condition des femmes, non seulement à titre descriptif, mais aussi analytique, qui fait réfléchir, qui tente de remettre en valeur l'histoire des femmes ou qui revalorise le travail des femmes. Il fallait que le message véhiculé soit clair. On y retrouvera donc très peu d'œuvres abstraites, mais, par contre, plusieurs travaux qu'on voit rarement dans les musées, soient ceux d'illustratrices et de graphistes.

C'est donc à partir d'œuvres répondant à cette définition et non à partir d'artistes que le choix des exposantes s'est fait. Certaines œuvres, plus féministes que leurs auteures, ont été acceptées tandis que certaines féministes dont la recherche était plus abstraite, n'ont pas été invitées à participer à l'événement. Par ailleurs, au critère «contenu féministe» s'est ajouté celui de la qualité plastique. Ça a beau être un critère flou et subjectif, dit Rose-Marie, on ne peut pas y échapper. Les œuvres ont également été choisies les unes par rapport aux autres, pour donner à l'ensemble de l'exposition une certaine cohérence, au moins dans les thématiques abordées.

Selon Rose-Marie, toutes les femmes artistes contactées, ou presque toutes, ont réagi très positivement à la demande du Musée. Elles ont accepté d'exposer en groupe, même celles qui avaient déjà acquis une certaine réputation dans le monde des arts. Elles ont également accepté de courir le risque d'être étiquetées «féministes», même celles qui avaient jusqu'alors prétendu ne pas l'être. Elles savent que leurs œuvres, placées dans un contexte clairement féministe, seront perçues différemment.

JOCELYNE LEPAGE



Carmen Coulombe. «l'emprise sur l'univers 1», 1981. Sans espace et sans regard, cette figure est la métaphore de l'aliénation, de l'enfermement, elle désigne aussi les forces tendues sous les liens, la volonté de libération imminente, le geste à venir.

Photo : Centre de documentation Yvan Boulerice

Les 40 participantes

LOUISE ABBOTT • FREDA GUTTMAN BAIN • ELISE BERNATCHEZ • LOUISE BILODEAU • ANDRÉE BROCHU • MARIE CHOUINARD • SOREL COHEN • CARMEN COULOMBE • MICHELE COURNOYER • JUDITH CRAWLEY • LORRAINE DAGENAIS • MARIE DÉCARY • LISE NANTEL • MIRA FALARDEAU • LOUISETTE GAUTHIER-MITCHELL • SHEILA GREENBERG • LOUISE DE GROSOIS • ANNE DE GUISE • CLARA GUTSCHE • MICHELE HEON • RAYMONDE LAMOTHE • LISE LANDRY • LISE-HELENE LARIN • FRANCINE LA RIVÉE • MADELEINE LEDUC • DOREEN LINDSAY • GINETTE LORANGER • MARSHALORE • NICOLE MORISSET • ANN PEARSON • POL PELLETIER • CAMILLE MAHEUX • MARIK BOUDREAU • SUZANNE GIRARD • FRANCE RENAUD • JOYAN SAUNDERS • SYLVIE TOURANGEAU • JOSETTE TRÉPANNER • MARION WAGSCHAL • HELENE ROY.

Pour MAX...

La longue, longue nuit
l'interminable nuit,
nuit de drap rude et de froid
Je sens mon corps comme une feuille morte
un corps au ventre qui éclate.

Mon tout petit enfant va me quitter
je le sens qui glisse peu à peu
de la caverne de mon ventre
mes mains inutiles voudraient bien
le retenir.

C'est une nuit chaude de juillet
je suis seule et j'ai froid
C'est la nuit, je suis seule et je vais perdre cet enfant que
j'avais tant voulu
Je suis seule dans une salle d'urgence à dire adieu à l'enfant Max.
Une seule nuit pour lui et moi.

J'ai 37 ans Max, et autant je t'ai voulu, autant j'ai eu peur de toi, peur que tu me gruges, peur que tu m'attaches au quotidien, de tes toutes petites mains, de ton corps chaud et exigeant. Je n'aime pas la vie réelle. Max. J'aime la fête, les décors, la passion, la vie excessive, tout ce qui me donne des papillons dans la tête et dans le coeur.

Je suis maternelle et chaude, pourtant je ne suis pas une vraie mère. Je ne sais pas si tu m'aurais aimé. Je suis une femme qui travaille ; une femme pleine de projets, sans cesse en mouvement. Ma maison est en désordre et il y manque toujours l'essentiel. Pourtant j'avais une telle envie de te connaître, de te respirer, de te lécher. On aurait ri ensemble, toi accroché à ma hanche. Tu aurais connu plein de gens, plein d'ailleurs, bien protégé par ma chaleur. Dans la maison sauvage, je t'aurais montré ce que je sais de la forêt, des bêtes, des saisons, du jour et de la nuit. Tu serais devenu un brave petit bonhomme. On aurait pris le temps de s'apprendre. On aurait échangé ma magie un peu lasse contre celle de ton enfance. Et puis Max... je t'avais choisi un père bien doux, un grand enfant en déroute avec un coeur comme un soleil.

Malgré ma peur et mes doutes j'avais tant hâte que tu sois là, comme une saison nouvelle, comme un pays à découvrir. Car je me suis souvent demandé si avec toi je ne mettais pas de terribles entraves à mes ailes. J'ai douté... Douté de mon plaisir à ta présence, douté de pouvoir te faire une vraie place, douté de pouvoir te partager avec ton père. Je me disais qu'à 37 ans j'avais conquis le droit de vivre librement, à ma guise sans mains d'enfant accrochées à mes jupes... qu'il me restait si peu de temps pour faire ce qui me passionnait... que j'avais deux autres enfants déjà grands... que...

Pourtant je regardais avec plaisir mon ventre s'arrondir, heureuse de la joie de ton père. Je me sentais tendre, joyeuse et vivante... comme au début de ma vie. Pourtant je faisais taire ceux qui me parlaient de folie, de réalisme, d'âge et d'avenir. J'avais peur et je te voulais mon dernier enfant tant rêvé. Tu me rendais éternelle.

La journée avait été belle et pleine de soleil et d'amis joyeux... et moi je savais que tu me quittais. Je le savais depuis la veille quand j'ai vu ton image stratifiée sur l'écran de l'échographie. comme un insecte imprimé à la paroi de mon ventre. Tu étais déjà si loin.....

J'ai passé la journée, étendue dans l'herbe à essayer de te réchauffer de mes mains à te dire : «ne me quittes pas Max. je vais te faire une place, patiente un peu, je vais être douce avec toi, reste encore un peu. bien blotti, bien au chaud.» Je savais que c'était fini. Peut-être ne t'avais-je pas assez aimé, peut-être avais-je été trop inquiète, je n'avais pas su te protéger. J'avais mal au corps et à l'âme.

Puis le long trajet en auto la nuit. Je respire doucement, longuement. J'essaie de me concentrer. Je me sens malheureuse et révoltée. La salle d'urgence trop éclairée, les questions, les papiers oubliés, les portes qui se referment sur les amis qui m'ont emmenée... L'examen, de nouveau les questions, mon corps trop bronzé, le visage incrédule et ironique de l'interne qui me dit que tout va bien, qu'il ne faut pas s'inquiéter, qui s'acharne à qualifier mes contractions de «crampes», qui me gardera pour la nuit, puisque j'insiste... on me surveillera.

La gorge nouée je me prépare au triste rituel. La mise au monde de mon enfant déjà mort. Il fait chaud, je transpire et je grelotte. Je te parle beaucoup mon amour. Ce seront nos seuls moments. Je voudrais tant les croire. Je voudrais tant que tu te décides à rester avec moi. Rien à faire. Les signes sont réunis. Le décor est en place... les draps blancs, l'éclat métallique des bassines et de la table de nuit, la civière aux barreaux relevés, aux barreaux encore tachés de sang.

J'essaie de dormir au rythme des contractions. Je nous berce. Dieu que j'ai mal ! Comme tu me quittes douloureusement mon amour. Et mon corps qui s'acharne à te retenir. Je saigne. Comme c'est loin de la naissance que nous t'avions préparée au coin du feu, dans ma belle maison, finie juste pour ta venue à la fin de l'automne. Je te chante doucement les berceuses que j'avais apprises pour mes enfants.

Je saigne et j'ai mal. Ta mise au monde s'achève. On s'active autour de moi. On change les draps, on m'examine, on me retourne, on me pique, on me branche à une bouteille. Je ne veux pas que tu partes... pas encore. Je voudrais tant qu'on nous laisse seuls.

C'est fini. Je me tasse davantage sous les draps. Je ne sens plus rien... rien qu'un grand vide. Et je te vois. Oh Max tu es si petit. Tu tiens dans ma main. Si petit, si parfait, si froid, mon bel enfant. Doucement mon doigt te caresse. Tu es mou et un peu plat, comme le poisson rouge qui était tombé hors du bocal un jour. Tu sens salé, tu pèses si peu au creux de mes doigts. Quel gâchis, quelle tristesse. On te remet dans ton bocal. Adieu Max. Je voudrais t'emporter et t'enterrer dans mon jardin sous la talle de lilas. Demain je te prendrai dans ton bocal vers la place qui t'attends. Je ne veux pas qu'on te touche, qu'on t'examine. Tu es à moi. je vais t'emporter... demain.

LUCILE BEAUDET



LES FILMS DU CRÉPUSCULE

Corporation sans but lucratif
vouée à la promotion,
la diffusion et la distribution
de films québécois.

**CATALOGUE DE FILMS
DISPONIBLE EN APPELANT
OU EN ÉCRIVANT**

4503 rue St-Denis, #1
Montréal, Québec H2J 2L4
(514)849-2477



1308 rue Gilford, Montréal
(514) 524-3259

Cinéma Libre présente

La Patience des Femmes

du 22 au 28 février ... STOP ...

Le Dur désir de Dire _____

du 22 au 28 février ... STOP ...

Opname

du 9 au 14 mars. STOP

A vos Risques et Périls

du 3 au 9 mai STOP

Une Classe sans Ecole

du 3 au 9 mai STOP

Au Cinéma Parallèle

Renseignements ... 526.0473

Il s'agirait d'essayer de comprendre vers quels méandres tentait de nous entraîner le cinéma de l'année 1981. Tentait, car, pour la plupart, en tout cas pour l'auteur de ces lignes, c'est loupé. A commencer par le plus décevant, «*Les années lumières*», pourtant d'Alain Tanner, n'ont de lumineux que le nom. Nantie d'un préjugé favorable depuis l'excellent «*Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000*», c'est avec une boîte de Kleenex format homme que j'entamais, confiante, les premières trente minutes. J'aurais mieux fait de m'apporter un oreiller, car j'ai ronflé la dernière partie du film. (C'est à dessein que j'emploie le verbe ronfler dans sa forme la plus active.) Je me souviens vaguement d'un grand oiseau méchant, d'un décor de cour de scrap - que des enthousiastes ont qualifié de surréaliste - d'un jeune homme stupéfié et muet d'admiration devant un vieux monsieur bougon, genre vieil ours sauvage. La signification de ces images m'est demeurée sibylline. C'était sans doute très beau, mais je n'ai rien compris. Je recommande toutefois ce film aux insomniaques à qui les Valiums bleus ne font plus d'effet depuis longtemps : roupillon assuré.

Au contraire, «*Garde à vue*» se présente comme un divertissement sans prétention, un suspense rappelant Simenon, avec Michel Serreault, Lino Ventura et Guy Marchand, tous trois, grands acteurs au verbe délié. Des phrases blessantes, parfois, viennent trouer cet inoffensif (apparemment) drame policier: «Ma femme, au contraire des putains, qui donnent beaucoup et ne coûtent pas cher...» Même dans la bouche d'un notaire malheureux en ménage, cette con-

les vues en 1981

RÉTRO- expectatives

damnation haineuse et méchante, d'une évidente gratuité, n'est pas plus tolérable pour autant. Aller aux vues d'un point de vue féministe, c'est mauvais pour le moral, nul pour la détente. Il y a toujours quelque chose qui va de travers.

Puis, parfois, un éblouissement, une jubilation à voir la merveilleuse Meryl Street dans «*The French Lieutenants Woman*». Une amoureuse, sans doute, mais qui n'a

pas que ça à penser et à faire - où les autres trouvent-elles le temps? - que ce soit en héroïne de ce film d'époque ou en actrice qui a une liaison avec l'acteur principal. Il lui fait des yeux de noyé pendant les répétitions, mais elle lui faussera compagnie au party de production. Merveilleuse Meryl, oui, qui refuse des rôles idiots ou mythifiés assignés aux femmes au cinéma. De la trempe des Vanessa Redgrave et

Jane Fonda, elle subjugué spectatrices et spectateurs par une intériorité ardente.

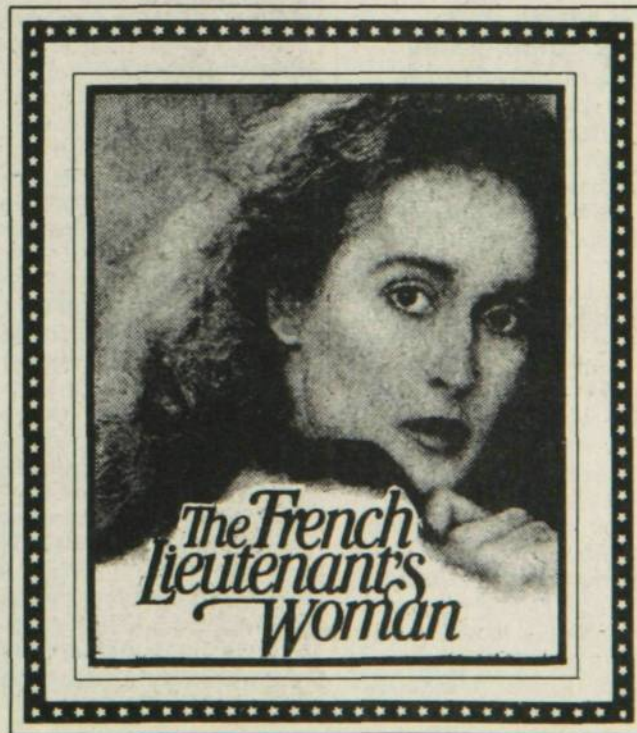
J'avais à mes côtés un juge sévère et intègre pour visionner «*La Chèvre*» avec Pierre Richard et Gérard Depardieu : ma nièce de 10 ans. Son commentaire fut laconique mais résumait assez bien tout ce qu'on peut dire sur ce genre de comédie bouffonne: «Pas pire.» Dans un français plus châtié, je partage entièrement cette opinion. Depardieu est tellement spirituel...!

Notre cinéma national, lui, après la saga des «*Plouffe*», poursuit sa tendance passiste, du moins par deux grosses productions qui devraient voir le jour en 1982: «*Bonheur d'occasion*» et «*Maria Chapdelaine*». On ne va pas se chicaner d'avance avec les réalisateurs qui n'ont pas commencé à tourner, mais je suis remplie de scepticisme quant au choix des sujets. D'ici peu, on apprendra sans étonnement que Denis Héroux travaille sur un scénario original: «*Les anciens Canadiens*». Tout peut arriver, mais une chose est certaine : les émouvants personnages féminins vont encore faire rêver les p'tits Québécois.

Un espoir : le prochain film de Marc-André Forcier est promis pour les semaines à venir. Inutile de vous le cacher: j'ai hâte. En voilà un qui est peu porté sur les régions - parce que nos grands espaces, là, ça commence à un peu faire — qui parle de la ville, des gens qu'on connaît, et des autres qu'on soupçonne. Depuis «*Bar Salon*» et «*L'eau chaude, l'eau frette*», on sait que Forcier n'est pas croque-nature. Il serait plutôt mord-la-vie.

Cinéphiles de tous les goûts, à bientôt.

CHANTAL SAURIOL



le prêt-à-porter. de la contraception

Les arabes mettaient des cailloux dans le vagin de leurs chamelles afin de prévenir la grossesse. Aujourd'hui, après certains «ajustements», ce dispositif s'appelle un stérilet. Et la légende veut que Casanova ait offert un demi citron à l'une de ses maîtresses : l'écorce du fruit devait bloquer le sperme alors que l'acide citrique agissait comme spermicide. Le dé cervical, méthode de contraception qui connaît un regain de popularité, fonctionne exactement selon ce principe.

Il semblerait qu'en matière de contraception aussi, on s'achemine vers la mode rétro.

Qui dit contraception dit hétérosexualité, dit pénétration, dit fertilité. Mais toutes les femmes ne désirent pas toujours être pénétrées, ne sont fertiles ni au même degré ni à tous les jours que la Grande Déesse amène; enfin, et surtout, elles sont souvent seules, pas plus «aux hommes» qu'«aux femmes». C'est la réalité qui se cache derrière la technique de la contraception, le «gadget» à tout épreuve que brandissent médecins et pharmaciens plus ou moins souriants.

Un fait est, cependant : même si nous n'avions besoin de contraception qu'une fois l'an, cela serait autrement plus important que le réveillon de Noël en famille. Parce qu'il s'agit, dans le meilleur des cas, de jouir, et, dans le pire, de tomber enceinte. Pour la majorité d'entre nous, donc, aucun revenez-y possible : il nous faut «quelque chose». Quelque chose de parfaitement efficace, facile d'utilisation, agréable et sans danger aucun pour la santé. Idéa-

lement, chaque femme disposerait, au besoin, de deux ou trois méthodes de contraception toutes aussi merveilleuses les unes que les autres. Rien de tout cela n'existe vraiment. La contraception est pourtant vieille comme la Terre.

Le «darling» des compagnies pharmaceutiques

Durant les années 60, on a cru qu'un miracle nous arrivait enfin : la Pilule. Simple comme un verre d'eau, et surtout très efficace, la pilule a fait soupirer de soulagement plus d'une femme. Il a fallu environ 25 ans pour s'apercevoir à quel point ce «darling» des compagnies pharmaceutiques faisait des ravages. Le stérilet, deuxième au hit-parade médical, est à la veille de subir un sort semblable quoique de façon moins dramatique.¹ Les données sont de plus en plus convaincantes : nous risquons notre santé en nous servant de ces méthodes²,

pour trois raisons aussi décourageantes qu'elles sont vraies : parce qu'aux yeux des pouvoirs politiques et économiques le fait de contrôler quasi parfaitement la reproduction humaine est infiniment plus important que ne l'est l'accès des femmes à leur propre sexualité ; les compagnies pharmaceutiques portent toujours leurs recherches sur des produits qui rapportent des sous; finalement, les médecins ne font les louanges d'une méthode de contraception que si elle ne menace en rien leur savoir et leur autorité.

C'est pourquoi, pendant longtemps, nous entendions à peine parler du diaphragme. La majorité des médecins le considérait «pas assez sûr» et «trop compliqué» pour notre usage. Il n'y avait que les Centres de santé des femmes (et d'autres militantes) pour prendre le temps d'expliquer le diaphragme qui est, malgré tout, la troisième méthode la plus sûre, et certainement la moins nocive, dans la

gamme restreinte des contraceptifs couramment disponibles. Il n'y a que ces Centres, d'ailleurs, pour nous proposer des méthodes de contraception dont le fonctionnement dépend de nous plutôt que des bons soins des médecins.

Et son alternative

Toujours dans la même optique, les Centres de santé des femmes ont maintenant une nouvelle méthode à nous proposer : le dé cervical («cervical cap», en anglais). Très populaire en Europe au début du siècle, ce dispositif a vite fait d'être éclipsé par la pilule. D'ailleurs, présentement, il n'est fabriqué qu'en Angleterre et c'est grâce aux femmes américaines qui l'ont importé (illégalement) que nous redécouvrons cette vieille méthode et que nous sommes de plus en plus nombreuses à l'adopter. Le dé cervical, qui a suscité beaucoup de controverses aux USA, sera bientôt disponible à Montréal par l'intermédiaire

re de deux cliniques pour femmes : le *Centre de santé des femmes du quartier* et *Head and Hands*.

pénétrer dans l'utérus, et donc de possiblement fertiliser un ovule. Le spermicide qu'on y ajoute ac-

plus ou moins correctement, l'efficacité se situe alors entre 85 et 99%.³

La bonne nouvelle

Mais le dé cervical a certains avantages sur le diaphragme. D'abord, il peut être inséré longtemps d'avance et laissé en place longtemps après les relations sexuelles. Plus besoin, donc, de se chronométrer comme une travailleuse d'usine (le diaphragme doit être mis moins de 2 heures avant les relations sexuelles et enlevé, en principe de 6 à 8 heures plus tard. Plus besoin de se graisser avec du spermicide qui doit être mis abondamment sur le diaphragme et de plus, injecté dans le vagin avant chaque coït « additionnel ». Et plus besoin d'anticiper les relations sexuelles orales avec une certaine appréhension. Non seulement le spermicide est-il gluant et mauvais au goût mais il coûte cher : c'est ce qui, d'ailleurs, rend le diaphragme rentable aux yeux des compagnies pharmaceutiques. Et quoique le spermicide agisse comme antidote aux maladies vénériennes, on commence à s'inquiéter de ses effets sur la reproduction.⁴ Ces améliorations ne sont pas négligeables, mais c'est le fait de pouvoir dissocier davantage les relations sexuelles de l'acte de contraception qui est, incontestablement, le grand attrait du dé cervical.

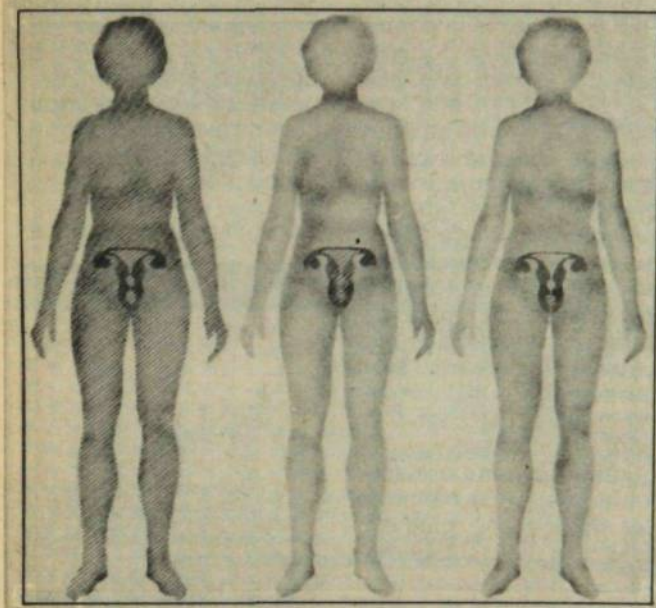
Personnellement, je suis une propagandiste et une utilisatrice du diaphragme depuis longtemps pour des raisons qui m'ont toujours paru évidentes : la pilule et le stérilet reposent sur des théories nébuleuses et incertaines, coûtent cher de plus d'une façon et, finalement, m'empêchent d'exercer le moindre contrôle sur eux. Je n'ai jamais eu de problèmes avec le dia-

phragme quoique cet anodin petit cerceau de caoutchouc m'ait obligée à me connaître un peu mieux et à poser un regard lucide sur mes besoins sexuels (est-ce que j'amène ou non mon diaphragme en fin de semaine?...). Mais j'avoue m'être sentie plus d'une fois ridicule de me précipiter aux toilettes - tout en feignant le calme de celle qui cherche un verre d'eau - pour me « préparer » à un acte qui n'arriverait peut-être même pas. S'il est bon de regarder sa sexualité « en face », il n'est pas du tout nécessaire, à mon avis, de se sentir trébucher sur ses propres ovaires à chaque fois que nous avons envie de faire l'amour.

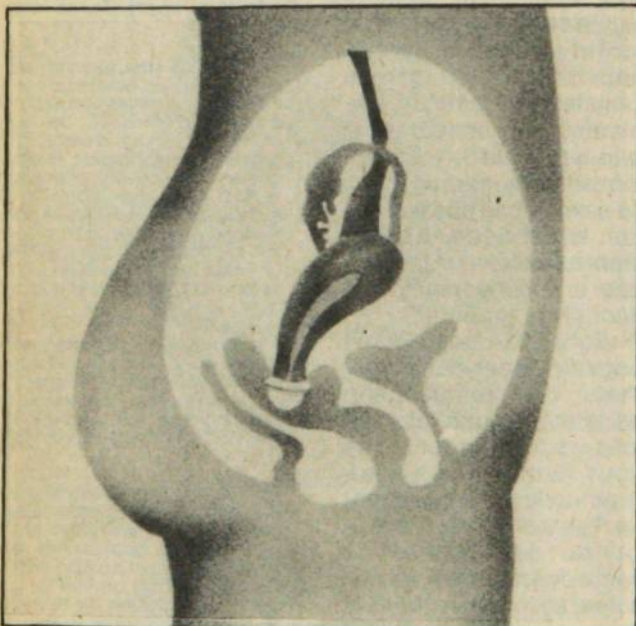
Et la mauvaise

La méthode du dé cervical est loin d'être parfaite pour autant. C'est une très vieille méthode et ça paraît : son allure est pataude ; sa manipulation, pas toujours facile. Surtout, elle n'est disponible qu'en quatre grandeurs, ce qui a éliminé jusqu'à maintenant entre 20 et 50% des usagères possibles puisque le succès de cette méthode dépend d'un ajustement parfait. De plus, le dé cervical soulève quelques points d'interrogation : combien de temps le laisser en place?, le spermicide est-il vraiment nécessaire?... Une étude est actuellement en cours aux USA pour répondre à ces questions et peut-être enfin rendre légal ce dispositif jusqu'ici proscrit par le Food and Drug Administration.⁵

De toute évidence, le dé cervical demande un certain perfectionnement. C'est ce que pensent aussi un gynécologue et un dentiste(?) américains qui « patentent » en ce moment un dé cervical beaucoup plus sophistiqué, du nom



L'effet sur le corps de divers contraceptifs : la pilule, le stérilet et le dé cervical.



Le dé - ou cape - cervicale

Le dé cervical est un genre de capuchon, fait de plastique ou de caoutchouc, qui recouvre le col de l'utérus et qui est tenu en place par un effet de succion. Comme le diaphragme, le dé cervical agit en écran empêchant les spermatozoïdes de

croître, en principe, son efficacité. Si le dé cervical est bien utilisé - ce qui consiste 1) à l'utiliser sans réticence; 2) systématiquement; 3) selon les indications données - il a environ le même taux d'efficacité que le diaphragme : de 95 à 99%. S'il est utilisé

de Contracap. Il s'agit d'un dé cervical fait sur mesure (selon le principe des prothèses dentaires) et affublé d'une valve à sens unique qui permettrait l'écoulement des menstruations et autres sécrétions mais empêcherait l'entrée du sperme. Ainsi, le dé cervical pourrait demeurer en place presque indéfiniment.

Mais ces améliorations qui, de prime abord, séduisent, finissent par inquiéter. Les inventeurs de ce nouveau dispositif, déjà breveté, semblent peu se soucier de l'effet que pourrait avoir l'emprisonnement perpétuel du col de l'utérus. De plus, quoiqu'ils prétendent que le Contracap ne coûte que 1,75\$ à produire, il coûterait au détail entre 150\$ et 200\$, de dire le gynécologue en chef de l'hôpital Notre-Dame à Montréal. Finalement, cette méthode devient soudainement du seul ressort des médecins **plutôt que du nôtre.**



insertion du dé cervical

Le dernier cri

Nous pourrions dire, tout au moins, que le procès qui a été fait à la pilule et au stérilet a suscité une recherche encore insoupçonnée du côté des méthodes dites douces. Est à l'étude également, en ce

moment, une méthode de contraception du nom de Collatex. Il s'agit tout simplement d'une petite éponge de 1 pouce 1/2 de diamètre, faite de fibres de plastique et imbibée d'une quantité très concentrée de spermicide. Une fois humectée d'eau tiède, l'éponge est insérée comme un tampon dans le vagin, où elle gonfle d'un autre 1/2 pouce et où se dissout le spermicide au cours de la période d'utilisation. L'effet contraceptif est donc triple : l'éponge bloque l'entrée de l'utérus; elle s'imbibe de sperme; le spermicide détruit ce dernier. L'éponge doit être laissée en place au moins 6 heures après les relations sexuelles (pour permettre l'effet du spermicide) mais elle peut être mise jusqu'à 24 heures avant et laissée jusqu'à 24 heures après les relations sexuelles. Ainsi, pendant 48 heures, nous pouvons avoir autant de relations sexuelles que voulues sans les ponctuer d'autant de gestes «préventifs». Un élastique, attaché à l'éponge, facilite ensuite son retrait

Le Collatex n'est donc pas dépourvu de charmes. Quoiqu'il ne sera pas sur le marché avant 2 ans,⁶ on peut croire que tous les attraits de la modernité y seront: compact, jetable après usage, simple, propre, efficace (on le croit, pour l'instant) et disponible sans prescription (on l'espère).

Ainsi, il n'y a pas que les Centres de santé des femmes pour nous proposer des alternatives. Vu la désaffection de sa clientèle féminine, l'establishment médical se voit forcé d'emboîter le pas. La recherche effectuée est certainement une recherche qui s'impose, les Centres de santé des femmes le demandent, d'ailleurs, depuis des années. Et on ne peut pas dire que les pro-

duits issus de la recherche «scientifique» sont sans intérêt. De toute façon, étant donné la situation actuelle de la contraception, nous ne pouvons pas les rejeter d'emblée. Le doute s'installe, par contre, quand on sait que chaque fois que les cliniques des femmes ont demandé de mener leur propre recherche de façon autonome, on leur a refusé; que chaque fois que la science se mêle de s'approprier une idée, elle devient un secret bien gardé et surtout, un secret qui nous coûte cher. Car, côté contraception, l'équation suivante tient toujours : plus une méthode est médicalisée, plus elle est coûteuse et dangereuse.

À ce compte-là, la méthode du Contracap est tout simplement alarmante. On se demande quelle sainte horreur on lui découvrira dans 20 ans. Le Collatex, qui semble infiniment plus rassurant à tous les points de vue, peut inquiéter parce que nous ne savons pas exactement qui le fabrique, exactement comment on le fabrique et exactement pourquoi on le fabrique.

Pourtant, on devrait pouvoir parler d'une méthode de contraception en terme de bien-être. Or tous les contraceptifs que nous connaissons à l'heure actuelle (qu'ils viennent de l'establishment médical ou des Centres de santé des femmes), se discutent en fonction des torts qu'ils nous font ou des inconvénients qu'ils nous causent. Ce dont nous pouvons parler, par contre, c'est de contrôle. Pour l'instant, c'est notre seul atout mais il est de taille. Contrôler nos corps et donc, nos vies, passe par une méthode de contraception qui ne nous fait aucun mal et surtout, que nous connaissons à fond. C'est une marge de ma-

noeuvre essentielle que seuls les Centres de santé des femmes ont préconisée jusqu'à maintenant. Finalement, c'est se rapprocher du jour où nous pourrions vraiment faire concorder ce que nous savons avec ce dont nous avons besoin. Ça s'appelle du pouvoir.

FRANCINE PELLETIER



¹ La Pilule passe par le système sanguin et a donc un effet sur tout le corps alors que le stérilet a un effet localisé qui ne s'exerce que sur l'utérus.

² VOIR BARBARA SEAMAN, **THE DOCTORS CASE AGAINST THE PILL**, 1969 et l'article de Jean-Robert Sansfaçon, «Histoires de stérilets» dans le Temps Fou, sept - oct - nov. 80.

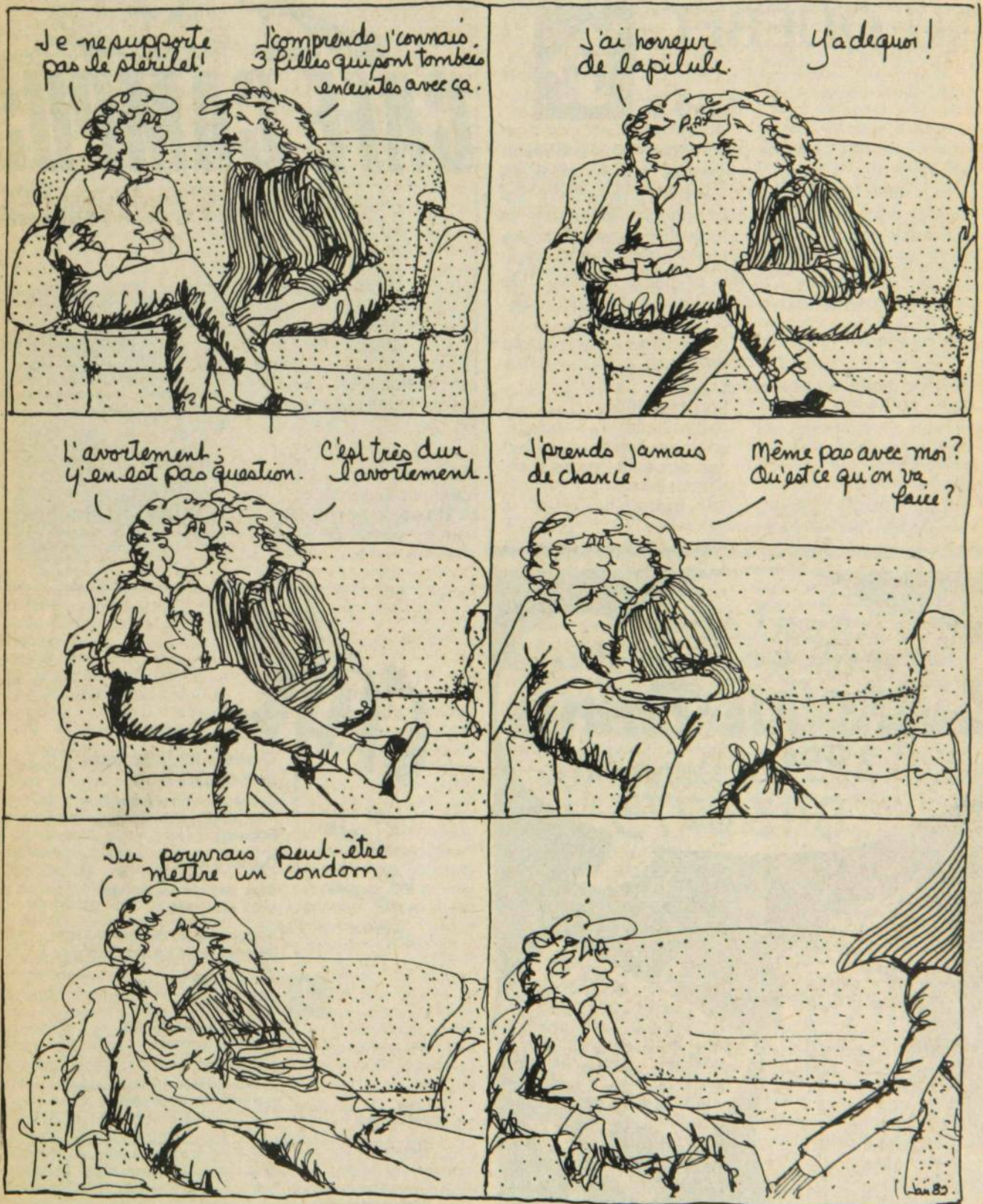
³ Si ces chiffres peuvent surprendre, c'est qu'on évalue une méthode de contraception selon 2 mesures d'efficacité: le taux optimal et le taux d'usage. En parlant du diaphragme, les médecins, très souvent, citent son taux d'usage le plus bas (85%) alors qu'ils font le contraire pour la pilule: ils en parlent en fonction de son taux optimal (99%). Or il faut savoir que le taux d'usage de la pilule n'est que de 90%.

⁴ Il semblerait que les spermatozoïdes qui survivent à une «attaque de spermicide» pourraient engendrer des déformations congénitales. Le spermicide n'est donc inquiétant qu'en cas d'échec.

⁵ Tout produit alimentaire et pharmaceutique est réglementé par cet organisme aux USA. Mais cette attitude bizarrement restrictive de la part du FDA laisse perplexe quand on sait qu'il a permis l'utilisation de la pilule et du stérilet après quelques «tests» très restreints et peu concluants et, surtout, qu'il permet en ce moment l'exportation massive du Depo-Provera (des anovulants qu'on injecte aux femmes) dans le Tiers Monde alors que les dangers de cette méthode de la contraception sont si flagrants que le FDA s'est vu obligé de la proscrire «in America».

⁶ Pour toutes les femmes intéressées par cette méthode: vous pouvez vous la procurer à la Clinique de planning des naissances de l'hôpital Notre-Dame à Montréal où elle est présentement à l'étude.

LE CONTRACEPTIF, DE Marie-Claire Mars.



LE MOUVEMENT DES FEMMES AU QUÉBEC



4,50\$

Ce texte, qui s'attache délibérément aux actions et aux écrits des groupes de femmes, tout en éclairant cette histoire interne du mouvement à la lumière des grandes lignes de force économiques, politiques et culturelles et en la ponctuant de données statistiques sur l'évolution du salariat des femmes, du divorce et de la natalité, constitue l'un des premiers morceaux de cette mémoire collective des luttes des Québécoises.

BON DE COMMANDE

CENTRE DE FORMATION POPULAIRE
1 750, rue St-Denis, Montréal, H2X 3K6 / 842-2548

NOM
ADRESSE
VILLE TEL
DATE

Joindre un chèque ou mandai poste à l'ordre du C.F.P.
(ajoutez 20% pour frais d'expédition)



CAFE CAM

Déjeuner
restaurant
bar
spectacles
discothèque

géré par les travailleuses-eurs



café

Pour
améliorer
son
français
écrit

Cours autodidactique
de français écrit
Cours par correspondance,
informatisé, individualisé
et crédité.

Ouvert à tous.

Date limite d'inscription:
le 23 avril 1982.

Téléphoner au (514) 343-7393
ou envoyer le coupon-réponse à:



Université de Montréal
café

C P 6211 succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements
et le formulaire d'inscription

Nom/prénom

Adresse

La Sociobiologie: UN EUGÉNISME* GÊNANT

Il faut avouer que si la technologie a réglé certains problèmes pratiques de nos vies, nos troubles de société ou nos angoisses métaphysiques n'ont pas été résolus. Pourtant les solutions proposées ne manquent pas ! Alors que ces questions étaient laissées dans les mains des philosophes, nous constatons que les gens de science, pensant peut-être que ces derniers ont failli - ou les envient secrètement - à leur tour prennent notre sort en main.

fortes, les meilleures! Les autres, au néant, irrémédiablement! L'apport des sociobiologistes au darwinisme, est d'affirmer que tous les comportements sont contenus dans les GÈNES, ces infimes particules de la cellule où est inscrite notre hérédité. Et seules les informations imprimées dans nos gènes vont décider de notre persistance ou de notre disparition parmi les générations futures. L'information primordiale pré-requis est l'agressivité, sans

style macho de préférence, ou un avenir assuré c'est la même chose. Et dans ce lieu qui ne peut être que conflictuel, - le couple - la bagarre ouverte ou sournoise s'installe. En effet, la femelle qui prend soin de la descendance des deux, perd un temps précieux, et le mâle qui reste près de la femelle se considère pénalisé, sa tendance «naturelle» n'est-elle pas de distribuer le plus de gènes possible? C'est-à-dire de pratiquer la polygamie. Par contre, comme il ne veut pas faire de «dépendances» inutiles, soit ne pas nourrir une descendance qui ne possède pas ses gènes, vous devinez la suite...

propager leur Vérité. L'aide ne leur manque pas, leur théorie ressemblant fort à une justification scientifique du capitalisme sauvage et du conservatisme le plus pur - la nature est ainsi, elle doit le rester. Les plus riches sont les plus forts, ils doivent le rester - et ils ont de nombreux amis dans les mouvements de droite.

Théorie scientifique pourtant très largement contestée, tant dans la conception que dans la méthodologie.⁶ Avons-nous le droit de passer aussi facilement de l'animal à l'humain, niant toute influence culturelle ? Alors qu'à chaque démonstration biologique, il y a possibilité d'explication culturelle, comme par exemple les attitudes «apprises» des hommes et des femmes. N'est-ce pas par notre culture que nous influençons l'évolution ? Si la population dans le monde occidental grandit actuellement c'est seulement grâce à une meilleure alimentation, et lorsque nous créons un vaccin, nous ne faisons rien d'autre que de supprimer un gène (les bactéries ont aussi des gènes). Si on veut améliorer le sort des êtres humains, il y a certainement plus à faire dans le champ de culture, plutôt que de chercher à éliminer par manipulation génétique les porteurs de gènes d'un comportement anti-social ou homosexuel, comme les sociobiologistes le préconisent.⁷



Illustration : Joanne Roy

Faisant un tour du côté des sociobiologistes, qui se disent eux-mêmes «les nouveaux moralistes», j'ai vu que nous n'étions pas au bout de nos peines. Alors que nous essayons de sortir de l'ornière traditionnelle où on a logé les femmes, ils nous y ramènent avec la force du Savoir.

Au départ ces gens, biologistes anglo-saxons de renom, se sont attachés à observer, décrire l'organisation sociale des animaux - nous avons tous et toutes entendu parler de la vie des fourmis, des abeilles, des termites, etc. - but très louable en soi. Mais là où ça ne va plus du tout, c'est quand ils se sont mis à vouloir justifier notre organisation sociale, expliquer nos comportements d'humains, et surtout diriger notre évolution en fonction de leurs observations du règne animal. Pour eux, pas d'hésitation, puisque depuis Darwin - l'origine des espèces en 1859 - nous savons que nous sommes le résultat d'une évolution du monde vivant. Évolution qui ne concerne que les espèces suffisamment armées pour la lutte pour la vie : les plus agressives, les plus

elle point de salut, point d'autre possibilité d'accaparer les ressources indispensables afin de se MULTIPLIER, car voilà la seule finalité de l'humanité.

C'est ainsi que, tel le rouge-gorge, tel le castor, ouvrant les yeux en ce monde, vous vos gènes - entrez en compétition avec tout autre paquet de gènes - père, mère, frère, soeur, etc - pourvu de l'héritage d'un gène ancêtre qui en a écrasé bien d'autres lorsqu'il était chimpanzé. Mais, comment combattre? «Quelle stratégie assurera mes gènes dans les générations futures?» N'ayez aucune crainte, on a pensé à vous dans l'Organisation Biologique de la Société. Oubliez le terme «femme», dorénavant vous n'êtes plus qu'une femelle, et je vous fais grâce de tous les stéréotypes archiconnus qui décrivent votre état Dans le seul but de se transmettre, n'ayant peur de rien, vos gènes vont alors chercher un assemblage de gènes mâles. Mais pas n'importe lequel. Ne voulant pas courir le risque de disparaître prématurément, ils vont en choisir un, avec de gros bras,

Les problèmes du couple sont réglés, regardons-les aborder les relations parents-enfants. Les gènes-parents font des sacrifices au début de la vie de leur progéniture. Ils leur apprennent; bonté, générosité, etc., et si vous pensez que c'est pour leur apprendre la vie en société, détrompez-vous ! C'est seulement afin d'assurer leur survie biologique. Le capital pour les vieux jours! Mais si les gènes-enfants demandent plus qu'il est de leur intérêt de donner, leur attitude change et en cas de conditions défavorables, ils n'hésiteront pas à sacrifier, ou à faire se sacrifier, un membre de la couvée - la famille - afin que leur «meilleur» gène se perpétue. D'où les conflits de générations habituels, c'est simple!¹²

Hors de la famille, il va quelquefois vous arriver d'arrêter de pocher les yeux ou d'écraser les orteils des voisins, pour vous intéresser à leur sort. Mais ceci juste le temps que vos gènes soient sûrs d'être payés en retour, car ils sont absolument et seulement égoïstes!³ Il en est ainsi de toute action, même l'achat d'une maison puisque le sens de la propriété est génétique...⁴

Essouffée, poquée, effrayée aussi, j'ai quitté avec soulagement les sociobiologistes. Mais eux continuent à faire abattre des épinettes, à créer des chaires dans les universités américaines - comme par hasard - afin de

CLAUDIE LEROY

¹ E. WILSON **SOCIOBIOLOGY: THE NEWSYNTHESIS**. 1975.

² R. TRIVERS **PARENT-OFF-SPRING CONFLICT**. Am Zoo 1974.

³ R. DAWKINS. **LE GÈNE ÉGOÏSTE** 1978.

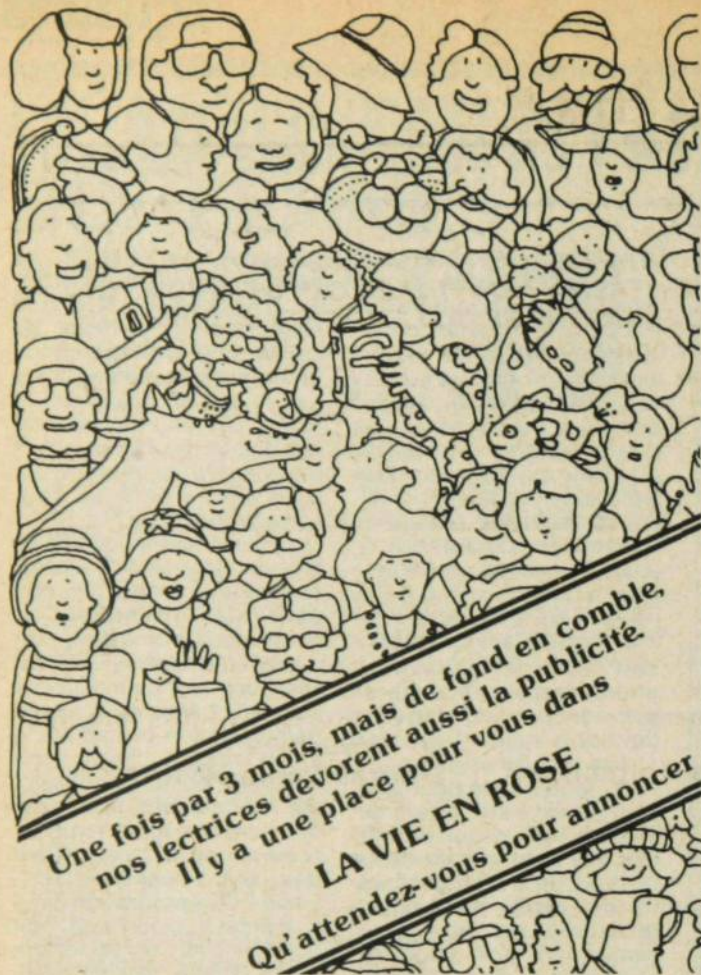
⁴ R. ARDREY **L'IMPÉRATIF TERRITORIAL** Stock 1966.

⁵ D. GRISONI **LE RIRE DES COPAINS ET DES COQUINS**. Mag. Littéraire Mai 1981.

⁶ M. RUSE **SOCIOBIOLOGY: SENSE OR NONSENSE**. 1979.

⁷ P. WEINTRAUB. **THE BRAIN: HIS AND HERS**. Discover, April 1981.

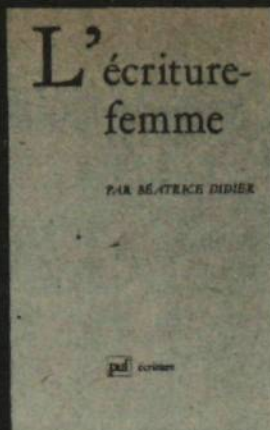
•**EUGÉNISME**: Science des conditions favorables au maintien de la qualité de l'espèce humaine.



Une fois par 3 mois, mais de fond en comble,
nos lectrices dévorent aussi la publicité.
Il y a une place pour vous dans

LA VIE EN ROSE
Qu'attendez-vous pour annoncer

**PRESSES
UNIVERSITAIRES DE FRANCE**



L'ÉCRITURE-FEMME
Béatrice Didier

L'abondance des écrits féminins autorise à chercher et à trouver des constantes aussi bien dans les formes que dans les thèmes. Si l'on peut parler de genres littéraires spécifiquement féminins, on constate que les femmes ont souvent opéré un choix parmi les genres possibles à une époque donnée et ont su adapter, transformer le moule au gré de leur besoin d'écrire et de leur désir. De nos jours, la libération des mœurs et le combat de certaines expliquent une prise de parole plus violente.

Collection « Écriture » 30.25 \$

puf

Distribue exclusivement au Canada par
les éditions françaises

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE



**QUÉBÉCOISES DEBOUTTE!
COLLECTION COMPLÈTE**

«D'où venons-nous, où en sommes-nous,
où allons-nous?»

Des questions et un texte clé pour comprendre le féminisme du début des années 70 au Québec. Un livre témoin qui assure nos acquis et nous permet «de ne pas repartir à zéro».

Québécoises Deboutte! collection complète,
bien plus qu'une anthologie, un moment de
notre histoire.



Les Éditions du remue-ménage
C.P. 607, Succ. «C», H2L 4L5 Montréal

À paraître en avril



et les autres

EMMA, c'est le titre d'un magazine féministe allemand. **LES AUTRES** se nomment **OFF OUR BACKS (USA)** **SPARE-RIBS (ANGLETERRE)**, **HERESIS (USA)**, **HEALTHSHARING (CANADA)**, **NOI DONNE (ITALIE)**, **NOUVELLES QUESTIONS FÉMINISTES (FRANCE)**, **COURAGE (ALLEMAGNE)** etc., etc.. Ils sont souvent méconnus ou inconnus tout à fait, et généralement accessibles que sur abonnement. Cette chronique fait état de nouvelles parues dans ces médias insubordonnés. Question de mieux faire circuler l'information.

Incident aux Archives lesbiennes de New-York D'après Womanews, USA

Le 5 octobre, deux femmes reçurent une lettre d'insultes et de menaces de mort accompagnée de photos pornographiques. Incident sûrement relié au fait que leur appartement abrite les Archives lesbiennes de New-York. La lettre était signée Jack L'Éventreur.

On sait bien à quoi renvoie Jack L'Éventreur: l'époque victorienne en Angleterre où un Londonien assassinait brutalement des femmes qu'il considérait comme des «putains». On sait aussi que, cette année, il fut imité par un compatriote du comté de Yorkshire qui a assassiné treize femmes. L'auteur de la lettre n'est donc pas sans savoir l'effet qu'une telle signature peut créer chez des femmes.

Le lendemain, elles appelèrent la police. Ceux-ci déclarèrent ne pouvoir rien faire puisqu'aucun crime n'avait encore été commis. Elles envoyèrent une copie de la lettre à diverses revues féministes et lesbiennes américaines pour qu'elles la publient. Depuis, elles ont appris que d'autres lesbiennes ont reçu des lettres semblables sans oser le dévoiler «Il faut que des choses comme celle-là soient dévoilées. Ainsi ces hommes ne réussiront pas à nous imposer leur violence», disent-elles.

Une action anti-nucléaire D'après Big Marna Rag, USA

Plusieurs groupes de femmes ont bloqué le passage d'un autobus transportant des travailleurs de la centrale nucléaire Diablo Canyon en Californie. Certaines femmes ont été appréhendées par la police. On leur a alors imprimé sur l'avant-bras

gauche, à l'encre indélébile, un numéro d'un pouce de haut, afin que la police puisse identifier celles qui, parmi les arrêtées, tenteraient de rejoindre le groupe de manifestantes toujours présentes.

Les prostituées s'organisent à New-York D'après New Woman Times, USA

Il existe maintenant un groupe de défense des droits des prostituées à New-York qui fait pression auprès du gouvernement américain afin de pouvoir exercer leur métier dans des conditions plus favorables. Leurs revendications touchent à tous les aspects de leur vie en passant par une remise en question globale des conditions sociales et économiques qui poussent bien souvent les femmes à se prostituer. Elles revendiquent surtout:

- d'être considérées comme des personnes normales et, par conséquent, d'avoir les mêmes droits devant la loi : les prostituées aux États-Unis n'ont aucune protection légale contre l'extorsion de leurs proxénètes, le viol et le vol et elles doivent trop souvent subir l'humiliation des autorités judiciaires quand elles comparaissent devant les tribunaux.
- l'abolition de la loi interdisant le vagabondage qui n'est, selon elles, qu'un prétexte pour donner des amendes élevées aux femmes de couleur et aux immigrantes et accroître les divisions qui existent déjà entre elles.
- le choix de leurs conditions de travail et du secteur dans lequel elles veulent travailler : la «zone rouge» est bien souvent le seul endroit toléré par les autorités, les cantonnant ainsi à une zone où évoluent tous ensembles drogués, maquereaux, meurtriers...

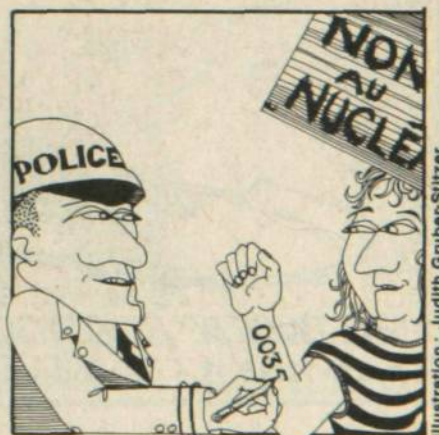
Le collectif des prostituées de New-York est solidaire de toute autre organisation ou collectif de prostituées revendiquant leurs droits à travers le monde.

Une coopérative des femmes au Zimbabwe D'après Courage, RFA

Pour pallier à la situation des femmes sur le marché du travail, le Bureau des femmes du Zimbabwe (organisme regroupant 26 associations féminines) a mis sur pied une coopérative qui a comme but d'accroître la marge de profit de ses femmes-membres. Vendeuses de fruits et de légumes ou de leurs confections artisanales pour la plupart la coopérative permet ainsi aux marchandes de s'approvisionner à un prix comparable à celui des producteurs.

Plus de 600 femmes, dont la majorité sont divorcées et seul soutien de famille, sont présentement regroupées par cet organisme. L'expérience a suscité beaucoup d'intérêt à travers le pays et on parle d'implanter de nouvelles coopératives. La décision a par ailleurs été prise de rester indépendantes des partis politiques et du gouvernement.

NANCY MARCOTTE



JAMBETTES

par
Andrée Brochu

Boutique du cadeau du 8 mars (8 suggestions)

1



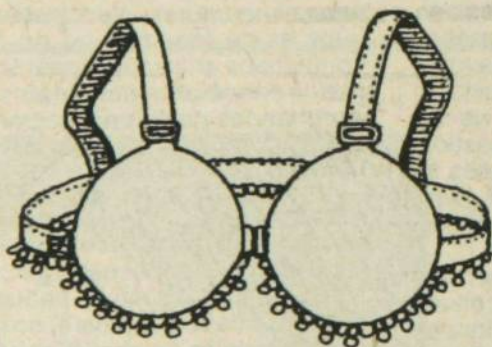
ENFIN, UN DICTIONNAIRE TRADUIT AUFÉMININ

2



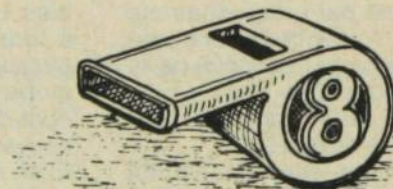
NOUVEAU CALENDRIER AVEC LES MOIS
SUIVANTS : JANVIÈRE • FÉVRIÈRE • VÉNUS •
AVRIL • MAÏE • JUÏNE • JUILLETTE, etc...

3



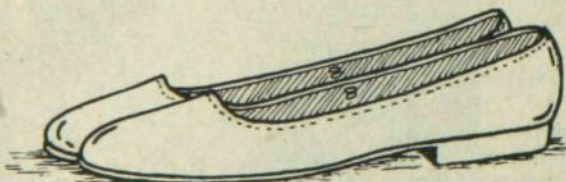
UN SOUTIEN-GORGE "HUIT"

4



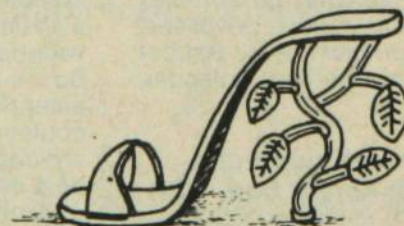
UN SIFFLET SIFFLANT "HUIT"

5

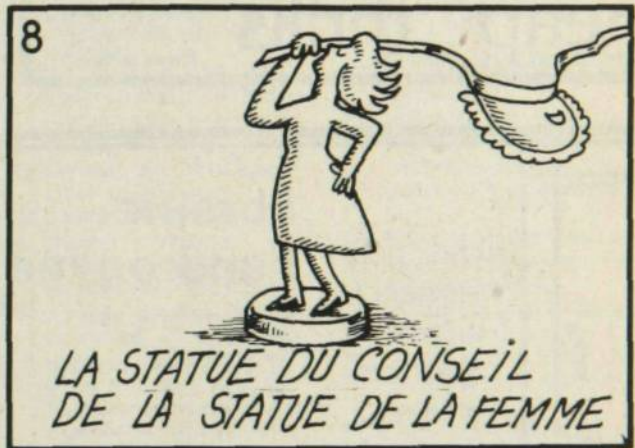


UNE PAIRE DE "8" À TALONS PLATS
*POINTURE 8

6



LE NOUVEL ESCARPIN
PRINTANNIER "VERT-TIGE"
N.B. ATTENDRE UN AUTRE MOIS POUR L'OFFRIR



...et ce jour-là, ne dites pas «bonjour», mais dites «bonne journée»





cheap thrills

Vente et achat
de disques et
livres usagés

1433 BISHOP ST. TEL: 844-7604

et les mots pour le dire
s'impriment clairement

les presses solidaires inc.

2381 Ave Jeanne d'Arc
Montréal, Québec,
H1W3V8
tél: 253-8331



Services de photocomposition, mise en page, caméra, impression, assemblage



**librairie
l'androgyn**

livres pour
lesbiennes
gais
féministes
enfants

3642. boul. st-laurent
au nord de prince-arthur
tel 842-4765



TÊTE EN FLEUR
coiffure

4071, rue Mentana près de Duluth
Montréal 52 7-1976

DISQUES — USAGÉS —

VISA

B.D.Neuves et usagées

20% de rabais sur la B.D.

769 Bellechasse • Métro: Beaubien

L'OCCAZE Tél.: 272-7600

ACHAT — VENTE - ECHANGE



La Licorne Bleue
Restaurant français
à 55 mn. du Pont Champlain

le rendez-vous des gourmands
qui aiment la campagne

St.Armand tél : (514) 248 7255

librairie

HERMÈS

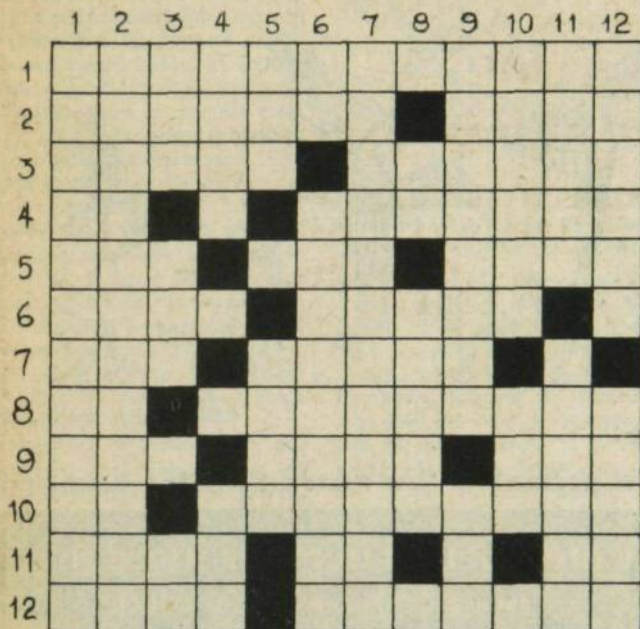
elisabeth marchaudon libraire

1120 ouest, rue laurier
(entre querbes et de l'épée)
outremont (montréal) H2V 2L4
tel (514) 274-3669
(autobus 51 et 129)

librairie
opuscule
LIVRES D'OCCASION

**NOUS ACHETONS VOS LIVRES
842-4989**

4690 ST-DENIS
(angle Gilford, métro Laurier)



HORIZONTALEMENT

1. Inévitable avec les talons hauts.
2. Ainsi veut-on les femmes au «Secret»? - Han Suyin y **est née**.
3. Elle ne scalpait pas - Marque déposée dans nos ventres.
4. Dans certains stérilets (symbole) - Le «oui» du mariage.
5. De veau ou d'agneau - Petit animal cylindrique - L'entracte le précède et le suit.
6. Maison de sondage - Lisse et brillante.
7. Déplacés- Fonder.
8. Deux-Fouineurs.
9. Collatéral-Qualifia-Un tel pied est mal en point.
10. _nnie _lm, une des auteures de "SEXISME ORDINAIRE" - Fantastique.
11. Gros nuage - Article - Auteure de «FÉMINISME ET ANTHROPOLOGIE» (initiales).
12. Sépare- Ovale.

VERTICALEMENT

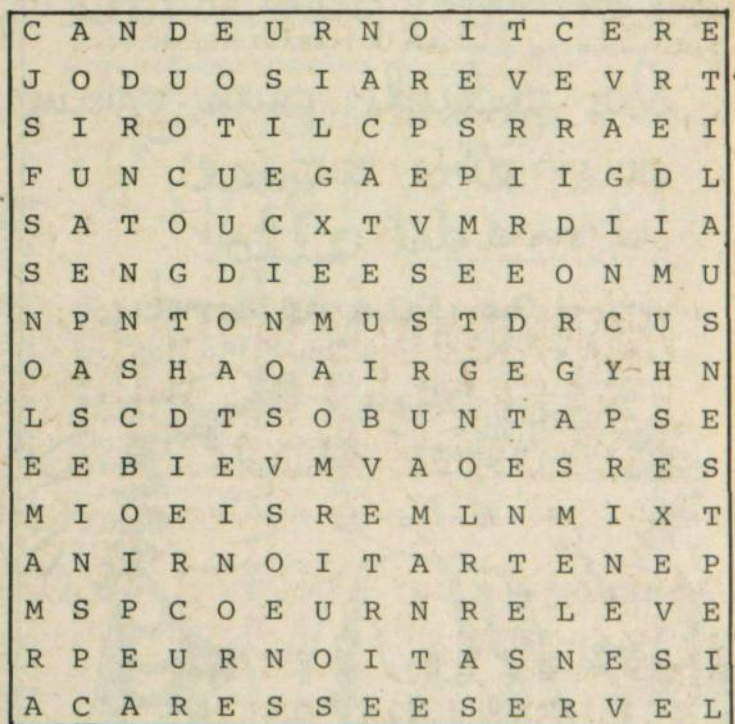
1. Qui établit une séparation.
2. Emmerdeur.
3. Interjection pour faire peur - Au secours - Voyelles qui se suivent mais qui ne se ressemblent pas.
4. Le grand brun à la pomme rouge - Une magicienne.
5. Betty Friedan l'a créée- Se heurta.
6. Auteure du «REPOS DU GUERRIER» (initiales)-L'inséparable ne l'est pas.
7. Il dit qu'il n'est pas tapette.
8. Elle a écrit-LES FEMMES ET LE SENS DE L'HONNEUR-(initiales) - Mortel.
9. Relatif au sein - Mangé avec beurre et sel.
10. Genre - Le père Ubu n'avait pire ennemie que la mère...
11. Démentant — Destextes peuvent en être.
12. Des proses en sont- Unité de mesure pour le bois.

MONIQUE BENOÎT

phrase-mystère

3 MOTS
(18 lettres)

- | | |
|---|--|
| A
Abandon
Amante
Apprivoiser
Approche | L
Langue
Lèvres
Lié
Longtemps |
| C
Candeur
Caresse
Choix
Clitoris
Coeur
Cyprine | M
Mamelons |
| D
Désir
Détente
Dire
Doigts
Douceur | O
Orgasme |
| E
Émotion
Érection | P
Peau
Pénétration
Peur |
| F
Fantasme | R
Relève
Rêve
Rire |
| H
Humide | Q
Seins
Sensation
Sensualité
Sexe |
| | V
Vagin
Valse |

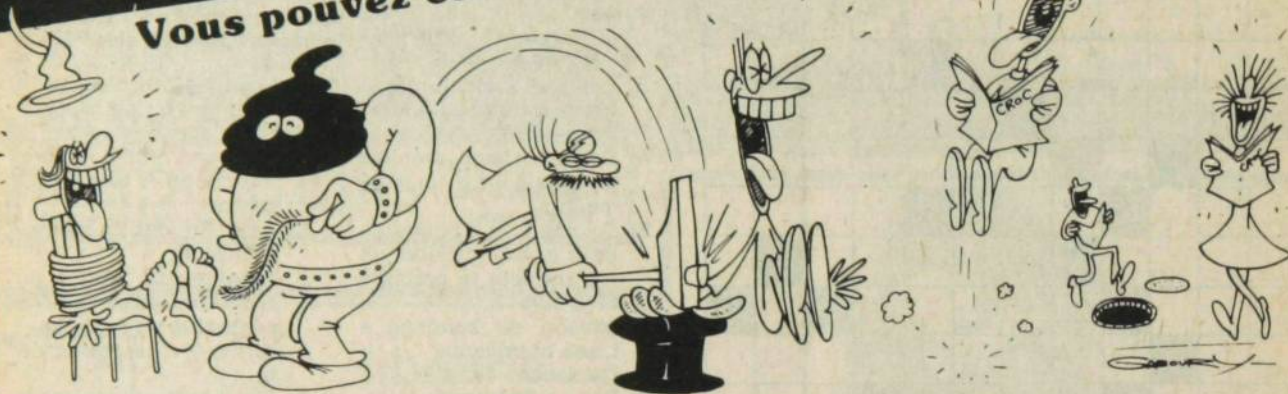


Voir solution p.86

FRANCINE LÉVESQUE

**Vous avez oublié comment
on s'y prend pour rire ?**

Vous pouvez essayer:



La recette médiévale

La thérapie du cri primaï

ou notre dernier numéro

CROC

Le mensuel à l'humour mordant.

Pour vous abonner, écrivez à CROC,
464 rue St-Jean. Vieux-Montréal H2Y 2S1.
ou téléphonez à (514) 844-3911.

Comme j'prends pas
la pilule, puis j'peux
pas être "agacé";
il m'a dit: allo!
j'y ai pas répondu.



Marie Cuyman.

12	T	R	I	E		E	L	L	I	P	S	E									
11	N	U	E	E	L	E	P														
10	A	E	F	A	B	U	L	E	U	S	E										
9	N	N	E	T	A	X	A	B	O	T											
8	!	!	!	F	U	R	E	T	E	U	R	S									
7	M	U	S	B	A	S	E	R	P												
6	!	Q	O	P	P	O	L	I	E	S											
5	R	I	S	V	E	R	A	C	T	E											
4	C	U	M	S	E	R	M	E	N	T											
3	S	Q	U	A	W	T	A	M	P	A	X										
2	!	N	O	D	O	R	E	A	S	I	E										
1	D	E	H	A	N	G	H	E	M	E	N	T									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12									

RÉPONSE JOUR C'EST SUBVERTIR

SCOOPS DE LA VIE EN ROSE

AUGMENTATION DU TOURISME SOVIÉTIQUE EN POLOGNE (AFP) : Depuis décembre dernier, malgré une température exceptionnellement froide, un nombre record de charters soviétiques ont débarqué dans les grandes villes polonaises, avec armes et bagages, pour un séjour indéterminé. Surtout composés d'hommes, ces nouveaux contingents semblent assez disciplinés, bien que plusieurs citoyens aient eu à déplorer des cas de tapage nocturne, leur ayant occasionné des retards sinon des absences au travail. Certains mineurs ont même choisi de dormir sur leurs lieux de travail plutôt que d'affronter cette foule de cousins à l'amitié envahissante! Désireuses de profiter aussi des chaudes nuits varsoviennes, et malgré les réticences du gouvernement polonais, plusieurs agences nationales de tourisme songent actuellement à organiser pour leurs propres repondants des séjours comparables en Pologne. Ils en discutent même à l'Organisation du Tourisme Avant-Gardiste et Novateur (OTAN).

GELOSO À ROME: LE VIN CANADIEN DANS LES AMBASSADES (PC): Le premier ministre Trudeau annonçait récemment une refonte complète des Services extérieurs du Canada. À l'origine de ce chambardement, une directive «protectionniste» du ministre MacEachen ordonnant de ne plus consommer et servir que du vin canadien dans les ambassades et consulats canadiens. Les diplomates se seraient rebellés, d'où la purge actuelle des effectifs. Pour avoir toujours préféré le Geloso au St-Émilien, monsieur Gérard Pelletier, ambassadeur à Paris, a été promu représentant du Canada à l'ONU.

MESSIEURS LES ANGLAIS. VIOLEZ LES PREMIERS! LONDRES (AP): À son tour, le premier ministre Margaret Thatcher vient de prendre position dans le débat qui agite actuellement la Grande-Bretagne, en affirmant que "les responsables de ce crime odieux et détestable devraient être condamnés à des peines de prison". Si l'on se fie à la jurisprudence, il est possible que l'on poursuive à titre posthume 13 femmes du Yorkshire, ou encore deux Écossaises violées récemment et que la Cour n'avaient pas voulu entendre. Si reconnues coupables de négligence ou de provocation, elles risquent la prison ou l'asile à vie.



REAGAN CROIT À LA POLITIQUE DE LA DÉTENTE. (LVR)

RÉFÉRENDUM P.Q. (LVR): Conçu, après un stage dans le milieu, sur le modèle utilisé par Jean-Claude Duvalier (fils), président à vie d'Haïti, lors du plébiscite qui le porta au pouvoir avec 99% des voix*, LVR reproduit ici, en exclusivité, le bulletin de vote envoyé, fin décembre, aux 290 000 militants péquistes: **Croyez-vous toujours en moi et en mes trois personnes: A. B et C? OUI**

* C'est vrai (R. L.)

COMMENTAIRES

SCANDALE: «Les demandes syndicales dans le conflit de la CTCUM sont scandaleuses. Ces gens doivent comprendre que nous devons, nous tous Québécois, nous serrer la ceinture, en cette grave période d'austérité. Le transport en commun est essentiel et prioritaire, je l'ai toujours cru; moi-même, je partage la même voiture que mon chauffeur.»

Jacques Parizeau, ministre 15/1/82

«Moi aussi»

Jean Drapeau

«Moi aussi»

Lawrence Hannigan

«Moi et mes trois enfants aussi.»

P. E. Trudeau

«Moi, mes 6 enfants, mon mari, ma belle-mère, et ma voisine aussi.»

Mme Han N. Tuyin, ligne 161, Outremont

SINCÈRES CONDOLÉANCES à Monsieur Lech Walesa, pour avoir mal compris les règles des jeux "Class Struggle" et «Anti-Monopoly».

En toute solidarité, LVR

TRAITEMENT INHUMAIN: Avez-vous remarqué que, depuis un certain temps les reporters du téléjournal de Radio-Canada sont toujours dehors (sauf Jocelyne Blouin!), forcés de faire leurs topos à moins 30°, les mains crampées sur le micro gelé par la bise glaciale, devant le Parlement, à côté du siège de l'ONU, au pied

de la Maison Blanche, sur le trottoir, dans les rues, au risque de se faire écraser. Pourquoi? Mesquineries administratives ou coupures budgétaires? Répression patronale ou manipulation politique de l'information (qui croira un lapin au nez rouge dont le vent emporte les paroles?) Qu'attend le syndicat pour réagir!

B. Larin, spectateur

HISTOIRES INSOLITES

(MAIS VRAIES)

ON PEUT OFFRIR DES STEAKS À NOËL! La Presse, décembre '81. Page 19: «3 ans pour avoir volé 59 cents de viande». Page 20, en bas: «5 ans pour l'homicide involontaire (à coups de couteau!) de sa femme». Question: Combien pesait la femme? ENTENDU À LA RADIO DE CIBICI: «Le travail a duré 22 heures mais ça a pas faite mal pantoute, on savait comment respirer. Aaaaah... ça été tout un trip physique, ça nous a rapprochés beaucoup, ma fille pis moé. Ma blonde? Oui, oui, a était contente mais un peu nerveuse... En tout cas, nous autres, on recommanderait ça à tout le monde, l'accouchement naturel c'est ben jouissant pi pas souffrant»

Léandre Bergeron, nouveau père et "sage-homme"

SEXE EN AÉROSOL: On vient de mettre au point, concentré et en vaporisateur, un excitant très fort à l'usage des truies, à base d'urine de porc. On pense déjà l'intégrer à des parfums pour hommes, en comptant sans doute sur des effets aphrodisiaques similaires.



Dans le même ordre d'idées, on broie les cornes des rhinocéros pour en faire des filtres aphrodisiaques. Dommage, il n'y aura bientôt plus de rhinocéros.



À VENIR

LA GRÈVE DES MÉDECINS AU THÉÂTRE: Bientôt sur la scène du Mas Hall, «Médecins malgré eux». Cette comédie bouffonne raconte les déboires politiques et médicaux d'un roi boiteux nommé Augustin XXVII, contesté de son peuple et abandonné de ses troupes. Prix d'entrée: à l'acte. Abonnement annuel: autour de 72 000\$.

WANTED

OCCASION EN OR DE FAIRE CARRIÈRE. Cherchons jeune femme disponible immédiatement, qui n'ait peur ni du feu ni des animaux, surtout des chiens. Salaire minimum, pourboires à (sa) discrétion. S'adresser à M. X...

Club Maxi-sexe, Mascouche, Québec

QUI A DIT QUOI?

UN NOUVEAU JEU DE LA VIE EN ROSE

LES SYNDICATS CORPORATISTES? QU'ILS CRÈVENT! «Le problème est plutôt que cette présence syndicale est utilisée uniquement pour obtenir des conditions sans cesse plus avantageuses sans que la population, elle, en retire aucun bénéfice (...). Il y a là une forme d'irresponsabilité sociale navrante si on prétend tenir le langage des «intérêts des travailleurs».

Réponse:

- 1) Vincent Prince, in La Presse
- 2) Ghislain Dufour, in dîner Chambre de commerce
- 3) Jacques Parizeau, in Assemblée Nationale
- 4) Christian Lamontagne, in Le Temps Fou

CE SONT DES TRAITRES!

1) Aryen, Aryenne? 2) Français, Française? 3) Québécois, Québécoise? Souviens-toi de chacun et de chacune d'entre eux: ce sont des traîtres à considérer comme tels. Aujourd'hui ils ont le verbe haut mais, demain, tu seras là et tu leur feras payer cher leur trahison. Voici leurs noms: Monique B., Pierre de B., Jean C. Francis F., etc..»

Réponse:

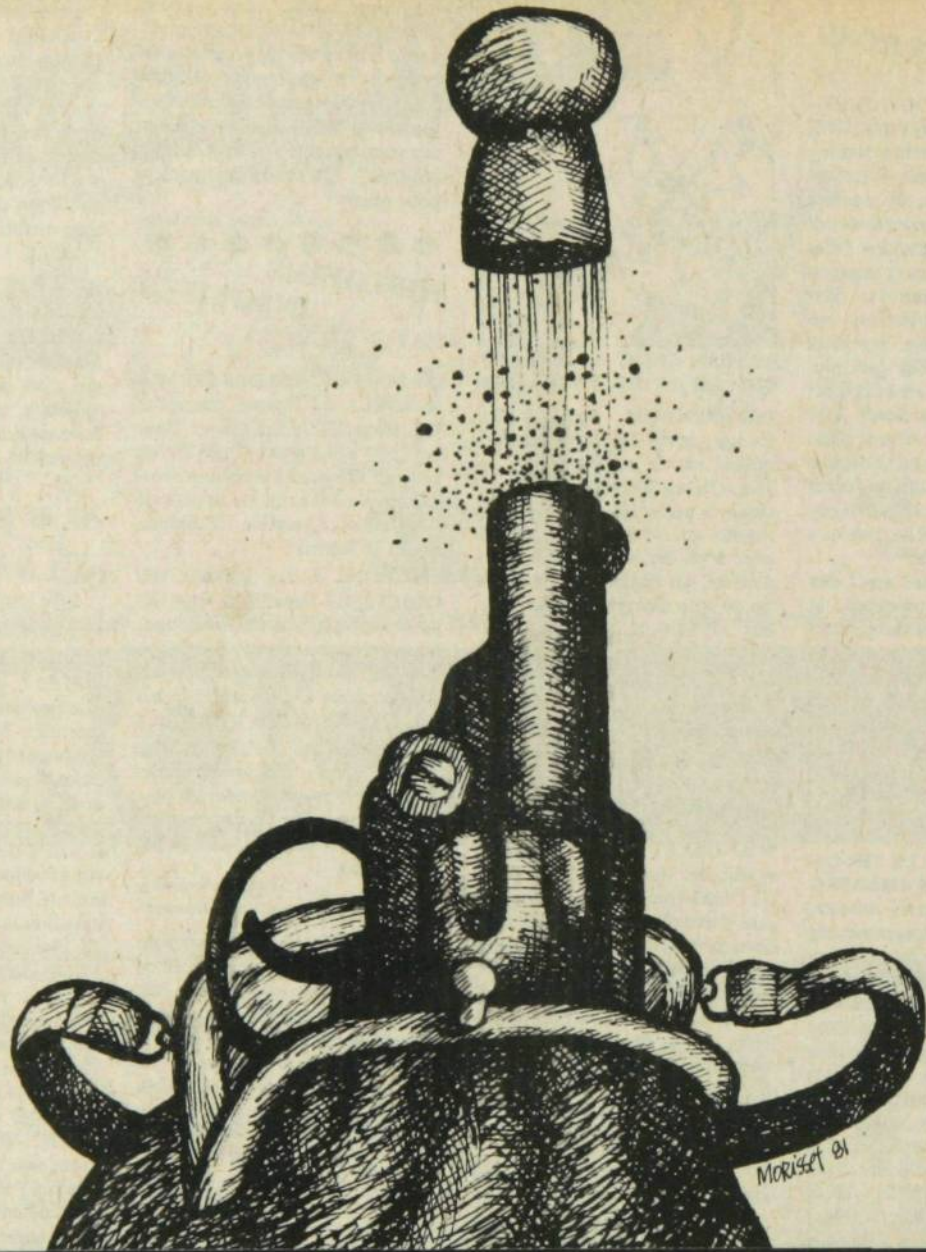
- 1) Chanoine Lionel Groulx, in L'appel de la race
- 2) François - Albert Angers, SSJBM, in Le Devoir
- 3) Adolph Hitler, in Mein Kampf
- 4) Charles De Gaulle, in BBC, 18/6/40

«FINIE L'OPPRESSION DES FEMMES PAR LES HOMMES! Op est assez grandes pour s'opprimer toutes seules.»

Réponse:

- 1) Madeleine Ryan, in Forum
- 2) Marie-Josée Longchamps, in congrès Pro-Vie
- 3) Huguette Proulx, in Radio-Sexe
- 4) Ginette Reno, in «Marie-Pier»

Illustrations: Judith Gruber-Stitzer



Parce qu'elle ne garde pas
sa langue dans sa sacoche
La Vie en Rose
vous surprendra toujours !

Abonnement (1an/4numéros) Ordinaire \$6. De soutien \$20. De mécène \$50.
Tarif international \$12. Utilisez la carte réponse ci-jointe

cahiers de théâtre Jeu

abonnement
septième année

Depuis 1976, *Jeu* a publié 21 cahiers de théâtre, plus de 3 500 pages consacrées au théâtre d'ici et d'ailleurs. *Jeu* informe des multiples tendances du théâtre québécois contemporain, ouvre et anime de nouveaux débats, souligne les représentations théâtrales significatives. *Jeu* traite de théâtre autogéré, de la formation de l'acteur, de la performance, du théâtre pour enfants, de l'opéra, s'entretient avec les praticiens du théâtre, témoigne de la mise en scène actuelle au Québec (*Jeu* 24, numéro spécial), du théâtre qui se joue, qui s'écrit... et qui dérange.

1982

22-23-24-25

S'abonner à *Jeu* pour 1982 coûte 22\$.

C'est d'abord une économie de 33% par rapport au prix en librairie; c'est ensuite s'assurer de ne manquer aucune parution; c'est se doter d'un outil unique d'information, de référence, d'analyse et de réflexion sur le théâtre québécois... et le théâtre tout court.

Chaque cahier, abondamment illustré, compte environ 160 pages et se vend environ 8\$.

Jeu a également publié l'an dernier un *Répertoire théâtral du Québec*: des adresses et des renseignements sur tous les théâtres, troupes et organismes de théâtre au Québec; un inventaire des services, écoles et lieux théâtraux; un index; 272 pages, illustré, 7\$.

Pour renseignements, Benoit Lagrandeur à 288-2808 ou faire parvenir un chèque ou mandat aux

Cahiers de théâtre Jeu

Case postale 1600, succursale E, Montréal, Québec H2T 3B1

bon de commande

Jeu 22-23-24-25 (1 an)

individu*

institution

Jeu 22 à 29 (2 ans)

individu seulement*

Répertoire théâtral du Québec 1981**

22\$11

25\$ []

40\$ []

7\$ []

Nom _____

Adresse _____

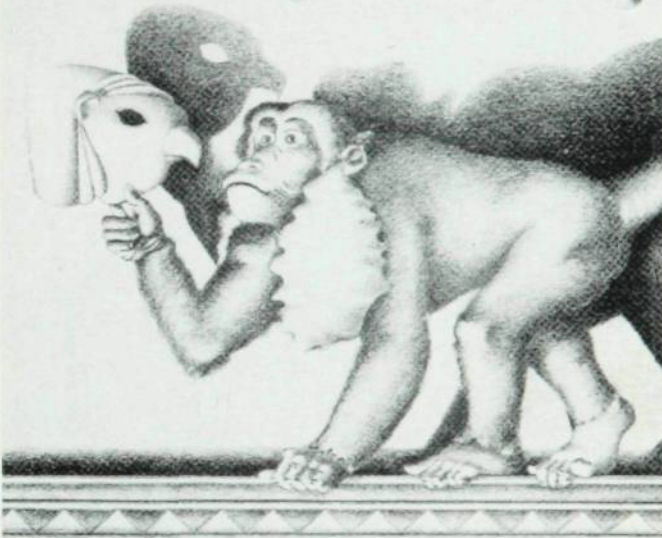
Ville _____

Province _____

Code postal _____

Téléphone _____

jeu
cahiers de théâtre Jeu
1982



22-23-24-25

*Avec chaque abonnement individuel, l'abonné(e) reçoit gratuitement l'affiche originale « Jeu 1982 » (36cm • 81cm) dans un rouleau protecteur

**La prochaine édition est prévue pour 1983.

Geneviève Auger
Raymonde Lamothe

Volume grand format abondamment illustré / En vente dans toutes les librairies • \$18.50

Un épisode étonnant de l'histoire des Québécoises

Un livre à lire absolument

de la poêle à frire à la ligne de feu

LA VIE QUOTIDIENNE DES QUÉBÉCOISES
PENDANT LA GUERRE '39-'45

BORÉAL EXPRESS

